

Les termes génériques géographiques d'origine espagnole empruntés par l'anglo-américain

by

María Estrella Díez González

A thesis submitted in partial fulfillment of the requirements for the degree of

Master of Arts

in

ÉTUDES CANADIENNES

Faculté Saint-Jean
University of Alberta

© María Estrella Díez González, 2021

ABSTRACT

This thesis builds on previous research on geographic generic terms borrowed by the English language in Canada and the United States.

It aims to fill a gap in the knowledge about the number of Spanish generic terms borrowed by English in the United States of America and the areas where these generic terms appear in American toponymy. In order to carry out this research, I examined the nature of linguistic borrowings in geography and established a method to identify true borrowings from Spanish. To build a corpus of borrowings, I successively sorted the geographic terms and determined criteria that would allow the best control over the possible biases that might compromise a rigorous search for the relevant generic terms.

Due to the vastness of the geographical area studied and the impracticality of conducting historical research that would allow the testing of each toponym through time, my study has been limited to the recognition of generic terms borrowed from Spanish in contemporary toponymy from a synchronic perspective.

This groundbreaking research has led to the identification of genuine borrowings. My results highlight a geographic pattern of borrowing and demonstrate that synchronic research allows a limited but obvious identification of true linguistic borrowings in toponymy, particularly in the area of generic terms.

RÉSUMÉ

Ce mémoire s'inscrit dans la foulée de recherches ayant porté sur les termes génériques empruntés par la langue anglaise au Canada et aux États-Unis.

Il vise à combler une lacune dans les connaissances sur le nombre de termes génériques espagnols empruntés par l'anglais aux États-Unis d'Amérique et sur les zones où ces termes génériques apparaissent dans la toponymie américaine. Pour mener à bien cette recherche, j'ai examiné la nature des emprunts linguistiques en géographie et établi une méthode permettant d'identifier les véritables emprunts à l'espagnol. Pour constituer un corpus d'emprunts, j'ai successivement trié les termes géographiques et déterminé des critères permettant de contrôler au mieux les éventuels biais préjudiciables à une recherche rigoureuse des termes génériques pertinents.

En raison de l'immensité de la zone géographique étudiée et de l'impossibilité de mener une recherche historique qui aurait permis de tester chaque toponyme à travers le temps, mon étude s'est limitée à la reconnaissance dans une perspective synchronique des termes génériques empruntés à l'espagnol dans la toponymie contemporaine.

Cette recherche novatrice a conduit à l'identification de véritables emprunts. Mes résultats mettent en évidence un modèle géographique d'emprunt et démontrent qu'une recherche synchronique permet une identification limitée, mais évidente des véritables emprunts linguistiques dans la toponymie; notamment dans le domaine des termes génériques.

AVANT-PROPOS

Ce mémoire est un travail original de María Estrella Díez González. Aucune partie de cette mémoire n'a été publiée auparavant.

DÉDICACE

À Ignacio, mon époux, pour sa patience et son soutien.

Et en hommage et à la mémoire d'Antonio, ami sincère.

REMERCIEMENTS

Mes premiers remerciements vont à mon superviseur, le professeur Carol Léonard. Sa contagieuse passion pour la toponymie a été l'élément déclencheur de ce projet de recherche. Il a réussi à me convaincre de la solidité d'une telle étude, de sa pertinence et du caractère unique et pionnier de ce mémoire de maîtrise. Il connaissait la multitude de difficultés qu'un projet d'une telle envergure allait présenter et il n'a jamais cessé de m'encourager à persister, en dépit de ces difficultés. Je lui suis extrêmement reconnaissante pour tout cela. Un grand merci.

Le professeur Léonard a été également indispensable lors des multiples révisions. Le français étant ma seconde langue, la correction de la langue a constitué un élément essentiel de mon travail. À cet égard, je dois remercier pour leur soutien les moniteurs Sarah Ghumundee et Geoffrey Lolmède du Centre d'écriture de la Centrale du campus Saint-Jean. Les innombrables heures de travail passées ensemble ont été très enrichissantes tant au niveau académique que sur le plan personnel.

Je tiens également à exprimer ma gratitude envers les organismes subventionnaires et pourvoyeurs de soutiens financiers suivant : le gouvernement du Canada (bourse du CRSH et bourse Michael Smith), le gouvernement provincial (bourse Reine Elizabeth II), la Faculté Saint Jean (bourse d'études supérieures en arts et bourse Marcelle et Louis Desrochers).

Je remercie le professeur Andreas Hamann de l'Université de l'Alberta pour son aide dans la réalisation de notre carte des toponymes hybrides aux États-Unis, ainsi que les professeurs Nancy Bray et Elda Dervishi lorsqu'est venu pour moi le temps de surmonter toutes mes inquiétudes et de répondre à toutes mes questions portant sur les écrits académiques, domaine dans lequel elles sont de véritables expertes.

En Espagne, Natalia de Miguel Cavero et Antonio García Mínguez ont toujours été prêts à se rendre dans les centres d'archives, les bibliothèques et les cartothèques pour y trouver l'information que la pandémie m'interdisant toute envolée vers l'Espagne ne m'aurait pas permis d'obtenir. Je leur en suis reconnaissante, tout comme je le suis envers Margarita Azcárate et Bárbara Alonso, toponymistes de l'Institut géographique national à Madrid. Elles sont demeurées disponibles et actives à l'heure de résoudre mes interrogations de nature épistémologique. Leur connaissance de la toponymie espagnole s'est avérée indispensable à la formulation des solutions. Je leur suis d'autant reconnaissante qu'elles ont consenti à me rencontrer en ligne hors de leur temps de travail et malgré l'important décalage horaire.

Mes remerciements vont également à Saray Méndez, qui a mis à ma disposition sa science topographique. Ils vont aussi au philologue Rodolfo Fernández Alonso. Sa maîtrise de l'évolution de la langue espagnole m'a été d'un grand secours, car j'ai pu ainsi être plus attentive à des détails qui autrement, auraient échappé à ma vigilance. Ses suggestions se sont révélées essentielles lorsque j'aurai été confrontée aux subtilités de la grammaire historique espagnole.

J'éprouve une infinie gratitude à l'endroit de mon ophtalmologue traitant, le docteur Ian McDonald qui, soucieux de mon bien-être, m'a toujours conseillé et a su me guider lorsque je me suis trouvé dans la nécessité d'informer l'université de l'état de ma vision.

Finalement, je tiens à remercier tout particulièrement ma famille pour son soutien inconditionnel. Mes parents Carlos et Teresa, ma sœur Marta et mes enfants Rodrigo et Gonzalo qui m'ont tous appuyé dans ma décision d'entamer des études supérieures à l'université de l'Alberta. Je consacre mes derniers remerciements à mon époux, Ignacio de Lorenzo. Sans son aide bienveillante et quotidienne, ce mémoire n'aurait jamais pu voir le jour.

TABLE DES MATIÈRES

ABSTRACT	II
RÉSUMÉ.....	III
AVANT-PROPOS	IV
DÉDICACE.....	V
REMERCIEMENTS	VI
TABLE DES MATIÈRES	VIII
LISTE DES TABLEAUX	XIV
LISTE DES FIGURES	XV
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	XVIII
Abréviations des États des États-Unis	xxviii
GLOSSAIRE.....	XIX
Glossaire des termes toponymiques et linguistiques	xix
Glossaire des termes génériques espagnol.....	xxvii
INTRODUCTION.....	1
REVUE DE LITTÉRATURE.....	10
Dictionnaires, lexiques et ouvrages encyclopédiques.....	11
Dictionnaires et sources encyclopédiques	11
Le vocabulaire de la toponymie.....	12
Ouvrages sur la toponymie	12
L'autorité toponymique américaine.....	12
La toponymie aux États-Unis.....	13
Le générique et son rôle.....	14

Le phénomène de l'emprunt	14
L'emprunt comme phénomène linguistique	14
L'emprunt en toponymie.....	15
Études américaines portant sur les génériques empruntés.....	15
L'emprunt des génériques.....	15
L'emprunt de génériques français.....	16
L'emprunt de génériques espagnols.....	18
Autres ouvrages consultés.....	19
Conclusion	19
1E PARTIE - CADRE THÉORIQUE	20
1.1 TOPONYMIE ET TOPONYME.....	21
1.1.1 La toponymie	22
1.1.2 Le toponyme	23
1.1.2.1 Types de toponymes	23
1.1.2.2 Composition du toponyme.....	24
1.1.2.2.1 Le terme générique.....	24
1.1.2.2.2 Le terme spécifique.....	24
1.1.2.2.3 L'appellatif.....	26
1.1.2.3 Fonctions du nom de lieu.....	26
1.1.2.3.1 Fonction utilitaire.....	26
1.1.2.3.2 Fonction symbolique.....	26
1.1.2.4 L'évolution d'un toponyme	27
1.1.2.4.1 Naissance.....	28

1.1.2.4.2 Évolution.....	28
1.1.2.4.3 Disparition.....	30
1.1.3 Conclusion	31
1.2 PHÉNOMÈNE DE L'EMPRUNT.....	32
1.2.1 Le phénomène de l'emprunt lexical.....	32
1.2.1.1 Le terme emprunt.....	33
1.2.2 Dynamique de l'emprunt	35
1.2.2.1 Le xénisme	36
1.2.2.2 Le pérégrinisme	36
1.2.2.3 Enfin, l'emprunt.....	37
1.2.2.4 Xénisme, pérégrinisme ou emprunt ?.....	38
1.2.3 Voies de l'emprunt.....	39
1.2.4 L'emprunt et ses altérations.....	39
1.2.4.1 L'adaptation	39
1.2.4.1.1 L'altération phonique	39
1.2.4.1.2 L'altération graphique.....	40
1.2.4.1.3 L'altération sémantique.....	40
1.2.5 Enquête sur l'emprunt.....	41
1.2.5.1 Indices historiques	41
1.2.5.2 Indices phonétiques.....	42
1.2.5.3 Indices morphologiques	42
1.2.5.4 Indices sémantiques	42
1.2.6 Conclusion	43

1.3 EMPRUNT EN TOPONYMIE	44
1.3.1 Enquête sur l'emprunt des génériques	45
1.3.2 L'adéquation référent/signifiant/signifié	46
1.3.2.1 L'adéquation en toponymie	47
1.3.3 L'enquête sur un corpus toponymique.....	47
1.3.4 Une recherche vue sous un angle analogique, une « enquête policière »	48
1.3.5 Conclusion	49
2E PARTIE - MÉTHODE.....	50
2.1 DISCRIMINATION DE L'EMPRUNT	51
2.1.1 L'aire étudiée	51
2.1.2 Le corpus étudié.....	52
2.1.3 Critères d'identification	52
2.1.3.1 Premier tri (dit cognitivo-subjectif)	55
2.1.3.2 Deuxième tri (dit étymologique).....	57
2.1.3.3 Troisième tri (dit linguistique)	59
2.1.3.4 Quatrième tri (dit fonctionnel).....	60
2.1.3.4.1 Le cas des appellatifs et leur exclusion.	61
2.1.3.5 Vers un cinquième tri (dit épistémologique)	62
2.1.3.5.1 Le spécifique, une variable contextualisante.....	63
2.1.3.5.2 Le toponyme hybride, meilleur discriminant de l'emprunt.....	64
2.1.4 Conclusion	66
2.2 DIFFICULTÉS ET ENTRAVES.....	67
2.2.1 Les difficultés.....	67

2.2.1.1 Configuration du toponyme	68
2.2.1.1.1 Longueur.	68
2.2.1.1.2 La complexité du toponyme.	68
2.2.1.1.3 La spécification du générique.	69
2.2.1.2 La métonymie	70
2.2.2 Les entraves	71
2.2.2.1 Entraves structurelles et normatives	72
2.2.2.1.1 Entraves architecturales.....	72
2.2.2.1.2 Entraves politico-normatives.....	74
2.2.2.1.3 Entrave de nature systémique.....	76
2.2.2.2 Entraves cognitivo-subjectives	77
2.2.2.3 Entraves linguistiques	78
2.2.2.3.1 L'espagnol et ses évolutions.	78
2.2.2.3.2 L'orthographe, une variable subjective.....	84
2.2.3 Conclusion	85
3E PARTIE – RÉSULTATS.....	86
3.1 TRIS À L'ŒUVRE	87
3.1.1 Génériques écartés	88
3.1.1.1 Absence de toponymes hybrides.....	88
3.1.1.2 Rareté de toponymes hybrides	88
3.1.2 Les indubitables emprunts	90
3.1.3 Considérations sur les véritables emprunts.....	105
3.1.4 Conclusion	109

3.2 OBSERVATIONS	110
3.2.1 Un inventaire inachevé	110
3.2.2 Du cisappalachien au transappalachien	112
3.2.3 Conclusion	114
CONCLUSION	116
Un défi épistémologique	116
Une route entravée	118
De surprise en surprise.....	119
Une heureuse rencontre.....	120
Aujourd’hui, puis demain	120
BIBLIOGRAPHIE	122

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Termes génériques empruntés par l'anglais à d'autres langues que l'espagnol.	57
Tableau 2. Nombre des toponymes hybrides (H) par région de recensement contenant le générique emprunté <i>mesa</i>	92
Tableau 3. Nombre des toponymes hybrides (H) par région de recensement contenant le générique emprunté <i>arroyo</i>	95
Tableau 4. Nombre des toponymes hybrides (H) par région de recensement contenant le générique emprunté <i>cañón/canon/canyon</i>	101
Tableau 5. Nombre des toponymes hybrides pertinents par région de recensement selon qu'ils sont linguistiques (HL) et syntaxiques (HS).	105
Tableau 6. Tableau présentant le nombre d'occurrences de toponymes hybrides linguistiques (HL) et syntaxiques (HS).	108

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Adéquation référent (endroit)/signifiant (le mot)/Signifié (image mentale suggérée par le signifiant).	46
Figure 2. Tiré à part de la page 49 — <i>The National Geographic Names Data Base: Phase II Instructions</i>	54
Figure 3. Schéma des tris séquentiels.	66
Figure 4. Carte affichant les États continentaux des É.-U. regroupés par régions de recensement. D’après la carte du <i>U.S. Census Bureau</i> intitulée : <i>Census Bureau Regions and Divisions with State FIPS Codes, 2011 (U. S. Department of Commerce Economics and Statistics Administration)</i>	91
Figure 5. Nombre et pourcentage des toponymes porteurs du générique <i>mesa</i> selon qu’ils sont hybrides (H) ou des adoptions (A).	92
Figure 6. Nombre et pourcentage des toponymes hybrides linguistiques (HL) et syntaxiques (HS) ainsi que les adoptions (A).	93
Figure 7. Carte affichant pour chaque État le nombre total de toponymes contenant le générique <i>mesa</i>	93
Figure 8. Distribution par État des adoptions (A) et des hybrides linguistiques (HL) et hybrides syntaxiques (HS) contenant le générique <i>mesa</i>	94
Figure 9. Nombre et pourcentage des toponymes hybrides (H) et des adoptions (A) conteant le générique <i>arroyo</i>	96
Figure 10. Nombre et pourcentage des adoptions (A) ainsi que des hybrides linguistiques (HL) et syntaxiques (HS) contenant le générique <i>arroyo</i>	96

Figure 11. Pourcentage de toponymes hybrides (H) et des adoptions (A) contenant le générique <i>arroyo</i> selon la catégorie dans laquelle ils sont répertoriés.	98
Figure 12. Nombre et pourcentage de toponymes hybrides lexicaux (HL) et d'hybrides syntaxiques (HS) incluant le générique emprunté <i>arroyo</i> , ainsi que des adoptions (A), selon la catégorie dans laquelle ils sont répertoriés.	98
Figure 13. Nombre total par État des toponymes affichant le générique <i>arroyo</i>	99
Figure 14. Graphique comparatif montrant la distribution géographique par État des adoptions (A) et des deux types de toponymes hybrides (HL et HS) contenant le générique <i>arroyo</i>	100
Figure 15. Nombre et pourcentage des adoptions (A) et des toponymes hybrides (H) affichant le générique <i>cañón</i> (ou l'une de ses variantes).	102
Figure 16. Nombre et pourcentage des adoptions (A) ainsi que des hybrides linguistiques (HL) et syntaxiques (HS) affichant le générique emprunté <i>cañón</i> (ou l'une de ses variantes).	102
Figure 17. Total et pourcentage des toponymes hybrides (H) et adoptions (A) selon chacune des trois graphies représentées.	103
Figure 18. Nombres et pourcentages des adoptions (A) ainsi que des toponymes hybrides linguistiques (HL) et syntaxiques (HS) affichant l'une ou l'autre des graphies représentées.....	103
Figure 19. Nombres total par État des toponymes affichant le générique <i>canyon</i> (et variantes).	104
Figure 20. Nombre total de toponymes hybrides par État et selon les régions de recensement.	106

Figure 21. Carte affichant la distribution géographique des toponymes hybrides contenant l'un des
génériques d'origine espagnole empruntés par l'anglo-américain. 107

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

DRAE	Dictionnaire de l'Académie royale espagnole.
GNIS	<i>Geographic Names Information System</i> . Répertoire des toponymes officiels régi par l' <i>United States Board on Geographic Names</i> (USBGN).
OED	<i>Oxford English Dictionary</i> .
RAE	Académie royale espagnole.
USBGN/GBN	<i>United States Board on Geographic Names</i> .

Abréviations des États des États-Unis

AL – Alabama	IL – Illinois	NJ – New Jersey
AK – Alaska	IN – Indiana	NY – New York
AZ – Arizona	IA – Iowa	NM – Nouveau-Mexique
AR – Arkansas	KS – Kansas	OH – Ohio
CA – Californie	KY – Kentucky	OK – Oklahoma
NC – Caroline du Nord	LA – Louisiane	OR – Oregon
SC – Caroline du Sud	ME – Maine	PA – Pennsylvanie
CO – Colorado	MD – Maryland	RI – Rhode Island
CT – Connecticut	MA – Massachusetts	TN – Tennessee
ND – Dakota du Nord	MI – Michigan	TX – Texas
SD – Dakota du Sud	MN – Minnesota	UT – Utah
DE – Delaware	MS – Mississippi	VT – Vermont
DC – District de Columbia	MO – Missouri	VA – Virginie
FL – Floride	MT – Montana	WV – Virginie-Occidentale
GA – Géorgie	NE – Nebraska	WA – Washington
HI – Hawaï	NV – Nevada	WI – Wisconsin
ID – Idaho	NH – New Hampshire	WY – Wyoming

GLOSSAIRE

Glossaire des termes toponymiques et linguistiques

À moins qu'il soit indiqué autrement, chacune des définitions incluses dans ce glossaire est tirée ou dérivée de celles du *Lexique de termes utiles à l'étude des noms de lieux* (Dorion et Poirier, 1975). Il est à noter qu'auront été substitués aux termes « choronyme » et « choronymiques » employés dans ce dictionnaire, les termes « toponyme » et « toponymique » consacrés par l'usage.

Quant aux termes de la linguistique, leurs définitions sont pour la plupart tirées du *Dictionnaire de linguistique* (Dubois et al., 2007).

Administratif

Se dit d'un nom de lieu désignant un espace dont les limites ont été imaginées ou choisies par l'homme. Entrent dans cette catégorie les noms de tous les types de divisions territoriales générales ou spécialisées, des agglomérations, de même que des lieux désignés pour certaines fins particulières, comme les gares, les bureaux de poste, les ports, les zones de divers types (frontalières, douanières, militaires...).

Adstrat

Se dit aussi d'une couche toponymique qui s'est superposée à une couche antérieure (on emploie, dans ce sens, plus souvent le terme **superstrat**).

Alternatif

Se dit de chacun des noms officiels désignant une même entité géographique. Le cas le plus fréquent est celui d'entités ayant des noms dans chacune des langues officielles du pays où elles se trouvent.

Anthropique

Expression consacrée pour désigner tout élément de la surface du sol construit ou profondément modifié par l'homme, susceptible d'être baptisé d'un nom propre (route, pont, barrage, construction de génie). On emploie aussi les expressions **élément anthropique** ou **accident anthropique**.

Anthroponyme

Nom de personne (nom, prénom, les deux, ou autres éléments constitutifs des expressions utilisées pour désigner les personnes). Certains toponymes sont en même temps des anthroponymes; ils sont alors pratiquement toujours dédicatoires (Gagnon, au Québec). Par extension, on emploie quelquefois anthroponyme pour désigner un lieu portant un nom de personne; il serait alors plus exact de parler d'anthropotoponyme pour désigner les toponymes formés à partir d'un anthroponyme.

Appartenance

Toponyme qui établit la relation de possession entre une personne et un lieu. Par exemple, Moulin à Baude, Butte à Caya (Québec). Il est quelquefois difficile de déterminer si un nom de lieu est d'appartenance ou dédicatoire; dans certains cas, il peut être les deux.

Appellatif

[...] un appellatif est un terme générique employé comme nom de lieu, sans élément spécifique, pour identifier une entité géographique. Ce générique peut être précédé d'un déterminant, souvent défini (en français, le, la les) : Les Combes (France), la Décharge (Québec).

Cacographie

Altération d'ordre graphique.

Calque

On dit qu'il y a calque linguistique quand, pour dénommer une notion ou un objet nouveaux, une langue A (le français, par exemple) traduit un mot, simple ou composé, appartenant à une langue B (allemand ou anglais, par exemple) en un mot simple existant déjà dans la langue ou en un terme formé de mots existant aussi dans la langue. Le calque se distingue de l'emprunt proprement dit, où le terme étranger est intégré tel quel à la langue qui l'emprunte. (Dubois et al., 2007).

Commémoratif

Nom de lieu rappelant le souvenir d'un événement historique.

Composé

Se dit d'un nom de lieu dont le terme spécifique est formé de plus d'un élément, que ces éléments soient soudés ou non. Ces éléments peuvent être de même langue ou de langues différentes. Une patiente recherche est souvent nécessaire pour dégager les éléments des toponymes composés.

Dédicatoire

Se dit d'un nom de lieu qui rappelle la mémoire d'une personne. Certains toponymes dédicatoires ont exactement la même forme que l'anthroponyme lui-même (par exemple Gagnon au Québec). D'autres se voient accoler un élément (en général un suffixe) de nature générique : Titograd (Yukon); Schefferville (Québec).

Descriptif

Se dit d'un nom de lieu dont l'élément spécifique révèle une caractéristique physique d'une entité géographique, en se référant à la forme, à la couleur, aux dimensions, etc. de l'accident en question. Mont Blanc (France); lac Carré (Québec). On qualifie aussi souvent de descriptif les toponymes évoquant d'autres caractéristiques du milieu (flore, géologie, pédologie...).

Déterminatif

Se dit des adjectifs ou autres termes ou expressions qui, accolés à un toponyme qui n'est souvent qu'un appellatif, le situent dans l'espace, dans le temps ou dans la vie courante. Lorsque la nuance apportée par le déterminatif est de nature spatiale on dit aussi locatif : Vaudreuil-sur-le-Lac (Québec). Lorsqu'elle est de nature descriptive, on dit qualificatif : La Fontaine-Saint-Martin (France).

Emprunt linguistique

Il est, selon la formulation de Paola Ruozzi, le procédé par lequel, « d'habitude, une langue dite **receveuse** (ou **emprunteuse** ou **d'accueil**) emprunte un terme, une expression syntagmatique ou une construction syntaxique à une langue étrangère dite prêteuse et le résultat de ce même procédé » (Ruozzi, 2017).

Endonyme

Nom que les membres d'une population d'une région donnée se donnent pour désigner un lieu de cette même région. S'oppose au terme « exonyme » lequel sert à désigner un nom que les membres d'une population d'une région donnée utilisent dans une langue pour désigner un lieu à l'extérieur de la région qu'ils habitent. Exemple : Londres en France pour désigner London en Angleterre.

Faux générique

Élément générique qui n'indique pas le véritable type d'entité représenté par un élément géographique dénommé (Kadmon et al., 1997).

Générique, terme (ou générique)

Partie d'un toponyme qui identifie de façon générale la nature de l'entité géographique dénommée (Kadmon et al., 1997).

Hapax

Mot, forme qu'on ne rencontre qu'une fois dans un corpus donné, notamment dans l'ensemble des textes connus d'une langue ancienne (Académie française, 1992).

Homonyme

Se dit des noms semblables donnés à des lieux différents. Gentilly désigne à la fois une localité de France et son homonyme québécois; il s'agit ici de deux homonymes toponymiques résultant en fait d'un phénomène de transplantation.

Hybridation

Phénomène par lequel des mots de langues différentes sont combinés dans un même toponyme; ce phénomène se réalise souvent à l'occasion de l'adjonction d'un locatif, d'un qualificatif ou d'un autre déterminatif, à un toponyme antérieur. L'hybridation peut se faire par agglutination ou par simple juxtaposition des mots. Par exemple, Wancourt, en France (*Watin*, germanique; *cortem*, latin).

Hybride

Adjectif caractérisant un mot ou groupe de mots empruntés à des racines ou des langues différentes (Dubois et al., 2007).

Hybride N.D.A.

On parle de toponymes hybrides lorsque les éléments proviennent de langues différentes. Dans les toponymes hybrides, il arrive parfois que chacun des deux éléments ait la même signification dans deux langues, dont l'une n'est pas comprise; dans chute Qurlutuq (Québec), le deuxième élément, esquimau, signifie précisément « chute ». Il s'agit là de cas de redondance.

N.D.A. Voir : **hybride linguistique** et **hybride syntaxique**.

Hybride linguistique

Toponyme composé d'un terme générique formé d'un mot tiré de la langue empruntée et d'un terme spécifique de toute autre origine linguistique qu'elle soit autochtone, anglaise, française, etc. (Définition de l'auteure.) Exemples : *Upper Chical Acequia* (NM), *Ellsworth Barranca* (CA), *Fish Creek Canyon* (AZ).

Hybride syntaxique

Tout nom de lieu intégralement exprimé dans la langue d'emprunt, mais dans lequel l'hybridité se présente en conformité avec les règles syntaxiques de la langue emprunteuse en l'occurrence l'anglais.

Hydronyme

« [T]oute dénomination (appellatif, qualificatif ou nom propre) donnée non seulement aux sources, aux rivières, aux canalisations, mais aux marécages, aux mares, aux lacs et même à la mer. Les confluent, les gués, les courbes, les cascades, les embouchures portent des appellations hydronymiques » (Lebel, 1956, p. 13).

Langue empruntée

Également dite langue **étrangère** (ou **prêteuse**). Langue dans laquelle les éléments sont empruntés par les locuteurs d'une autre langue. On parlera aussi de langue d'origine ou de langue source. (Synthèse de définitions par l'auteure).

Langue emprunteuse

Également dite langue dite **receveuse** (ou **d'accueil**). Langue qui puise dans une autre langue des éléments dont ses locuteurs font usage. On parlera aussi de langue d'arrivée.

Locatif

Élément déterminatif accolé aux autres éléments d'un toponyme et apportant une précision de localisation. L'élément locatif peut être un point cardinal, Chicoutimi-Nord (Québec); un terme générique : Saint-Joseph-de-la-Rive (Québec); un spécifique toponymique : Saint-Pierre-de-Broughton (Québec); ou un toponyme composé des deux éléments : Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix (Québec).

Métonymie

Procédé consistant à désigner un objet par un autre ou une notion par une autre selon un rapport de contiguïté (Dubois et al., 2007). Un glissement dans l'application d'un nom géographique « soit d'un lieu circonscrit à un espace plus grand... soit à un espace donné plus petit ou à une agglomération » (Dorion et Poirier, 1975). Exemples : rivière Saskatchewan et province de la Saskatchewan, nom de la ville de Québec appliqué à la province du même nom.

Nommant

Forme substantivée du verbe *nommer* au participe présent. Désigne la personne à l'origine d'un nom, d'une dénomination. Dans le cas d'une autorité, on emploie aussi la construction « instance nommante » (Sadat-Yermèche, 2010; Richard & Fauré, 2015).

Non-officiel

Se dit d'un nom de lieu qui n'a pas reçu de sanction officielle explicite par l'autorité légalement constituée.

Normalisation (ou standardisation)

La normalisation des noms géographiques est l'établissement de règles, critères, etc. à des noms ou des ensembles de noms donnés. Cette normalisation peut s'opérer à différents niveaux : local, national, régional et international, selon les autorités et les régions géographiques impliquées.

[...] En résumé, la normalisation des noms géographiques comporte deux volets : a) l'établissement d'un ensemble de règles; b) l'écriture de chacun des noms en conformité avec ces règles. [...] On emploie quelquefois pour normalisation, le calque standardisation, de l'anglais « *standardization* ».

Normalisé

En toponymie, se dit d'un nom géographique dont l'existence et la forme ont été sanctionnées par une autorité qui a un pouvoir légal en matière d'officialisation des noms de lieux.

Officialisation

Acte administratif par lequel une autorité toponymique confère un statut officiel à un nom de lieu dans une forme donnée.

Officiel

Nom de lieu qui a été consacré par une décision de l'autorité toponymique appropriée [...]
S'opposent à « officiel » : non-officiel, secondaire, **traditionnel, conventionnel, exonyme.**

Optionnel

Se dit d'un nom qui, officiellement, peut être employé pour désigner un même lieu qui a déjà un nom officiel. L'expression *nom alternatif* est plus répandue.

Parallèle

Se dit de deux ou plusieurs toponymes différents qui désignent un même lieu. Lorsque les toponymes parallèles ont un caractère officiel, on parle de noms alternatifs. Mais, plus fréquemment, c'est l'usage qui consacre une ou plusieurs appellations vernaculaires qui sont différentes du toponyme officiel. Lorsque les toponymes parallèles ont la même origine, en remontant à un même prototype, on parle de doublet.

Patronyme

Élément d'un anthroponyme dérivé du nom du père; les patronymes sont employés de façon systématique dans certaines langues.

Pérégrinisme

Selon Deroy (1956, p. 65), les pérégrinismes sont les mots encore sentis comme étrangers, en conservant plus ou moins parfaitement l'accentuation originelle.

Potamonyme

Noms de cours d'eau.

Primitif

Expression souvent employée dans le même sens que prototype. Se dit de la forme primitive d'un toponyme avant son évolution.

Qualificatif

Se dit d'un élément déterminatif d'un toponyme qui, ajouté à l'élément générique ou à un appellatif, ajoute un sens ou une nuance de nature descriptive. On parle aussi de nom qualificatif pour l'ensemble du toponyme ainsi formé.

Référent

Se dit de l'être ou l'objet auquel renvoie un signe linguistique dans la réalité extralinguistique telle qu'elle est découpée par l'expérience d'un groupe humain (Dubois et al., 2007).

Signifiant

[O]n peut dire que le signifiant représente l'aspect phonologique de la suite des sons qui constituent l'aspect matériel du signe (Dubois et al., 2007).

Signifié

Le signifié est « la représentation du concept dans le signe » (Depecker, 2005).

Spécifique

Élément du toponyme qui est en général le nom propre particulier à l'entité. Par exemple, dans le toponyme Mont Royal, « Royal » est le spécifique et distingue ce mont de toutes les autres élévations dans son voisinage et même au-delà.

Toponyme

Terme traditionnellement employé pour désigner les noms propres de lieux. Créé vers le milieu du XIX^e siècle (le français Jean François Bladé utilise toponyme en 1862; déjà, en 1853, l'adjectif « toponymique » était employé), le mot a par la suite été consacré par un usage international.

N.D.A. Les locutions « nom géographique » ou « nom de lieu » en sont les synonymes.

Toponymie

Dans un sens large, la toponymie est la science des noms propres de lieux. [...] Dans un sens restrictif, on emploie le terme toponymie pour désigner l'ensemble des noms de lieux d'une région, d'une langue, ou même d'un type donné.

Translittération

Opération consistant à faire correspondre aux symboles graphiques d'un système d'écriture donné, les symboles d'un autre système d'écriture. Se dit aussi du résultat de cette opération.

Xénisme

Un *xénisme* est une unité lexicale constituée par un mot d'une langue étrangère et désignant une réalité propre à la culture des locuteurs de cette langue. (Ainsi le *pub* anglais est d'abord un xénisme.) Le xénisme est le premier stade de l'emprunt. (Dubois et al., 2007).

Glossaire des termes génériques espagnol

Le glossaire de termes génériques ci-dessous s'adresse aux personnes peu familières de ces mots. Il se présente en trois colonnes. L'astérisque accolé à certains termes indique des génériques usités en Amérique seulement. La première contient les termes génériques espagnols tels qu'ils figurent sur la liste publiée par le *Geographic Names Information System* (GNIS) en 1987. La deuxième contient l'orthographe d'usage international de ces mêmes mots. La troisième offre la traduction française de ces termes.

GÉNÉRIQUE GNIS	TERME ESPAGNOL	TRADUCTION
<i>acequia</i>	<i>acequia</i>	canal d'irrigation
<i>agua</i>	<i>aguas</i>	eaux
<i>aljibe</i>	<i>aljibe</i>	citerne
<i>alto</i>	<i>alto</i>	hauteur, lieu élevé
<i>area</i>	<i>área</i>	aire
<i>arrecife</i>	<i>arrecife</i>	récif
<i>arroyo</i>	<i>arroyo</i>	coulée
<i>arsenal</i>	<i>arsenal</i>	arsenal
<i>bahada</i>	<i>bajada</i>	descente, pente
<i>bahia</i>	<i>bahía</i>	baie
<i>balneario</i>	<i>balneario</i>	station thermale
<i>banco</i>	<i>banco</i>	banc

<i>barranca</i>	<i>barranca</i>	ravin
<i>barrio</i>	<i>barrio</i>	quartier
<i>boca</i>	<i>boca</i>	canyon
<i>cabeza</i>	<i>cabeza, cabezo</i>	partie la plus élevée d'un mont ou d'une chaîne
<i>cabo</i>	<i>cabo</i>	cap
<i>cajon</i>	<i>cajón</i>	gorge
<i>cala</i>	<i>cala</i>	anse
<i>caldera</i>	<i>caldera</i>	cuvette de volcan
<i>caleta</i>	<i>caleta</i>	crique
<i>camas</i>	<i>cama</i>	lit d'un cours d'eau
<i>canada</i>	<i>cañada</i>	vallon/gorge
<i>canal</i>	<i>canal</i>	canal
<i>*candelas</i>	<i>candelas</i>	équivalent des cheminées de fés (<i>hoodoos</i>).
<i>cano</i>	<i>caño</i>	jet d'eau
<i>canon</i>	<i>cañón</i>	canyon
<i>canyon</i>	<i>cañón</i>	canyon
<i>capilla</i>	<i>capilla</i>	chapelle
<i>casa</i>	<i>casa</i>	maison
<i>cayo</i>	<i>cayo</i>	îlot

<i>ceja</i>	<i>ceja</i>	crête à côté arrondi
<i>cerrillo</i>	<i>cerrillo</i>	petite colline
<i>cerrito</i>	<i>cerrito</i>	petite colline
<i>cerro</i>	<i>cerro</i>	colline
<i>charco</i>	<i>charco</i>	flaque, eaux dormantes, bras mort
<i>cienaga</i>	<i>ciénaga</i>	marécage
<i>colina</i>	<i>colina</i>	colline, butte
<i>collado</i>	<i>collado</i>	coteau
<i>cordillera</i>	<i>cordillera</i>	cordillère
<i>corral</i>	<i>corral, corrala</i>	enclos, cour
<i>crater</i>	<i>cráter</i>	cratère
<i>cuchilla</i>	<i>cuchilla</i>	crête
<i>cuesta</i>	<i>cuesta</i>	côte/pente/montée
<i>cumbre</i>	<i>cumbre</i>	sommet
<i>delta</i>	<i>delta</i>	delta
<i>*division</i>	<i>división</i>	division administrative
<i>dolina</i>	<i>dolina</i>	doline
<i>ensenada</i>	<i>ensenada</i>	anse
<i>estero</i>	<i>estero</i>	banc de sable périodiquement submergé

<i>faro</i>	<i>faro</i>	phare
<i>foso</i>	<i>foso</i>	fossé, douve
<i>*galera</i>	<i>galera</i>	galère
<i>glacis</i>	<i>glacis</i>	glacis
<i>hospital</i>	<i>hospital</i>	hôpital
<i>huerfano</i>	<i>huérfano</i>	isolat
<i>iglesia</i>	<i>iglesia</i>	église
<i>isla</i>	<i>isla</i>	île
<i>islote</i>	<i>islote</i>	îlot
<i>lago</i>	<i>lago</i>	lac
<i>laguna</i>	<i>laguna</i>	lagune
<i>lateral</i>	<i>lateral</i>	canal latéral
<i>lava</i>	<i>lava</i>	lave
<i>*lenticular</i>	<i>lenticular</i>	lenticulaire
<i>littoral</i>	<i>litoral</i>	littoral, côte, bord de mer
<i>llano</i>	<i>llano</i>	plaine
<i>loma</i>	<i>loma</i>	colline
<i>mamelon</i>	<i>mamelón</i>	mamelon
<i>mar</i>	<i>mar</i>	mer

<i>marina</i>	<i>marina</i>	marina
<i>medano</i>	<i>médano</i>	dune, banc de sable
<i>mesa</i>	<i>mesa</i>	butte à sommet plat
<i>meseta</i>	<i>meseta</i>	plateau
<i>*mesita</i>	<i>mesita</i>	tertre
<i>montanas</i>	<i>montañas</i>	montagnes
<i>monte</i>	<i>monte</i>	mont
<i>municipio</i>	<i>municipio</i>	municipalité
<i>oasis</i>	<i>oasis</i>	oasis
<i>oceano</i>	<i>océano</i>	océan
<i>*ojito</i>	<i>ojito</i>	petite source d'eau
<i>ojo</i>	<i>ojo</i>	source
<i>pagoda</i>	<i>pagoda</i>	pagode
<i>pampas</i>	<i>pampa</i>	pampa
<i>pan</i>	<i>pan</i>	pain
<i>*paramilla</i>	<i>paramillo</i>	lieu exposé
<i>paramo</i>	<i>páramo</i>	paramo
<i>pasaje</i>	<i>pasaje</i>	col ou passage
<i>pena</i>	<i>peña</i>	colline rocheuse

<i>penasco</i>	<i>peñasco</i>	rocher
<i>peninsula</i>	<i>península</i>	péninsule
<i>*pepino</i>	<i>pepino</i>	en forme de concombre
<i>picacho</i>	<i>picacho</i>	pic
<i>pico</i>	<i>pico</i>	pic
<i>pillar</i>	<i>pilar</i>	pillier
<i>playa</i>	<i>playa</i>	plage
<i>plaza</i>	<i>plaza</i>	place
<i>portal</i>	<i>portal</i>	passage
<i>potrero</i>	<i>potrero</i>	enclos à bétail, paturage
<i>pozo</i>	<i>pozo</i>	puit
<i>puerta</i>	<i>puerta</i>	porte
<i>puertecito</i>	<i>puertecito</i>	petit port, petit col
<i>puerto</i>	<i>puerto</i>	port, col
<i>punta</i>	<i>punta</i>	pointe
<i>quebrada</i>	<i>quebrada</i>	ravin
<i>rancho</i>	<i>rancho</i>	ranch
<i>resaca</i>	<i>resaca</i>	ressac
<i>ria</i>	<i>ría</i>	ria, aber, estuaire

<i>rincon</i>	<i>rincón</i>	terrain à l'écart au fond d'une vallée ou coude de rivière
<i>rio</i>	<i>río</i>	rivière/fleuve
<i>rito</i>	<i>riito</i>	petite rivière
<i>roca</i>	<i>roca</i>	roche, rocher
<i>salina</i>	<i>salina</i>	saline
<i>*sandia</i>	<i>sandia</i>	sandia (nom d'un peuple aborigène)
<i>sierra</i>	<i>sierra</i>	chaîne de sommets rappelant une scie
<i>silo</i>	<i>silo</i>	silo
<i>silva</i>	<i>selva</i>	forêt
<i>*sonda</i>	<i>sonda</i>	sonde
<i>taiga</i>	<i>taiga</i>	taiga
<i>tanque</i>	<i>tanque</i>	réservoir
<i>*tinaja</i>	<i>tinaja</i>	petite nappe d'eau
<i>tombolo</i>	<i>tómbolo</i>	tombolo
<i>tundra</i>	<i>tundra</i>	toundra
<i>valle</i>	<i>valle</i>	vallée
<i>vereda</i>	<i>vereda</i>	allée bordée d'arbres
<i>zanja</i>	<i>zanja</i>	fossé
<i>zoo</i>	<i>zoo</i>	parc zoologique

INTRODUCTION

Le mémoire qui est ici soumis à votre appréciation trouve son origine dans des recherches menées antérieurement par le professeur Léonard et moi-même sur des mots français de la géographie empruntés par l'anglais d'Amérique et intégrés au lexique géographique anglais au Canada comme aux États-Unis. Les résultats de ces recherches ont été publiés en 2018 et en 2020.

Si je me suis intéressée à nouveau à l'emprunt de mots étrangers dans un pays qui se nomme les États-Unis, c'est que j'ai cherché à découvrir quelque chose qui est, bien entendu, révélé dans le titre de ce mémoire; les emprunts de termes géographiques espagnols empruntés par l'anglo-américain.

Native de l'Espagne, lors de nos recherches américaines sur les emprunts à la langue française, je me suis intéressée à la langue espagnole dont les locuteurs aux États-Unis se chiffrent à plus de vingt millions. Il nous est rapidement apparu au professeur Léonard et à moi qu'une recherche semblable à celles menées sur les mots français pouvait se faire et devrait un jour être faite sur les mots espagnols. J'ai décidé d'en faire l'objet de mes propres recherches et du présent mémoire. J'y fus fortement encouragée par le professeur Léonard qui voyait dans un tel projet une recherche pionnière au cœur d'un champ en friche encore inexploré.

Forte des connaissances et de l'expérience acquise, j'allais entreprendre ma recherche en m'attaquant, pour ainsi dire, à un territoire immense constellé de plus de deux millions de noms de lieux. Les cartes des États-Unis, qu'elles soient topographiques, hydrographiques, touristiques ou géopolitiques, donnent à voir des constellations de noms de lieux qui révèlent toute la luxuriance de la toponymie de cet immense pays. Innombrables sont les caractéristiques en tous

genres du territoire américain coiffées d'un nom indispensable à leur localisation comme à notre orientation.

On y trouve des noms d'État dont certains le *Nevada*, la *Floride*, le *Montana* et le *Colorado* sont des évocations d'une présence espagnole et historique sur le territoire national.

À une échelle inférieure à celle des États, divers noms désignent des entités administratives (municipalités, villes, parcs, etc.) et des entités naturelles ou anthropiques, c'est-à-dire de facture humaine (barrages, ponts, ports, etc.). Il s'agit d'espaces dont les limites ont été créées par décrets administratifs (canton, ville, hameau, réserve faunique).

Ces noms sont le plus souvent composés de deux termes. Chacun de ces termes a son nom. L'un d'eux se nomme : terme spécifique. C'est celui que la plupart voient comme étant le nom propre du lieu. Le second terme se nomme : terme générique. Il désigne la nature de l'identité nommée. Dans rivière Saskatchewan, le terme spécifique est « Saskatchewan » alors que « rivière » est le terme générique. Ce premier exemple offre l'occasion d'exposer une pratique qui sera maintenue le plus possible tout au long du mémoire. Puisqu'il s'agira d'une toponymie d'un pays étranger dans une langue qui n'est pas moins étrangère à plusieurs, chaque fois qu'une notion ou un concept toponymique sera abordé ou défini, il sera accompagné d'exemples toponymiques tirés de l'espace canadien.

Ce mémoire ne porte pas sur les termes spécifiques sur lesquels la très vaste majorité des toponymistes, experts des noms de lieux, font leurs recherches. Les termes génériques sont pour ainsi dire délaissés. Certes, moins variés en apparence, plus revêches à l'étude, ils n'offrent pas l'attrait des termes spécifiques. Il sera d'ailleurs question de cette *aridité* fort subjective au demeurant que présentent les termes génériques et dans laquelle nous croyons trouver l'une des explications à la relative rareté des études leur ayant été consacrées. Un autre motif au peu de

popularité des termes génériques dans la recherche en toponymie est sans doute la complexité qui ressort de l'usage que l'on a fait de ces termes. Au premier coup d'œil, des termes comme *lac*, *baie*, *détroit*, *montagne*, *rivière* semblent simples et ne pas opposer de difficultés, mais comme on le démontre en maints endroits de ce mémoire, tel n'est pas le cas. C'est à leur étude que l'on prend conscience de cette complexité.

Quoi qu'il en soit, de l'aridité et de l'aspect revêche et de la complexité des génériques, j'avais fait mes premières armes toponymiques parmi les termes génériques, j'y avais trouvé de l'intérêt, et par moment, matière à passion. Poursuivre dans cette voie m'apparut normal, mais cela n'allait pas être facile. Le bassin de toponymes était imposant, presque écrasant et je n'allais pas bénéficier de travaux antérieurs sur les emprunts de génériques espagnols comme cela avait été le cas lors de nos propres travaux sur les termes génériques en français. Je n'allais donc pas pouvoir bénéficier d'une identification préalable de termes espagnols ciblés par des toponymistes de renom. J'allais devoir les trouver moi-même. Conséquemment, il allait me falloir résoudre des problèmes épistémologiques majeurs; résolution indispensable à l'identification de critères m'autorisant à leur tour l'identification des termes génériques espagnols empruntés par l'anglo-américain et inscrits dans la géographie des États-Unis.

Avant même de plonger dans cette complexité, une fois encore l'occasion s'offre pour exposer un procédé. À compter de maintenant, une pratique commune chez les toponymistes sera adoptée dans ce mémoire. Elle consiste à abréger les syntagmes « terme générique » et « terme spécifique » pour ne parler que « du générique » et « du spécifique ».

Pour des motifs que l'on ne tardera pas à exposer, il sera très peu question d'histoire dans ce mémoire. Cette absence, on le verra, deviendra la condition de possibilité de la vérification de notre hypothèse.

Aussi, les deux paragraphes qui suivent servent à planter synthétiquement et à grands traits un décor extrêmement schématique qui laissera sitôt sa place à l'exposé des défis de notre recherche et à celui des choix qui auront dû être faits.

Des locuteurs espagnols sont présents dans l'espace nord-américain depuis le XVI^e siècle. Ils ont marqué les lieux de leur présence. L'une de ces marques est onomastique : une toponymie en langue espagnole. Le milieu sur lequel ils ont semé ce marqueur territorial et identitaire est occupé de nos jours par des locuteurs majoritairement d'expression anglaise.

À la suite de leur arrivée, ces derniers ont marqué à leur tour et de même manière le territoire de leur propre occupation. Par moment et face à des singularités géographiques peu familières, ils ont emprunté à des locuteurs d'autres langues des termes de leurs idiomes et en ont fait usage. Certains de ces emprunts sont des termes géographiques. Robert L. Herrick (1983) l'a souligné, au Nouveau-Mexique, les Anglo-Américains auront eu tendance à altérer les noms de lieux déjà existants combinant ainsi des mots de leur langue à d'autres tirés de la langue des premiers habitants des lieux ou des Espagnols les ayant précédés.

De nos jours, la toponymie officielle des États-Unis abrite encore des noms de lieux donnés par les peuples présents sur le territoire avant l'arrivée des Européens, mais aussi ceux donnés par des Européens dont la langue n'était pas celle que parle la majorité des Américains. Témoin de plusieurs phénomènes toponymiques, le répertoire national des noms géographiques des États-Unis est composite. S'y manifestent des emprunts à ces langues. Des toponymes aux spécifiques en langue anglaise portent des termes génériques en d'autres langues, notamment en espagnol.

Si la présence de génériques espagnols empruntés par l'anglais d'Amérique s'observe dans cette toponymie, nul n'a encore identifié correctement les termes qui constituent de véritables emprunts ni l'étendue de ces emprunts.

Parvenir à suivre l'évolution de chaque mot espagnol à valeur géographique depuis son apparition sur le territoire, déterminer les conditions qui auront mené à son emprunt, à son rejet ou soit encore à sa traduction est en toponymie et sur un tel territoire un projet si vaste qu'il faudrait de longues années et le travail de nombreux spécialistes en histoire, en linguistique et en géographie pour y parvenir.

Entreprendre une étude exhaustive des génériques pour cerner la réalité des emprunts dans leur complexité et dans chaque recoin des États-Unis signifie en effet non seulement en faire la genèse, mais également identifier chaque toponyme qui en aura été porteur au fil de l'histoire en caractériser l'évolution depuis son apparition jusqu'à aujourd'hui ou dans nombre de cas jusqu'à leur disparition ou leur traduction.

Le nombre de toponymes couvrant le territoire continental des États-Unis est trop élevé pour qu'une personne puisse se livrer à pareilles enquêtes documentaires et cartographiques. Car, pour y parvenir, elle doit consulter dans chacun des États les registres toponymiques étatiques, dépouiller les fonds d'archives régionaux, parcourir les monographies pertinentes. Un tel projet est titanesque.

Comment donc faire pour contourner la difficulté ? À pareille échelle, l'approche diachronique (donc historique) ne peut être envisageable. À vrai dire, nous ne l'avons jamais envisagée. Nous en tenir à une recherche dans un seul État ? Lequel et pourquoi ? Peu motivant, si l'on n'a pas déjà pour soi un ancrage affectif avec l'un d'eux. Une telle réduction de notre champ de recherche n'était donc pas envisageable. Il ne nous restait qu'à tenter l'aventure d'une approche

synchronique (dans le temps présent) pour découvrir ce que révèle la toponymie actuelle sur notre objet, le générique espagnol emprunté. C'est ainsi qu'un tout autre but fut assigné à ma recherche, celui de faire « parler » la toponymie telle qu'elle se présente aujourd'hui, afin qu'elle révèle ce qu'elle peut « dire » sur les emprunts des termes génériques espagnols.

Si, comme on le verra, une étude portant spécifiquement sur les génériques espagnols en tant qu'emprunts par l'anglais d'Amérique n'a encore jamais été faite, aucune, a fortiori, n'aura emprunté la voie d'une approche synchronique.

Inspirée par des travaux, dont ceux que le professeur Léonard et moi avons menés, j'ai pris le parti de tenter l'aventure *synchronique*. Elle consiste à faire un état des lieux, c'est-à-dire à considérer la toponymie actuelle des États-Unis pour tenter d'y identifier des termes génériques espagnols dont on peut dire qu'ils sont de véritables emprunts. Adopter la toponymie actuelle pour corpus de départ, certes, mais comment faire pour procéder à l'identification aussi précise que possible des emprunts ? Chaque terme générique espagnol dans cette toponymie pouvait-il être qualifié d'emprunt ? Sinon, comment distinguer ceux qui peuvent l'être ? Nous avions à le découvrir. La seule manière de le savoir était de tenter l'aventure.

Puisque tenter cette aventure et répondre à toutes ces questions de recherche ne pouvait se faire de manière désordonnée et sans fil conducteur, une hypothèse les recouvrant devait être énoncée. Elle allait servir à la fois de balise et d'objectif. La voici : nous soutenons qu'il est possible d'identifier des emprunts de génériques toponymiques à la langue espagnole par l'anglo-américain sur la seule base d'une étude de la toponymie officielle et contemporaine telle qu'elle se présente dans la nomenclature toponymique officielle des États-Unis d'Amérique.

Faire une telle extraction de ces emprunts aura été un projet d'envergure puisque la base de données toponymique numérique officielle interrogée abrite pas moins de deux-millions-deux-

cent-soixante-dix-mille noms de lieux. Une base et des noms qui, comme cela sera exposé, ne se seront pas laissé interroger facilement. Nombreux auront été les défis à relever, les entraves et les embuches à éluder.

Les chapitres qui suivent font état de mon enquête et de ce que cela m'aura permis de découvrir sur les termes génériques espagnols empruntés par l'anglo-américain tels qu'ils se présentent dans la toponymie officielle américaine. Avant d'en présenter la séquence, je précise qu'ils sont précédés d'un glossaire (page xix). Y figure aussi le sens ou la traduction de termes espagnols présents dans le mémoire.

Le corps de ce mémoire qui se décline en trois parties est précédé d'une revue de littérature dans laquelle est passé en revue l'ensemble des publications pertinentes à la recherche.

La première partie du corps du mémoire est consacrée à l'exposition du cadre théorique. Ce cadre se présente en trois segments. Dans le premier sont exposées les notions élémentaires de la toponymie, discipline récente dans l'histoire des sciences et avec laquelle relativement peu de gens sont familiers. Il s'agit en quelque sorte d'une entrée en matière qui facilite un premier contact avec le vocabulaire toponymique.

Succède le second segment. Y est abordé le phénomène de l'emprunt linguistique depuis les premiers usages d'un terme étranger jusqu'à sa fusion dans la langue emprunteuse. Sont également identifiés certains indices qui facilitent l'identification des emprunts comme certains obstacles qui la gênent.

Le troisième et dernier segment consacré à l'exposition du cadre théorique porte sur l'emprunt d'un terme générique toponymique. Il endosse un nombre de rôles particuliers et se donne à voir dans des contextes non moins particuliers. Ils conditionnent son apparition dans la langue

emprunteuse et son évolution. On le verra, des particularismes plus spécifiques encore jouent lors du processus de l'emprunt de termes destinés à jouer pareils rôles. Là encore, nombre de difficultés s'opposent à l'identification d'un terme générique toponymique véritablement emprunté. Ces particularismes comme ces spécificités offrent ainsi à voir le cadre de la problématique¹ à l'œuvre. Il aura fallu s'atteler à la résoudre.

La seconde partie du mémoire est consacrée à la méthode qu'il nous aura fallu mettre au point en vue d'une identification la plus assurée des véritables emprunts de génériques toponymiques d'origine espagnole par l'anglo-américain. Cette méthode se prête à une segmentation en binôme. Dans le premier segment de ce binôme sont exposés l'aire de recherche, le corpus analysé ainsi que les principaux facteurs à prendre en compte pour cerner la réalité de l'emprunt. Les difficultés et les entraves à cette traque comme les manières de les aplanir ou de les éluder sont dépeintes dans le second segment.

La troisième et dernière partie comprend deux segments. Dans le premier sont alignés les résultats obtenus suite aux tris successifs qui auront jalonné l'identification des emprunts recherchés. Les génériques identifiés et les motifs de leur élection au statut d'emprunt sont exposés. Dans le second segment sont étalés des réflexions et commentaires critiques sur la valeur relative des résultats obtenus. Le succès de la recherche y est tempéré.

Le mémoire se referme sur une conclusion dont les linéaments sont déjà en partie présents dans ce qui vient d'être écrit.

Cette introduction se referme elle aussi. En dépit de la complexité de l'objet de ce mémoire et de la nature des génériques, nature qui en fait le moins attractif de deux termes qui composent le

¹ L'acception retenue pour le terme « problématique » est la suivante : ensemble de questions ou de problèmes posés en rapport à un sujet déterminé.

toponyme, les défis qu'une telle recherche m'aura opposés seront parvenus, *a contrario*, à me convaincre de son bienfondé et à susciter chez moi de la passion. Passion partagée par mon directeur de mémoire avec lequel j'ai eu des discussions théoriques animées et au cours desquelles, le cri « *eureka* » ou son équivalent a plus d'une fois jailli d'une voix en mon intérieur. Je le remercie une fois encore pour son aide, son souci du détail et sa méticulosité qui se sont traduits par des avis, des suggestions et des corrections pointilleuses répétées. Elles auront grandement contribué à l'amélioration de l'expression finale de mes idées et de mes propos dans une langue qui, chez moi, est seconde.

REVUE DE LITTÉRATURE

Nous l'avons précisé en introduction au présent travail, ce mémoire occupe une place laissée en friche. En cela il faut entendre, un domaine encore trop inexploré, inexploité. Si beaucoup a été écrit sur la toponymie très peu de spécialistes se sont penchés sur la question des génériques en général. Produire une mémoire sur les génériques espagnols empruntés par l'anglais en terre nord-américaine est une incontestable singularité. De cette originalité découle un corollaire, celui d'une indigence de travaux, de sources de travaux pionniers portant sur les génériques espagnols sur lesquels nous aurons pu nous appuyer pour élaborer une épistémologie du générique en tant qu'emprunt à l'espagnol.

Les premières initiatives dans le champ d'études des emprunts de génériques tels que vus depuis des spécialistes locuteurs de l'une ou l'autre des langues empruntées sur le continent sont venues du Canada. Elles ont porté sur des termes géographiques en langue française ayant trouvé leur place dans la nomenclature des génériques anglo-canadiens et anglo-américains. Le professeur Léonard et moi y avons contribué. L'inclusion des travaux découlant de ces initiatives est essentielle, que certains d'entre eux ont abordé diverses questions qui se retrouvent dans notre mémoire. Elles jalonnent le parcours obligé que doit emprunter celle ou celui qui aborde le phénomène de l'emprunt toponymique des génériques en Amérique, quelle que soit la langue d'emprunt.

Nous avons déjà évoqué l'état clairsemé de la littérature sur le phénomène des emprunts de génériques. De fait, très peu de géographes, historiens, linguistes ou toponymistes se sont penchés sur le cas de génériques au Canada comme aux États-Unis.

Dictionnaires, lexiques et ouvrages encyclopédiques

Dictionnaires et sources encyclopédiques

Indispensables à la définition de notre objet, nous aurons consulté de nombreux ouvrages généraux desquels se détachent certains qui méritent d'être mentionnés. Au premier chef nous signalons le *Grand Larousse de la langue française* qui pose l'emprunt linguistique en termes clairs tout en soulignant ce qu'il porte d'obscur. Nous n'avons pas rebuté à passer au crible ce qu'en disent les auteurs des entrées pertinentes de l'encyclopédie en ligne *Wikipédia*, car elles autorisent une consultation comparative de la notion d'emprunt telle qu'elle est perçue par des experts en langue espagnole, anglaise et française.

Le nom de lieu étant d'abord et avant tout un fait de la langue, nous nous sommes aidée du *Dictionnaire de la linguistique* de Georges Mounin (1974) sur la linguistique et y avons eu recours au besoin lorsqu'il aura fallu nous familiariser avec des termes relevant de cette discipline.

Puisque notre étude porte sur un emprunteur, l'anglo-américain, l'*Oxford English Dictionary* [OED] se sera montré utile chaque fois qu'il aura fallu repérer une origine que seule l'étymologie pouvait révéler. Il s'est particulièrement révélé utile comme instrument de certification d'intégration des mots étrangers à la langue anglaise.

Et comme le terme géographique emprunté est d'origine espagnole, nous avons eu recours au *Diccionario esencial de la lengua española* (2006) en ligne de la *Real Academia Española de Madrid* pour établir le profil sémantique des termes génériques étudiés.

Toutefois, dans certains cas, le recours au dictionnaire de M. M. Mathews (1966) *Americanisms; a dictionary of selected Americanisms on historical principle* s'est révélé utile lui aussi pour cerner les sens qu'ont pu prendre certains génériques empruntés sur le sol d'Amérique.

Le vocabulaire de la toponymie

Bien qu'elle soit une science jeune, la toponymie a son vocabulaire et il est abondant. Deux lexiques se seront montrés fort utiles; au premier chef, le *Lexique des termes utiles à l'étude des noms de lieux* (1975) coécrit par Henri Dorion et Jean Poirier. C'est incontestablement le mieux fourni et le plus complet. Vient en second, le *Glossaire de la terminologie toponymique* de Naftali Kadmon du Groupe de travail sur la terminologie toponymique du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques (traduction par la Commission de toponymie du Québec). Le *Diccionario de términos geográficos* de F. J. Monkhouse (1978) s'est également révélé fort utile.

Ouvrages sur la toponymie

L'autorité toponymique américaine

L'aire de notre étude étant les états continentaux des États-Unis et notre corpus étant constitué des toponymes officiels de ce pays, nous aurons eu à fréquenter certains ouvrages clés publiés par l'autorité toponymique américaine et les articles forts utiles publiés par l'un de ses membres les plus éminents, Donald J. Orth. Voici des titres parmi les plus importants de la documentation offerte par l'autorité toponymique américaine : *Principles, Policies and Procedures: Domestic Geographic Names* (2016) rédigé par le *Domestic Names Committee; Annual Report to the Secretary of the Interior Fiscal Year (2014)* publié par le *United States Board on Geographic Names*.

D. J. Orth aura contribué à mieux nous faire connaître l'autorité toponymique américaine dans *The U.S. Board on Geographic Names : An Overview (1990)*, nous faire connaître ses règles, principes et procédures dans *Principles, Policies and Procedures : Domestic Geographic Names (1997)* et sa politique normalisation des noms de lieux dans *Domestic geographical names standardization*

in the United States (1986). C'est également à D. J. Orth et R. Payne que l'on doit *The National Geographic Names. Phase II Instructions* (1987) dont l'annexe G intitulée *Map Feature Guide* s'est révélée essentielle à notre inventaire.

La toponymie aux États-Unis

La toute première étude sur les noms géographiques dans l'ensemble des États-Unis remonte à 1816 et on la doit à Egbert Benson (Stewart, 1945).

Les ouvrages produits par George R. Stewart *Names on the Land; A Historical Account of Place-Naming in the United States* (1945) et *American place-names; a concise and selective dictionary for the continental United States of America* (1970) auront permis d'enrichir nos connaissances sur la nomenclature nationale chez nos voisins du Sud. Y sont abordés dans un cadre de généralités, le phénomène de l'emprunt des génériques et leur intégration aux spécifiques. Il est nécessaire de préciser que les références aux génériques espagnols y sont rares, confuses et imprécises en raison de référence à une nomenclature qui nous est apparue manquer de clarté.

D'autres contributions méritent d'être signalées. Celles de chercheurs tels Meredith F. Burrill (1956a), Janet H. Gritzner (1972) et Jon C. Campbell (1991), lesquels ont apporté des contributions appréciables.

Meredith F. Burrill (1902-1997) géographe et ancien président de l'*United States Board on Geographic Names (USBGN)* se distingue tant en raison de l'intérêt qu'il a pu porter aux génériques que du fait qu'il occupa un poste central pendant des décennies au sein du *United States Board on Geographic Names*. Ce poste lui aura permis d'avoir accès privilégié à une masse considérable d'information sur les noms de lieux de son pays. Mu par un intérêt réel envers les termes génériques, il a souhaité en faire un inventaire aussi exhaustif que possible.

Le générique et son rôle

D'autres ouvrages et articles généraux sur les génériques sont venus compléter la revue indispensable à notre saisie de l'origine, du rôle et de l'importance des génériques. Il faut mentionner en premier lieu deux articles en enfilade connus sous les titres *Toponymic Generics I* et *Toponymic Generics II* (1956b) produits par Meredith F. Burrill. Ils portent spécifiquement sur cet élément du toponyme. Burrill sera sans doute le toponymiste américain qui aura porté le plus d'attention à la nature et au rôle des génériques. On lui doit d'avoir dressé la liste la plus exhaustive des termes génériques sur le territoire des États-Unis. Dans leur article intitulé *The Meanings of the Generic Parts of Toponyms: Use and Limitations of Gazetteers in Studies of Landscape Terms* (2013) Derungs et al. auront tenté pour leur part d'établir la part des fonctions des génériques, conservés dans les toponymes dont les génériques sont agglutinés aux spécifiques, phénomène relativement fréquent (Dorion & Poirier, 1975) et question d'une pertinence relative à laquelle nous avons été confrontée.

Le phénomène de l'emprunt

L'emprunt comme phénomène linguistique

Notre étude portant sur le phénomène de l'emprunt, l'ouvrage intitulé *L'emprunt linguistique* produit par Louis Deroy (1956) se sera révélé fort utile à la saisie de la dynamique de l'emprunt tout comme celui de Jean Dubois (2007) intitulé *Linguistique & sciences du langage*. Sont aussi venus à notre rescousse le livre de M.-F. Mortureux (1997) intitulé *La lexicologie entre langue et discours* et l'article de J. Humbley (1974) ayant pour titre : *Vers une typologie de l'emprunt linguistique*. A. Thibault (2004) aura quant à lui traité utilement de l'évolution sémantique des emprunts.

L'emprunt en toponymie

Les emprunts résultant du contact des peuples et de leurs langues, trois auteurs nous auront apporté leurs lumières sur ce phénomène central. Uriel Weinreich avec son livre *Languages in contact, findings and problems* (1953) et Christian Morissonneau (1972) dans son chapitre intitulé « Noms de lieux et contact des langues; une approche de la choronymie du Québec » et Bernard Comrie (2000) avec son article intitulé *Language Contact, Lexical Borrowing, and Semantic Fields*.

Études américaines portant sur les génériques empruntés

L'anglais, langue dominante sur le continent nord-américain, aura apporté avec lui des emprunts acquis en Europe au fil des siècles; emprunts aux Français, emprunts l'anglais et à bien d'autres langues. Implantée en Amérique, cette langue s'est enrichie d'autres termes empruntés aux langues des premiers habitants, mais aussi aux autres langues européennes présentes en Amérique.

Parmi les termes empruntés à la langue française figurent des termes géographiques dont certains jouent le rôle d'emprunts. Ils auront fait l'objet d'études. Nous en mentionnons quelques-unes, car les connaissances sur les emprunts de génériques français par l'anglais en Amérique autorisent une comparaison et une mise en relief des emprunts à l'espagnol.

Auparavant, examinons les études américaines portant sur les termes génériques en général.

L'emprunt des génériques

L'on est redevable à J. Neilson Barry (1915) d'avoir été le premier à avoir traité quoique brièvement des emprunts de génériques français et espagnols dans son article intitulé *Spanish and French Relics in America*, publié dans *The Quaterly of Oregon Historical Society*.

Meredith F. Burrill publia sur de nombreux sujets en toponymie et six de ses articles parus entre 1954 et 1961 abordent la question des génériques. Son article *Generic Terms in United States Watercourses* (1961) aborde les génériques en hydronymie. Wilbur Zelinsky (1921-2013) avec *Some Problems in the Distribution of Generic Terms in the Place-Names of the Northeastern United States* (1955) et Robert W. Bastian avec *Generic Place-Names and the Northern—Midland Dialect Boundary in the Midwest* (1977) ont abordé la question des génériques dans le cadre d'études portant sur des régions, génériques de localités et de cours d'eau dans le Midwest américain. Meredith F. Burrill en consacra un (1957) sur la toponymie de la Virginie. À moindre échelle, d'autres chercheurs se sont penchés sur l'état des génériques de la province *West Jersey* (Zinkin, 1984), sur l'état de ceux de la côte du Maine (Sands, 1959) et enfin de ceux de l'Oklahoma (Milbauer, 1996).

L'emprunt de génériques français

Pierre Daviault (1952) aura été le premier à se pencher sur l'identification de l'ensemble de génériques français ayant fait l'objet d'incontestables emprunts par l'anglais dans l'ensemble de l'Amérique du Nord. À sa suite, mais presque vingt ans plus tard, Alan Rayburn (1970) ancien secrétaire de la Commission de toponymie du Canada a fait enquête sur pareils emprunts dans un article intitulé *English Geographical Names in Canada with Generic Terms of French Origin*. Presque quarante ans plus tard, le professeur André Lapierre, linguiste et président sortant de la Commission de toponymie de l'Ontario, a produit un article offrant un aperçu synoptique de la nomenclature géographique au Canada (2009b) dans lequel il attira l'attention sur des innovations dans la terminologie toponymique nord-américaine. Il y traita notamment des génériques *rapides*, *portage*, *chenal/snye*, *butte*, *coulée* et *goulet/gully* bien présents dans la nomenclature géographique du Canada comme des États-Unis. La même année, il exposa lors de la réunion

annuelle de la Société canadienne d'onomastique à l'Université Carleton (2009a), son étude statistique des fréquences absolues de quatre génériques (*butte, rapids, coulee et portage*) dont la signification a été modifiée et adaptée au contact du référent nord-américain.

Doit être soulignée la thèse de Randall Augustus Detro (1970), mémoire pionnière consacrée à l'étude synchronique et diachronique de génériques français louisianais.

Des chercheurs adoptant pour leurs travaux soit l'aire nationale, soit encore des aires étatiques ou régionales, ont produit des analyses portant sur un générique français en particulier. C'est le cas d'E. G. Gudde (1947) avec l'élément « butte » en Californie, mais aussi d'E. W. McMullen avec l'élément « prairie » aux États-Unis (1957) avant qu'il ne se concentre sur ce même élément au Michigan (1959). Dans son étude succincte publiée sur le générique « prairie » au Michigan en 1957, E. Wallace McMullen a mis en évidence le rôle référentiel, essentiel et prégnant qu'ont pu jouer de nombreux noms de prairies au Michigan en raison de leur antériorité sur les noms de localités. Leur éviction progressive, comme le professeur Léonard et moi l'avons souligné (2018) nous rappelle que non seulement les termes spécifiques ont une vie, mais leurs génériques aussi.

Lors du Premier congrès international sur la toponymie française de l'Amérique du Nord, lequel s'est déroulé à Québec en juillet 1984 et dont les actes furent publiés deux ans plus tard (Commission de toponymie du Québec, 1986), quatorze communications consacrées à la toponymie française aux États-Unis furent présentées par des experts pour la plupart Américains. L'élément générique emprunté au français n'y fut véritablement traité que dans une seule, celle de Randall Augustus Detro qui, tout comme sa thèse, porta sur la Louisiane.

Ceci clôt la part accordée au traitement des génériques en général et des génériques français en particulier sur le sol nord-américain. On le verra dans les lignes qui suivent, le traitement accordé aux génériques espagnols est combien plus modeste encore.

L'emprunt de génériques espagnols

L'étude des génériques d'origine espagnole empruntés par l'anglo-américain n'a pas véritablement attisé la curiosité des chercheurs. Aucune étude synoptique et en profondeur n'a encore été faite sur le sujet. Des auteurs se seront limités à des survols portant sur des génériques particuliers ou dans des régions particulières.

Seule Mary Austin (1933) aura été la première chercheuse à véritablement se pencher sur les génériques espagnols dans son article intitulé *Geographical Terms from the Spanish*. Elle y fait référence à un peu plus d'une trentaine des termes génériques espagnols. Elle complète son article en y ajoutant un glossaire contenant des *geographically descriptive words* (termes géographiques descriptifs) où les noms, qui pourraient jouer le rôle de génériques dans les toponymes se mêlent à des adjectifs, termes qui jouent essentiellement le rôle de spécifiques dans les toponymes. De plus, les descriptions fournies sont parfois clairessemées d'imprécisions.

Aucun autre chercheur n'a embrassé pour thème de recherche les génériques espagnols empruntés par l'anglo-américain pour produire une monographie sur la question. Aussi, faut-il butiner d'une étude générale ou particulière à l'autre pour découvrir des génériques espagnols enfouis parmi ceux des corpus traités. C'est précisément sur ces études qu'il nous a fallu parcourir que portent les paragraphes qui suivent.

Les termes génériques sont traités dans plusieurs articles de Meredith F. Burrill. Certains parmi ces génériques sont des termes espagnols. Dans *Principles Underlying Domestic Place Name Decisions* (1949), le générique *peñasco* (rocher) est traité seulement en relation avec l'usage de signes diacritiques tel le tilde (~) espagnol. D'autres termes, tels que *río*, *arroyo*, *canyon*, *mesa* et *rincón* sont nommés parmi d'autres génériques non espagnols. Pascale Smorag traite dans son

article *Spanish Place Names Beyond the US-Mexican Border: From Ethnic to Mainstream* (2006) souligne quelques aspects intéressants à propos de certains génériques aux États-Unis.

Autres ouvrages consultés

Le livre de Carmen Val Julián *La realidad y el deseo : Toponymie du découvreur en Amérique espagnole (1492-1520)* (2011), a été consulté afin d'expliquer la valeur symbolique des toponymes durant la colonisation espagnole.

Par rapport à l'évolution de la langue espagnole, *La lengua de ayer : manual práctico de historia del español* de la philologue Lola Pons Rodríguez (2010) et *Fonología y fonética históricas del español* (2012) de Manuel Ariza Viguera se sont révélés fort utiles à la compréhension de la dynamique évolutive de la langue espagnole.

Conclusion

Du fait qu'ils ne sont pas spontanément perçus comme éléments des noms propres, les génériques ne sont pas de nature à attiser la curiosité des chercheurs non plus que celle des usagers des toponymes. On vient de le voir, en résulte une nette rareté de recherches ayant porté sur les génériques espagnols. Heureusement, les recherches menées sur le phénomène analogue en langue française sont à l'origine d'une littérature qui sans être fournie, porte en elle des questions d'enquête, des questions d'ordre épistémologique ainsi que des pistes méthodologiques à emprunter bien qu'elles ne combleront pas le vide de connaissances factuelles et méthodologiques concernant l'objet de notre mémoire. Aussi, avons-nous nettement l'impression d'apporter ma contribution.

Cette recension débouche sur la première partie de ce mémoire, une présentation du cadre théorique. Il est composé de trois segments.

1e PARTIE - CADRE THÉORIQUE

Le cadre théorique qui suit se présente en trois segments. Le premier est consacré aux notions élémentaires de la toponymie, le second au phénomène de l'emprunt linguistique et les indices qui facilitent l'identification des emprunts comme certains obstacles qui la gênent. Quant au troisième, il porte sur le cas particulier de l'emprunt qu'est le terme générique en toponymie, terme qui a ses particularités dont certaines jouent dans la problématique à l'œuvre.

1.1 Toponymie et toponyme

La toponymie est vieille comme le monde.
L.-E. Hamelin et H. Dorion (1966, p. 3)

Les lecteurs trouveront dans le texte qui suit des similitudes avec le cadre décrit par le professeur Léonard et nous-même sur les emprunts à la langue française dans la recherche complétée en 2017 (2018, 2020). Le cadre théorique présenté ici est presque le même. Des différences de plus en plus marquées apparaîtront dès qu'il sera question des entraves épistémologiques originales à la présente recherche, entraves auxquelles nous n'aurons pas été confrontée lors de la recherche sur les emprunts au français.

Or, comme toute recherche à visée scientifique s'inscrit dans le cadre épistémologique d'une science, le présent segment est une présentation de cette science et de son objet. Cette présentation est d'autant pertinente que la science n'a pas le même âge que son objet. C'est le cas de toutes les sciences, mais dans le cas de la toponymie, il faut presque encore parler de l'enfance, sinon d'une jeunesse encore toute fraîche.

« La toponymie est vieille comme le monde. » Ce sont là les mots qui forment l'incipit du recueil de réflexions méthodologiques argumentées que rédigèrent deux pionniers de la science toponymique au Canada, Louis-Edmond Hamelin et Henri Dorion. Reprenant cet énoncé lapidaire dans un article, ils poursuivent :

« ... si les noms de lieux ont existé de tout temps, la toponymie, elle, est fort jeune. Bien rares en effet sont les hommes de lettres ou de science qui, avant le deuxième tiers du siècle dernier, ont songé à considérer les noms de lieux autrement que comme de simples références de localisation et à en retirer des enseignements qui dépassent le niveau de la nomenclature » (1966, p. 195).

Ainsi, la science qui étudie les toponymes ne prend forme qu'au milieu du XIXe siècle. L'adjectif « toponymique » fait son apparition en 1853, le substantif « toponyme » en 1862 (Dorion & Poirier,

1975, p. 136). La toponymie, affirment Louis Deroy et Marianne Mulon, n'est devenue une discipline scientifique que le jour où « la rigueur de l'analyse a remplacé le dilettantisme » (Deroy & Mulon, 1992, p. 1).

1.1.1 La toponymie

La toponymie est une science dont on peut dire qu'elle est une science interdisciplinaire puisque logée à la convergence de la géographie, de la linguistique et de l'histoire » (Dorion et Poirier, 1975, 137). Le mot qui la désigne revendique des racines grecques. Il est le produit d'une agglutination des termes *topos* (lieu) et *onuma* (nom). Mais, la toponymie, c'est plus que cela. Cherchant, semble-t-il, à saisir la réalité de la toponymie, les auteurs du dictionnaire *Les mots de la géographie* (1992) offre du mot l'une des définitions les plus concises : « État et science des noms de lieux ou *toponymes* » (Brunet et al., 1992, p. 485). Cette concision appelle un développement. Aussi peut-on dire du mot *toponymie* qu'il sert à désigner l'étude scientifique des toponymes d'une part, mais également l'ensemble des noms de lieux circonscrits à l'intérieur d'une aire donnée. Ainsi, peut-on parler de la toponymie du Canada, de la toponymie de l'Alberta. On dira par ailleurs de ceux qui étudient les noms de lieux qu'ils sont des toponymistes. Puisqu'elle est science, on peut dire de la toponymie qu'elle est située au carrefour d'autres sciences, notamment de la linguistique (le toponyme est un fait de langue), de la géographie (le toponyme est intimement lié à un lieu) et de l'histoire (le toponyme a une vie qui s'étend de son apparition à sa disparition)

Les toponymistes se penchent sur les noms de lieux ou noms géographiques pour les étudier sous tous rapports; leur constitution lexicale et phonétique, leur formation grammaticale, de même que leur mode d'écriture, leur prononciation et enfin leur traduction d'une langue à une autre. Ainsi, entrent dans le champ de la science toponymique les questions liées à la cueillette des noms de

lieux, leur identification, leur normalisation, leur utilisation, leur évolution et les altérations qu'ils subissent au fil du temps (Dorion & Poirier, 1975). De sa définition de la toponymie et de la description sommaire qui vient d'être donnée de l'objet de cette science, on peut en conclure qu'elle est une discipline complexe et que les noms de lieux recèlent quantité d'informations. De son objet, le toponyme, il peut être dit plus de choses encore.

1.1.2 Le toponyme

Le toponyme, « terme traditionnellement employé pour désigner les noms propres de lieux » identifie, singularise l'entité. Il en va du baptême d'un lieu comme de celui d'un nouveau-né, il confère une identité. L'ensemble des toponymes d'une aire donnée constituent une composante essentielle du paysage linguistique façonné par les humains au fil du temps (Dorion & Poirier, 1975).

On l'aura compris, le toponyme a des synonymes; « noms de lieux » et « noms géographiques ». Ces mots et locutions seront employés indifféremment dans ce mémoire; emploi qui vise à atténuer l'inévitable monotonie que fera ressentir leur emploi.

1.1.2.1 Types de toponymes

Dans leur lexique des termes utiles à l'étude des noms de lieux (1975, p. 137), Dorion et Poirier distinguent divers types de toponymes selon qu'ils sont : « administratif, d'appartenance, commémoratif, dédicatoire, descriptif, familial, primitif. Selon leur mode de formation, on a des toponymes simples, composés, hybrides. Par référence à leur statut, on distingue des toponymes : officiels, non officiels, optionnels, alternatifs, parallèles, désuets, normalisés ».²

² Se reporter au *Glossaire des termes toponymiques et linguistiques* pour les définitions de chacun des types mentionnés.

1.1.2.2 Composition du toponyme

S'il est souvent dit et répété que le toponyme est le nom propre du lieu, dans les faits, l'affirmation mérite d'être nuancée. La composition du nom de lieu et ses éléments constitutifs nous éclairent là-dessus. Les noms de lieux sont effectivement et le plus souvent composés de deux termes : un terme générique et un terme spécifique. Regardons-y de plus près.

1.1.2.2.1 Le terme générique. Dans notre mémoire, il occupe la place centrale puisque c'est sur lui que porte notre enquête. Il constitue la partie intégrante du toponyme, le terme ou élément générique identifie de façon générale la nature de l'objet géographique dénommée (Kadmon et al., 1997). En Alberta, les montagnes Rocheuses abritent le fameux lac Louise. Les termes montagnes et lac indiquent le type d'entité désignée dans chacun des toponymes montagnes Rocheuses et lac Louise.

1.1.2.2.2 Le terme spécifique. Le terme spécifique est constitué de la partie d'un toponyme qui « identifie, personnalise de façon particulière l'entité géographique dénommée. Il peut comporter un article ou un autre élément linguistique, ou bien les deux » (idem). En Alberta, la capitale Edmonton, la rivière Saskatchewan Nord et lac La Biche sont des noms fréquemment entendus. Dans la phrase précédente, les termes, Alberta, Edmonton, Saskatchewan Nord et la Biche constituent des éléments spécifiques. Henri Dorion et Jean Poirier (1975) distinguent entre spécifique simple, composé d'un seul mot (comme « Royal » dans mont Royal), et spécifique composé, lorsque le spécifique principal est accompagné d'un déterminatif. Le déterminant peut être agglutiné au spécifique principal, par exemple dans Bagotville (Bagot+ville) au Québec; ou non agglutiné comme dans Château-Thierry (France) et *Frauendorf an der Au* (Allemagne).

Ces mêmes toponymistes (1975) précisent également que « c'est plus la fonction de chacun des éléments que leur sens qui détermine s'il s'agit d'un terme générique ou d'un terme spécifique ». Ainsi, le terme « Lacs » occupe la fonction de spécifique dans le toponyme rivière des Lacs (Québec). Il s'agit dans ce cas précis d'un terme connu pour être un générique, mais qui, dans ce cas précis endosse la fonction de spécifique. Le terme générique perd sa fonction, en étant pour ainsi dire promu au rang de spécifique (*idem*).

Le spécifique peut être constitué de nombreux mots tels les noms *Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine* (municipalité québécoise) et *Lac J'En-Peux-Plus* toponyme qui désigne une nappe d'eau également située au Québec. La complexité d'un spécifique peut se fondre dans une agglutination de termes qui le compose. Le toponyme californien *Salsipuedes Canyon* (« Sors si tu peux » *Canyon*) en constitue un parfait exemple. On remarquera qu'en plus d'un terme générique et d'un terme spécifique, le toponyme peut contenir des éléments grammaticaux (prépositions, articles, locutions adverbiales, etc.).

L'élément spécifique peut se présenter seul, soit parce que l'élément générique ne s'impose pas comme dans de cas des noms d'agglomérations ou éconymes (par exemple, Paris, Montréal, Edmonton), soit parce que les usagers omettent les termes génériques, comme dans les noms des cours d'eau ou hydronymes (*idem*), par exemple La Seine, France, la Saskatchewan Sud ou Le Léman (lac situé en France et en Suisse).

L'élément spécifique peut comprendre des apports de langues différentes : on parle alors de *spécifiques hybrides*; ceux-ci peuvent être ou non soudés, tels *Caronport* (Sask.) et *North-West Brazeau River* (Alb.).

1.1.2.2.3 L'appellatif. Un toponyme peut être constitué d'un seul mot généralement employé comme générique. Un tel terme générique acquiert alors la fonction de spécifique. On désigne un tel toponyme sous le vocable d'appellatif. *L'Étang* et *la Décharge* au Québec ainsi que *The Coteau* en Saskatchewan en représentent des exemples d'appellatifirier (Dorion & Poirier, 1975). Les appellatifs, tels ceux présentés pour exemples, sont habituellement composés d'un élément grammatical, généralement un article.

1.1.2.3 Fonctions du nom de lieu

1.1.2.3.1 Fonction utilitaire. Le nom de lieu sert, on le sait, à la localisation et à l'orientation ce sont là des fonctions utilitaires incontestablement importantes. Sans nom de lieu, l'on ne peut dire d'où on vient ou l'on va, si ces lieux sont hors vue. On ne peut dire où l'on était ni où l'on sera. Comme l'on ne peut dire où l'on souhaite que quiconque se rende ou fasse parvenir un bien. Ce sont là des évidences. Autre fonction utilitaire, le toponyme vise la communication (Dorion, 1993). Énoncé ou affiché, il informe. En situation de contact des langues et des cultures, il informe différemment les groupes en présence et sa fonction symbolique s'exerce non moins différemment.

1.1.2.3.2 Fonction symbolique. Une autre fonction n'est pas toujours d'une immédiate évidence. Qu'elle soit présente lors de la création même du nom de lieu et que celui-ci l'acquière au fil du temps, la fonction symbolique du nom géographique est digne d'attention. À les fréquenter, les noms de lieux se chargent d'une valeur affective et leur évocation suffit parfois à éveiller des émotions liées à des événements qui font sens. Entre soi et lieu se forment des liens et son nom de par sa force d'évocation et l'émotion qu'il fait surgir révèle son pouvoir dynamique sur nous. Les chansons aux titres évocateurs *Je vais revoir ma Normandie*, *Georgia on My Mind*,

Garota de Ipanema, It's a long Way to Tipperary et *Mi Salamanca* ont pour objet le pouvoir qu'à un nom de lieu d'émouvoir et de provoquer l'éveil de souvenirs. Veut-on débaptiser un lieu pour le baptiser autrement que des voix s'élèvent souvent pour réclamer qu'il soit maintenu tant l'attachement des utilisateurs de tels noms est réel, quasi palpable. Cherchant l'utilité tout autant à jouir de l'utilitaire que du symbolisme, les Européens ont dès leur arrivée nommé les lieux de leurs « découvertes », de leurs implantations. L'auteur Val Julián affirme que « découvrir, c'est d'abord nommer. Et nommer un lieu, c'est en prendre possession » (2011, p. 10). « La dénomination scelle la domination » (Léonard, 2008, p. 18).

« [L]a parole peut avoir alors autant de puissance que l'action. Ainsi, la parole du baptême énoncée par le découvreur, quand il prend possession d'un lieu, se veut chargée d'efficacité historique et juridique. Donner le nom, c'est fonder un droit, s'adjuger la primeur d'une découverte, initier une possession » (Val Julián, 2011, p. 10). L'hostilité violente qui entourait le conflit opposant la Grèce et la Macédoine du Nord sur la question du nom « Macédoine » que la Grèce estimait être un bien patrimonial lui appartenant en propre (Strickland, 2018), le contentieux opposant le Japon et la Corée du Sud autour des noms « Mer du Japon » et « Mer de l'Est » et le conflit qui mina les relations entre ces deux pays entraîna les interventions diplomatiques soutenues de l'ONU et de l'Organisation hydrographique internationale (Kim, 2020, 17 novembre) illustrent bien la puissance symbolique dont peuvent être investis les toponymes.

1.1.2.4 L'évolution d'un toponyme

Tout comme les mots auxquels les humains donnent « vie », les toponymes naissent et connaissent une vie plus ou moins longue au cours de laquelle ils peuvent être sujets à des transformations ou aux accidents de parcours. Puis, leur destin les mène vers une disparition à plus ou moins brève

échéance. La tâche du toponymiste consiste à rendre compte de la vie des noms de lieux, mais aussi de participer à leur gestion dès lors qu'un état leur confie cette tâche.

1.1.2.4.1 Naissance. Nommer un lieu est un acte conscient. Quant au choix du nom, le bassin dans lequel on peut puiser est sans limites connues. Toutefois, quand le nommant puise dans l'ensemble de son système référentiel pour accorder au lieu un nom (Dorion, 1993), le choix s'élargit considérablement. Le terme spécifique choisi peut inscrire le toponyme dans l'une ou l'autre de nombreuses catégories. C'est ainsi que le toponyme nouvellement créé est soit descriptif, d'appartenance, honorifique, commémoratif, etc. Quant au générique, le système référentiel du nommant fait en sorte que le choix s'accorde non seulement sur la représentation que le nommant se fait du lieu à nommer, mais aussi sur l'ampleur et l'exactitude du vocabulaire à sa disposition (Burrill, 1991). Un nommant pourra faire usage du générique *étang* pour désigner un espace hydrique qu'un géographe estimera être plutôt un *marais*. Ainsi, les autorités toponymiques interviennent-elles parfois pour rectifier le générique d'un toponyme.

1.1.2.4.2 Évolution. Le toponyme n'est pas un élément statique. Il peut au cours de sa vie connaître une popularité et connaître un usage relativement important. S'il est éloigné, en marge de l'écoumène, il se retrouvera moins souvent sur les lèvres et connaîtra une existence paisible au prix parfois d'une existence écourtée, surtout si, n'ayant pas été consigné, il s'évanouit des mémoires. Par ailleurs, même les noms connaissant un usage fréquent pourront connaître des transformations au cours de leurs existences. En témoignent les noms de grandes villes d'Europe qui se présentent aujourd'hui sous des formes affichant de fortes altérations en regard de leurs formes d'origine. Le nom *Bruocsella* s'est transformé pour devenir Bruxelles, *Londinium* est devenu *London* (Londres), *Magerit* est devenu *Madrid* et *Wedini* a laissé sa place à *Wein* (Vienne).

L'histoire nous le rappelle sans cesse : les groupes humains se fréquentent, s'influencent, se disputent et se soumettent à l'occupation. Les territoires peuvent faire l'objet d'envies, d'appétit, de convoitises. Nommer c'est s'approprier (Attali, 1991; Courville, 1989; Guillorel, 1999; Morissonneau, 1972). Face aux noms que l'Autre a donnés, le nouvel occupant est confronté à des choix. Il peut les adopter, les modifier, les rejeter ou remplacer (Morissonneau, 1972). Un groupe parvient-il à s'infiltrer sur un territoire, une puissance vient-elle à l'annexer que le sort des toponymes est tributaire de la réaction qu'auront les nouveaux occupants à leur endroit. Les noms n'opposant pas de contraintes linguistiques et n'étant pas éloignés du système phonique du nouvel occupant et ne présentant pas d'appréciables difficultés d'appropriation courent plus la chance de se voir adopter s'il n'y a pas de mouvement de refus d'ordre psychologique. Exemples : *Athabasca* (rivière), *Kananaskis*, *Nisku*, *Ponoka*, *Wetaskiwin*, *Saskatchewan* (rivière).

Or, ces adoptions se font rarement sans altérations puisque les toponymes passent forcément à travers le filtre syntaxique, morphologique, sémantique et phonétique/phonologique de la langue qui les adopte. Comme tout emprunt, les génériques sont sujets à des altérations formelles et sémantiques (Deroy, 1956; Mortureux, 1997). À l'instar des spécifiques, les génériques sont des lexies qui n'échappent que peu souvent aux contraintes imposées par le système phonique des sujets parlants : elles sont soumises aux exigences des systèmes vocaliques et grammaticaux ainsi qu'à des contingences de nature cognitives et culturelles. Les génériques sont souvent l'objet d'adaptations graphiques, phonétiques/phonologiques et morphologiques. Ils sont également sujets à des évolutions sémantiques (Thibault, 2004).

Prenons pour exemple la ville californienne de *Los Angeles*. Cette dénomination qui est la résultante de l'abréviation d'un nom interminable a été officiellement sanctionnée par le *United States Board on Geographic Names (USBGN)* le 7 octobre 1931. Au détriment d'autres

dénominations comme « *El Pueblo de Nuestra Senora La Reina de Los Angeles de Porcivncula* » (USBGN). Suite à cette première transformation par réduction du nom originel à sa forme raccourcie, *Los Angeles* n'est pas prononcé par les anglophones selon les règles phonétiques de la langue espagnole. Toutefois, la forme acronymique LA (prononcée selon une phonétique anglaise) est la forme privilégiée des locuteurs anglophones, quoique LA ne soit pas le toponyme officiel.

L'adoption ne constitue pas une assurance contre les altérations plus ou moins accentuées qui peuvent affecter le nom adopté. L'adoption peut se faire sans que l'occupant ait bien capté le sens du nom adopté. Les toponymes pléonastiques montrent que la signification du nom adopté s'est délexicalisée et a échappé aux usagers du nom. En voici quelques exemples :

- Le lac Léman (lac lac) en France et Suisse
- *Puente de Alcántara* (pont du pont) en Espagne
- *Mississippi River* (grande rivière rivière) aux États-Unis et en Ontario
- *Grand Manan Island* (grande île île) au Nouveau-Brunswick, Canada
- *Picacho Peak* (pic pic) aux États-Unis.

Un occupant peut avoir recours à la traduction. Au Canada, les trafiquants de fourrures ont eu recours à la traduction de noms autochtones afin de faciliter le repérage et l'orientation pour eux-mêmes sans évincer les noms des Premières Nations. Exemple : lac la Biche (*Wâwâskêsiw-sâkahikan*), *Rockies* ou Rocheuses (*Assiniywatjiy*). Il en sera autrement à l'époque qui suivra, celle de la colonisation alors que les traductions signifieront une mise « hors d'usage » de nombreux toponymes autochtones.

1.1.2.4.3 Disparition. La mort d'un toponyme peut être accidentelle et résulter de son oubli. Guère employé, son souvenir s'étirole et il disparaît dans les replis du temps. Sa disparition peut résulter d'un rejet pur et simple. Le toponyme peut être très progressivement évincé et remplacé au profit d'une désignation parallèle ayant gagné la faveur des usagers. Lorsqu'un nom

géographique s'impose et qu'en plus la substitution du toponyme est sanctionnée par un processus d'officialisation, le toponyme concurrent qui l'aura peut-être même précédé est souvent promis à une disparition à échéance.

1.1.3 Conclusion

C'est sur le « décès » du toponyme que nous refermons ce que nous avons qualifié de préambule. Dans les deux prochains segments est abordé l'objet cible de notre recherche : l'emprunt linguistique et son identification en toponymie. Au cours de cette description, les notions qui viennent d'être déclinées dans les paragraphes précédents seront reprises et appliquées à l'étude du corpus constitué.

1.2 Phénomène de l'emprunt

Dans le cadre du présent mémoire de maîtrise, nous nous intéressons à un ensemble d'éléments de l'adstrat espagnol dans la langue anglaise des États-Unis. Comme nous l'avons déjà spécifié pour la recherche sur les génériques français (Léonard & Díez González, 2018), l'identification et la recension des emprunts de génériques toponymiques à l'espagnol contraignent bien entendu à définir presque à nouveau frais ce qu'est un emprunt lexical en toponymie et à établir les conditions qui en autorisent la reconnaissance dans le contexte géographique. Cette tâche s'avère impossible sans d'abord présenter ce qu'est l'emprunt lexical en linguistique.

Les paragraphes qui suivent sont consacrés à la définition de la réalité de l'emprunt, puis à sa dynamique.

1.2.1 Le phénomène de l'emprunt lexical

Le côtoiement des êtres humains, de leurs langues et de leurs cultures a de tout temps autorisé et favorisé les échanges, les partages, les emprunts de toutes natures y compris les emprunts lexicaux. Persistant dans la langue, ils témoignent à leur manière des relations que les groupes humains ont entretenues et attestent de leur non-isolement. Franchissant les frontières linguistiques, ces emprunts révèlent leur rôle et leur utilité lors des transformations sociales, politiques ou géographiques qui poussent des groupes humains à enrichir leur lexique en puisant à ceux d'autres groupes (Deroy, 1956; Duchaček, 1967; Pergnier, 1989).

Phénomène sociolinguistique majeur, l'emprunt lexical en situation de contacts des langues accompagne les humains depuis des temps immémoriaux. Il y a un emprunt de cette nature quand les locuteurs d'une langue dite *langue d'arrivée* ou *receveuse* ou encore *emprunteuse* intègre une unité ou un trait linguistique préexistant dans une autre langue (dite *langue de départ*). L'unité ou

le trait emprunté sont eux-mêmes qualifiés d'emprunts (Dubois et al., 2007). Ainsi, parlant des mots de la musique *piano* et *concerto*, on dira qu'ils sont des emprunts du français à l'italien, de *café*, *ballet* et de la locution *déjà vu* qu'ils constituent des emprunts de l'anglais au français.

1.2.1.1 Le terme emprunt

En linguistique française, le terme « emprunt » est polysémique et ne se comprend qu'en contexte, puisqu'il désigne à la fois l'emprunt et la chose empruntée. L'anglais qui emploie des mots différents *loan* et *loanword*, de même que l'allemand avec *lehnwort* et *Lehngut* ont l'avantage de la clarté. Dans un article Einar Haugen (1906-1994), pionnier de la sociolinguistique américaine, s'est attardé au mot *borrowing* qu'il considère malencontreux, mais il le promeut faute de mieux (1950, p. 211).

At first blush the term “borrowing” might seem to be almost as inept for the process we wish to analyze as “mixture.” The metaphor implied is certainly absurd, since the borrowing takes place without the lender’s consent or even awareness, and the borrower is under no obligation to repay the loan. One might as well call it stealing, were it not that the owner is deprived of nothing and feels no urge to recover his goods. The process might be called an adoption, for the speaker does adopt elements from a second language into his own. But what would one call a word that had been adopted—an adoptee? [. . .]

The real advantage of the term “borrowing” is the fact that it is not applied to language by laymen. It has therefore remained comparatively unambiguous in linguistic discussion, and not apter term has yet been invented. Once we have decided to retain simply have to disregard its popular significance as we can.

L'observation de Haugen illustre très bien l'inadéquation de la référence à un emprunt qui semble impropre pour cerner la réalité du phénomène étudié. Mais, contrairement à ce qu'il affirme, il arrive qu'un emprunt soit réclamé. Le cas du nom Macédoine ayant servi d'exemple précédemment montre qu'il peut en être autrement. Quoi qu'il en soit, le mot « emprunt » pose difficulté.

Plusieurs définitions ont été données de l'emprunt. Nous faisons nôtre, celle du *Grand Larousse de la langue française* (1972, p. 1 579) qui est la suivante : « [l] e terme d'emprunt désigne en linguistique le procédé par lequel une langue s'incorpore un élément significatif d'une autre langue ».

Ajoutons une précision. L'emprunt porte presque essentiellement sur un mot (ou lexie) et qu'il est arbitraire en ce sens qu'on lui associe un sens global qui échappe à tout contrôle. Mais, une fois intégré à la langue, il peut servir de base à la formation de mots dérivés. Le mot *coton* (venu de l'arabe *qutun* par l'italien *cotone*), on aura fait *cotonneux* (1552) et *cotonnade* (1615) (idem).

Lors d'un emprunt à une autre langue, que lui emprunte-t-on ? Des éléments de son lexique assurément, mais aussi des sens, des tours syntaxiques, des traits morphologiques et bien d'autres choses encore. Si les emprunts portent avant tout sur les mots, les verbes, les adjectifs, les adverbes, les prépositions, les interjections et les affixes peuvent en faire l'objet.

Il peut y avoir simplement emprunt de sens et non de forme. Le mot demeure dans sa langue d'origine, mais c'est son sens qui est emprunté. Nous l'avons vu, le sens du mot *waciy* emprunté à la langue crie a resémantisé le mot « montagne » au sein de la population métisse au XVIII^e siècle dans l'Ouest canadien. Exemple plus contemporain, le mot « souris » a acquis un nouveau sens qu'il a emprunté dans le monde de l'informatique au mot *mouse* désignant le dispositif de pointage couplé à un ordinateur. Le mot « vente » a acquis de l'anglais le sens d'aubaine, de rabais ou solde. En français, *jalousie* a emprunté le sens de « persienne » à l'italien *gelosisa*. Sous l'influence de l'anglais le verbe « réaliser » (accomplir, effectuer) a commencé à être employé dans le sens de « constater ». On peut multiplier les exemples à l'infini.

L'emprunt se distingue de *l'héritage* constitué de mots qui, s'agissant du français ou de l'espagnol, sont des aboutissements modernes de mots latins antérieurs à la langue française et qui ont participé à sa constitution.

L'emprunt se différencie également du *calque* à propos duquel Louis Deroy dit qu'il est un « emprunt par traduction » (1956, p. 153). Il ajoute : « Ce qui est emprunté par le moyen du calque, ce n'est pas la forme externe du mot, ni le sens seul, mais cet élément immatériel que les linguistes appellent parfois la « forme interne ». On les retrouve principalement dans des locutions ou des expressions : « huile à chauffage », calque de « heating oil » (forme correcte « mazout »; « pour votre information » calque de « *for your information* » (formes correctes : « à titre indicatif », « à titre de renseignement »); « laisser couler de l'information » un calque de « *to leak information* » (formes correctes « dévoiler de l'information », « favoriser des fuites »). Deroy ajoute encore qu'à son origine le calque « suppose donc toujours un bilinguisme plus ou moins parfait » (idem, p. 154).

1.2.2 Dynamique de l'emprunt

L'emprunt linguistique n'est pas accidentel (Weinreich, 1953, p. 11). Il répond à un besoin concret ou affectif (Campbell, 2013). Il est à l'origine un acte conscient, délibéré, volontaire et peut être, dans sa phase initiale, le fait de plusieurs personnes. Il est un signe linguistique composé d'un signifiant (ou une image acoustique) et d'un signifié (ou concept). Les deux sont généralement compris et conservés par les utilisateurs à ce stade premier (Galisson & Coste, 1976). En d'autres mots, les initiateurs de l'emprunt de la langue d'arrivée connaissent et comprennent le sens de ce qu'ils empruntent à la langue de départ. À leur suite, et prenant modèle sur eux, d'autres membres de la communauté linguistique de cette langue d'arrivée s'engagent sur leurs traces et font usage

de ce mot ou de cette locution qu'ils réutilisent avec un discernement que le temps peut amenuiser. Au dernier stade de l'emprunt, il disparaît.

Or, tous les mots étrangers accueillis dans une langue ne sont pas des emprunts. L'emprunt est un processus. Il a sa dynamique propre et procède d'une évolution selon des phases. Toutes ne sont pas franchies par le terme exolingue.

1.2.2.1 Le xénisme

La première phase qui mène à l'emprunt, mais qui n'est pas un emprunt à proprement parler produit le *xénisme* (du gr. *xenos* – étranger) (Holubová, 2008). Il s'agit d'un mot étranger dont l'origine est apparente aussi est-il employé comme tel et préférablement sans modification (Jones et al., 2005). Odile Gannier (2013, p. 520) ajoute : « On réserve le terme de xénisme pour des mots étrangers dont le sens est opaque ou qui sont sentis comme radicalement exotiques ». Intraduisible, il trouve son utilité dans la réalité propre à une culture autre que celle qui l'accueille (Humbley, 1974). Voici, à titre d'exemples de xénismes quelques mots espagnols rencontrés dans la littérature anglo-américaine : *balseo*, *caudillo*, *junta*, *jota*, *remuda*, *robalo*, *nopal*, *quinceañera* et *temblor* (Algeo, 1996). Bien des termes d'origine étrangers demeurent à l'état de xénisme et sont susceptibles d'une disparition. Ils sont, selon Louis Deroy (1956, p. 224), les plus « revêches à toute assimilation populaire ».

1.2.2.2 Le pérégrinisme

Parfois décrits comme le deuxième stade (ou stade intermédiaire) par lequel un mot transite avant d'accéder à l'état d'emprunt, les *pérégrinismes* sont des termes étrangers qui en raison d'un large usage ne portent plus d'ambiguïtés. Adoptée par la communauté linguistique, celle-ci reconnaît encore en eux leur origine étrangère. Au cours de leur adoption, ils subissent des transformations

et connaissent une relative instabilité phonétique et graphique (Albert, 2014). Leurs origines perceptibles sont un frein à leur assimilation parfaite à la langue et ils conservent une note ou un parfum d'exotisme.

Les pérégrinismes renvoient encore à des réalités étrangères, mais la connaissance de leur sens est supposée partagée par leurs utilisateurs (Dubois et al., 2007). Bien que pouvant avoir été appropriés depuis longtemps par la langue courante, des mots ou locutions employés fréquemment en français tels *de facto*, *ex machina*, *imprimatur*, *kilt*, *pale-ale* et *yankee* conservent, on le voit bien, dans leur facture une forme étrangère qui ne les fait pas passer inaperçus. Présents dans l'anglo-américain, ces pérégrinismes espagnols conservent une origine étrangère encore bien ressentie, mais leur sens est notoire : *amigo*, *burrito*, *cigarillo*, *jalapeño*, *fiesta*, *matador*, *nacho*, *piñata*, *poncho*, *sombrero*, *tequila*, *tobacco* (Algeo, 1996).

1.2.2.3 Enfin, l'emprunt

Si en cours d'évolution les xénismes ne sont pas évincés, qu'ils font souche et sont largement employés par la communauté linguistique, mais qu'en plus leurs origines ou leur étrangeté ne sont plus perceptibles, alors leur passage par la phase qui en auront fait des pérégrinismes est alors franchi et ils accèdent au rang d'éléments complètement lexicalisés ce qui leur confère le statut de véritables *emprunts*. Le stade de l'emprunt au sens strict, est le plus abouti. Les xénismes sont intégrés à part entière dans système de la langue emprunteuse (Mounin, 1974; Weinreich, 1953). Le souvenir érodé de leurs origines les fait échapper au discernement des langues auxquelles ils ont été empruntés (Lafourcade, 2009). Ils deviennent alors banals et se fondent au paysage linguistique commun. Ils sont, selon l'expression de Deroy, « tout à fait naturalisés » (1956, p. 12). Des spécialistes, linguistes ou philologues rappellent à l'occasion leurs origines (Deroy, 1956).

Les transformations dont les emprunts font l'objet concourent à cette dissimulation d'origine qui soustrait les emprunts à la détection de leurs genèses allochtones. Voici un petit florilège de mots du français dont les origines espagnoles sont devenues pour ainsi dire indétectables par un locuteur lambda.

Adjudant, alcôve, algarade, anchois, bandoulière, bizarre, cacao, caïman, camarade, cannibale, caracolier, caramel, casque, castagnettes, cédille, chocolat, cigare, désinvolte, écoutille, embarcadère, escouade, fanfaron, flottille, guérilla, guitare, hamac, intransigeant, mantille, matamore, récif, romance, sarabande, sérénade, sieste, soubresaut et tabac.

1.2.2.4 Xénisme, pérégrinisme ou emprunt ?

Face à un mot étranger, il n'est pas toujours aisé de savoir si l'on est en présence d'un xénisme, d'un pérégrinisme ou même d'un emprunt. Dans le doute, on peut s'appuyer sur des dictionnaires reconnus. Contrairement aux pérégrinismes, les xénismes ne s'y retrouvent pas ou les font paraître, comme c'est le cas du Petit Larousse dans ses pages roses. Mais au-delà, à quels repères être sensible ? Selon Sarah Leroy (2006, p. 67) :

[S]i le sémantisme du mot n'est plus en rapport avec la civilisation d'origine, on pourra parler d'emprunt achevé; si seules des acceptions secondaires s'en sont détachées, il faudra plutôt considérer qu'on a affaire à un pérégrinisme. Par ailleurs, l'existence de formations secondaires, de dérivés lexicalisés ou occasionnels indique généralement une intégration linguistique avancée, sans pour autant qu'on puisse en faire la marque de l'emprunt établi.

Puisque seul l'emprunt nous intéresse, l'on retiendra que les notions de xénisme et de pérégrinisme « se présente[nt] alors plutôt comme un outil d'évaluation du degré d'intégration qui confirme le caractère étranger d'un lexème dans la langue cible » (Splénler, 2015, p. 19). Quoi qu'il en soit, xénisme et pérégrinisme figurent comme jalons d'une dynamique qui marque le caractère évolutif du processus de l'emprunt.

1.2.3 Voies de l'emprunt

On ne peut pas se représenter la route empruntée par l'emprunt sous la forme d'une simple prise de possession directe d'un terme appartenant à une langue source. Sabine Albert (2014, p. 457) décrit en ces termes les odyssées que connaissent parfois les termes candidats à l'emprunt.

On peut, en effet, considérer qu'il existe deux grandes espèces d'emprunts : les emprunts directs, qui transitent directement d'une langue à l'autre, et les emprunts indirects, dont le chemin est plus long, et qui voyagent à travers plusieurs langues avant de se fixer en français ou en anglais. Dans le cas de ces derniers, chaque escale peut amener des adaptations, des modifications qui éloignent l'emprunt de sa langue source de telle sorte qu'on ne sache plus vraiment d'où il provient.

1.2.4 L'emprunt et ses altérations

L'emprunt allogène, c'est-à-dire issu d'une matrice externe, est labile, à savoir, sujet à des changements, des transformations. Instable, il fait l'objet de divers procédés comme l'adaptation.

1.2.4.1 L'adaptation

Au fil du temps, le pérégrinisme s'adapte avec plus ou moins de bonheur à la langue d'accueil et « emprunte » le chemin de l'emprunt.

1.2.4.1.1 L'altération phonique. S'il conserve sa forme originale, il subit le plus souvent une adaptation phonétique spontanée. Des phonèmes familiers se substituent à ceux en usage dans la langue empruntée, même si à l'origine l'on s'est efforcé quoique imparfaitement de reproduire la prononciation étrangère. Cette adaptation articulatoire phonique ou phonologique sera d'autant plus marquée que la prononciation d'origine s'éloigne du système vocalique de la langue emprunteuse. Elle pourra même se faire à l'insu des locuteurs. Derooy (1956, p. 168) emprunte à E. L. Polivanov une anecdote qui en fait l'illustration :

Un étudiant japonais demandait un jour à son professeur si la prononciation correcte du mot européen *drama* était *dzurama* ou *dorama*. Et comme le professeur lui répondait que ce n'était ni l'un ni l'autre, mais bien *drama*, l'étudiant acquiesça en disant : « Ah ! oui, c'est *dorama* ». Le syllabisme habituel de la langue japonaise revenait, même à son insu, dans sa prononciation (Deroy, 1956, p. 168).

Deroy énumère quatre façons d'adapter la prononciation d'un mot que l'on est allé chercher dans une autre langue : « négliger les phonèmes inconnus ou imprononçables, leur substituer des phonèmes usuels, introduire des phonèmes nouveaux pour donner au mot un air familier, déplacer le ton conformément aux règles de la langue emprunteuse » (Deroy, 1956, p. 224). Ces prononciations peuvent varier dans une même langue selon les régions et les pays où elle est parlée. Nous le verrons, ces adaptations ont une incidence lorsque l'on tente d'identifier des emprunts linguistiques parmi un corpus de termes spécialisés.

1.2.4.1.2 L'altération graphique. Hormis les altérations de nature phonique ou phonologique, les altérations graphiques font en sorte que le mot emprunté se présente sous des atours étrangers à ceux qu'il revêt dans la langue d'origine. Le générique d'origine espagnole *cañón* qui est d'un usage très répandu en Amérique du Nord a subi diverses altérations graphiques s'écartant de celle d'origine : *cañon*, *canyon*, *kanyon*, *kenyon*, etc.

1.2.4.1.3 L'altération sémantique. Si l'emprunt porte presque toujours sur un mot, ce dernier est monosémique, c'est-à-dire qu'avec ce mot on emprunte qu'un seul des sens qu'il peut avoir dans la langue d'origine. Exemple : du mot « chef », l'anglo-américain n'aura pris que le sens de cuisinier principal dans un restaurant réputé. De nouveaux sens pourront apparaître dans la vie que connaîtra l'emprunt dans sa langue emprunteuse.

Un mot emprunté dans une région avec un sens précis s'accordant à celui ou à l'un de ceux qu'a ce mot dans la langue originelle peut en venir à signifier autre chose si le mot voyage dans la région

ou le pays de la langue emprunteuse et s'implante ailleurs dans des lieux où les conditions sont différentes. Le mot connaît alors une adaptation à son nouveau milieu. Deroy. (1956, pp. 183-184) offre entre autres exemples celui-ci : « Le latin *jumentum* reçut en Espagne la forme *jumento* et la signification d'« âne », parce que cet animal était la bête de somme la plus employée dans ce pays; mais dans le nord de la France *jumentum* prit, sous la forme *jument*, le sens de « femelle du cheval », parce que dans ladite région, cet animal tenait la place de l'âne comme bête de somme ».

1.2.5 Enquête sur l'emprunt

Pour retrouver l'emprunt alors qu'il s'est taillé avec succès une place dans la langue et qu'il est désormais devenu difficilement discernable, il faut se faire limier, procéder à une « enquête » et relever toute sorte d'indices que Louis Deroy identifie au nombre de quatre : historiques, phonétiques, morphologiques et sémantiques (Deroy, 1956). Puisque la reconnaissance de la topographie des lieux peut apporter son concours à l'enquête, le toponymiste n'hésitera pas à en ajouter un cinquième : géographique.

1.2.5.1 Indices historiques

Notre « enquête » ayant été réalisée sur le seul plan synchronique, un tel choix ne nous a pas autorisée à plonger dans les replis de l'histoire. C'est à regret que nous n'aurons pu le faire, car les enquêtes historiques comme celles que réalisent les étymologistes ne manquent pas de découvertes surprenantes. Ainsi, le mot « handicap » dissimule la locution d'origine *hand in cap*, le mot « intransigeant » en français est d'origine espagnole et en anglais mot « pedigree » cache ses origines françaises. Il résulte de l'évolution de l'emprunt d'une locution « pé (pied) de grue » adaptée à la généalogie (Oxford University, 2000).

1.2.5.2 Indices phonétiques

Les indices phonétiques peuvent se révéler riches d'information sur l'origine et les altérations qu'aura subies un générique dans le temps et l'espace. Nous l'avons vu, les emprunts sont sujets à des modifications qui révèlent précisément un emploi par des locuteurs de la langue réceptrice. Or, les locuteurs à l'origine des emprunts, disparus, ils ont laissé leur place à leurs successeurs. Ce type d'enquête, par interviews, est aussi désirable qu'impossible à réaliser à l'échelle de l'aire de nos recherches. Toutefois, les indices morphologiques sont susceptibles de révéler certains traits phonétiques.

1.2.5.3 Indices morphologiques

Au nombre des modifications auxquels sont sujets les emprunts, ceux qui se révèlent dans la graphie des mots offrent des indices morphologiques et syntaxiques qui les rendent conformes à des structures de la langue emprunteuse, altérations révélatrices d'une appropriation menant vers l'emprunt. La disparition de diacritique (en français : *coulee* (coulée), *etroit* (détroit), *detour* (détour), ainsi que la troncation de certaines lettres ou syllabes, *rapids* (rapides) constituent des indices d'appropriations de termes exolingues. Les indices syntaxiques ne sont pas moins éloquents. En anglais, le pluriel de canal emprunté au français est *canals* lequel est non conforme au pluriel en français : *canaux*.

1.2.5.4 Indices sémantiques

Relevant d'une altération de sens plutôt que de forme, certains emprunts de par la relation signifiant/référent témoignent d'évolutions parfois bidirectionnelles ou de re-sémantisations telles que les sens apparus lors de ces évolutions sont étrangers à celui que portait le générique au moment de son emprunt. Une fois le mot emprunté, l'adaptation de sens, voire l'adoption d'un

sens nouveau fait en sorte qu'il ne désigne plus la réalité que ce même mot évoque dans la langue source. Pareil constat invite à une prudence quant à l'interprétation qui peut être donnée sur l'emprunt ou le terme qui passe pour tel. Dans la troisième partie consacrée aux résultats, nous décrivons le cas de certains génériques ayant subi de telles évolutions de sens.

1.2.6 Conclusion

Le phénomène de l'emprunt est une composante intime de l'évolution et de la vivacité des langues, il se range parmi les innovations et participe à la vitalité d'une langue. Il est dynamique et complexe. On l'a vu, son produit, le terme étranger complètement lexicalisé ne se laisse pas facilement appréhender. Au segment suivant, nous observons de plus près le générique en situation d'emprunt et le relief que prend le générique d'origine espagnole et son identification suivant que l'on prend en compte les mécanismes de l'emprunt et le cadre synchronique dans lequel s'inscrit notre recherche.

1.3 Emprunt en toponymie

Les segments précédents auront servi à présenter l'emprunt lexical, les étapes conduisant à son émergence. Nous y aurons aussi fait la présentation de la toponymie, du toponyme et de ses fonctions. Il est temps de passer au phénomène de l'emprunt en toponymie.

Les emprunts s'observent tant pour les spécifiques que pour les génériques. Dans notre étude, puisque nous n'abordons que les emprunts de génériques, nous faisons l'économie de propos se rapportant aux des spécifiques, sauf, comme on le verra, pour nous en servir, le moment venu, comme témoin indirect de l'emprunt des génériques.

Ceci dit, rien n'autorise à voir dans les termes génériques toponymiques d'origine étrangère une quelconque condition qui leur permet d'échapper aux étapes qui conditionnent l'évolution des termes lexicaux étrangers dans leur progression vers l'état qui en font des emprunts. Bien au contraire. Pour devenir des emprunts en titre, les termes génériques doivent emprunter les mêmes voies et traverser chacune d'elles avec succès pour acquérir droit de cité à l'intérieur d'un corpus regroupant les emprunts à part entière. Certains termes n'auront pas résisté à l'épreuve du temps ou échoué au « test » de l'acceptabilité sociale. D'autres encore seront d'un emploi si isolé et/ou spécialisé que leur statut demeure équivoque et fait hésiter entre celui de *xénismes* et cet autre *d'emprunt local*.

Si dans une langue tout est « empruntable » et tout a pu être emprunté (substantifs, verbes, préposition, articles, locutions, etc.), en toponymie, l'emprunt de termes génériques, comme son objet l'indique est lexical pour l'essentiel, d'autant que les termes génériques sont des compositions courtes, un mot, rarement un syntagme, accompagné d'un déterminant, un article lorsqu'il s'inscrit dans une phrase. Même l'accent est un élément morphologique susceptible d'être emprunté, jusqu'à un certain degré faut-il préciser. *The Snye*, chenal situé entre la terre ferme et

l'île McDonald à Fort McMurray résulte d'une conservation anglaise imparfaite de la prononciation populaire canadienne-française du mot « chenail » (chenal) (Lapierre, 2003 p. 22). Bref, dans le champ de la toponymie, les termes génériques sont le plus souvent perçus comme monosémiques et référentiels. Rien d'étonnant à ce qu'en toponymie l'emprunt à une autre langue ne retienne le plus souvent qu'un seul des sens (signifié) que ce mot peut avoir dans la langue source; ce qui n'inclut pas, comme on le verra, que le terme, une fois lexicalisé dans la langue receveuse, peut acquérir un nouveau sens, voire plus d'un (Bonnaffé, 1920; Deroy, 1956; Khelladi, 2017). Puisqu'ils répondent, on l'a vu, à des impératifs particuliers, identifier, décrire, on s'attend d'eux qu'ils cernent la réalité tangible des entités désignées (Guilbert, 1975). On escompte que le générique « lac » qui complète le toponyme Lac à l'Original désigne bel et bien un lac.

Nous l'avons vu, Louis Deroy (1956) identifie quatre sortes d'indices sur lesquels s'appuyer au moment de reconnaître des emprunts linguistiques. Les paragraphes précédents ont illustré les indices morphologiques, phonétiques, sémantiques, mais non historiques puisque notre enquête a été réalisée sur le seul plan synchronique.

1.3.1 Enquête sur l'emprunt des génériques

Si le nombre de toponymes et leur densité relative sont importants pour permettre un constat d'emprunt, la reconnaissance de la topographie des lieux peut apporter son concours à l'enquête. Le toponymiste n'hésitera pas à confronter le terme générique d'un toponyme avec la réalité qu'il désigne sur le terrain. Il peut s'appuyer sur les cartes topographiques qui lui permettent d'envisager cette adéquation si les vérifications sur place ne peuvent pas être réalisées.

1.3.2 L'adéquation référent/signifiant/signifié

Toute recherche portant sur les emprunts ne peut faire l'économie d'un examen de l'adéquation référent/signifiant/signifié; examen qui consiste à confronter le terme générique d'un toponyme avec la réalité qu'il désigne sur le terrain. Schématiquement présenté, le signifiant (ou mot) évoque un signifié (ou représentation mentale). Pour qu'il y ait adéquation, ces deux composantes du signe linguistique, signifiant et signifié, doivent renvoyer à l'entité géographique désignée par le toponyme (référent). La figure ci-dessous illustre cette adéquation.

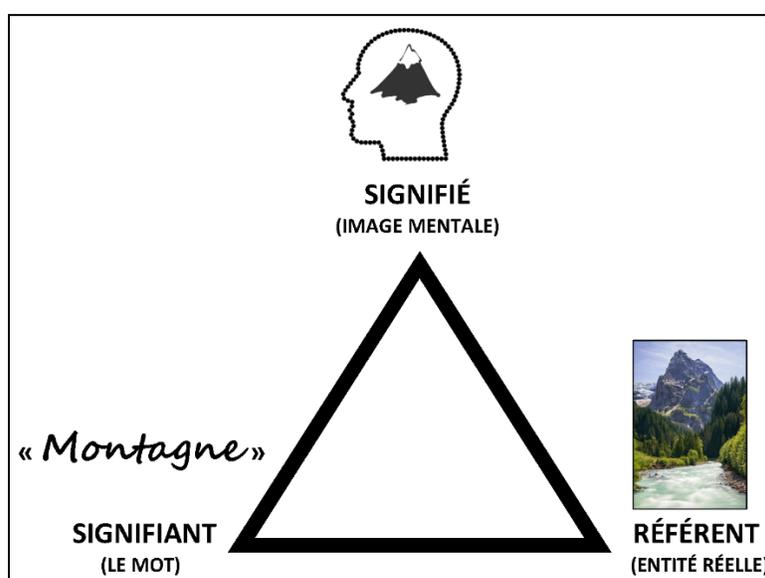


Figure 1. Adéquation référent (endroit)/signifiant (le mot)/Signifié (image mentale suggérée par le signifiant).

L'adéquation ne peut être assurée qu'à la condition que le nommant ait une compréhension du générique emprunté peut assurer cette adéquation. Afin d'aboutir à une identification des termes génériques véritablement empruntés, il est nécessaire que ces termes soient utilisés à *bon escient*.

Un véritable emprunt n'advient que si le terme « empruntable » est initialement compris dans son sens et sa valeur. En contre-exemple, le toponyme pléonastique dans lequel le terme générique est accolé à un terme spécifique qui est son propre calque exprime l'incompréhension du générique.

Voici des toponymes affichant des redondances. Ils mettent en doute une parfaite compréhension de sens chez les nommants qui les auront adoptés : *Butte Mountain* (CA), *Butte Peak* (AZ), *Mesa Butte* (Alb.). Le classique du genre étant *Mississippi River* qui intégralement traduit en français se rend ainsi : « Grande rivière rivière ». De telles redondances parfois désignées « tautonyme », « expression tautonymique » ou même « formation tautologique » attestent d'une incompréhension du sens que recèle le terme exolingue (Dorion & Poirier, 1975, p. 135).

1.3.2.1 L'adéquation en toponymie

L'adéquation, ou mieux, l'inadéquation référent/signifiant/signifié permet de déceler les *faux génériques*. Par *faux générique*, l'on entend un élément générique ou pris pour tel qui n'indique pas adéquatement la nature réelle de l'entité (Kadmon et al., 1997). Le toponyme tel qu'il apparaît peut tromper sur ce qu'il est censé désigner. Si l'on rencontre le toponyme albertain Lac Ste. Anne seul et hors contexte, il est possible de se fourvoyer sur le référent désigné, car l'élément « lac » de ce toponyme ne désigne pas nécessairement un lac puisque Lac Ste. Anne est également la forme utilisée à la fois pour désigner le lac de ce nom, mais aussi la localité située sur ces rives.

1.3.3 L'enquête sur un corpus toponymique

La vérification de l'adéquation référent/signifiant/signifié est essentielle à quiconque cherche à obtenir les meilleurs indices de l'emprunt. Lorsqu'une enquête toponymique sur les génériques s'appuie sur un corpus (nomenclature), le chercheur est attentif à une classification des toponymes selon la signification des génériques, car il lui faut discriminer les génériques selon qu'ils sont vrais ou faux. Les toponymes porteurs d'un générique emprunté doivent être inscrits dans une catégorie censée représenter la signification du générique. Si la classification des génériques dans

le corpus s'avère déficiente, la vérification de l'adéquation référent/signifiant/signifié sera compromise si le recours à d'autres moyens de vérification adéquats n'est pas possible.

1.3.4 Une recherche vue sous un angle analogique, une « enquête policière »

Ainsi se referme ce dernier segment du cadre théorique portant sur le phénomène de l'emprunt en toponymie. Les assortiments d'indices qui ont été énumérés, se raréfient dès lors que l'enquête demeure synchronique et puise à un corpus tel qu'il se présente au moment de l'enquête. Constaté l'état des lieux prive d'indices qui informent sur l'origine de la chose observée et sur les causes de l'état dans laquelle cette chose est observée. Il en va ainsi d'un chargé d'enquête policière qui, arrivant sur les lieux d'un accident ou d'un crime, sait que ce qu'il constate peut ne pas lui fournir suffisamment de renseignements pour expliquer ce que l'état des lieux lui révèle. Il sait très bien qu'il ne peut pas négliger le moindre indice que le site de son investigation peut lui offrir d'utile à la compréhension de ce qui s'est produit.

L'observation des lieux de notre propre investigation offre des indices, mais suivant la comparaison qui vient d'être faite, et comme pour le policier, les indices que nous avons relevés ne révèlent que ce qu'ils peuvent révéler. Mais, comme ceux présents sur le site de l'accident, ils ne sont pas moins susceptibles d'orienter l'enquête, voire les enquêtes à venir. Ces indices tels qu'ils se présentent à nous, ce qu'ils suggèrent, ce qu'ils ne peuvent révéler, constitue ce que nous avons souhaité découvrir, ce vers quoi nous avons dirigé notre enquête. Ces indices sont phonétiques, morphologiques, sémantiques, mais non véritablement historiques. C'est l'enquête historique que nous n'avons pu faire, qui révélera davantage et mieux ce que les indices fournis par l'état des lieux n'auront pu révéler. L'enquêteur sait qu'interroger les témoins présents sur le site ne révèle pas ou mal les motifs du crime ou de l'accident.

S'il sait ne pouvoir interroger l'auteur du crime ou la victime ayant succombé, il lui faut des témoins de ce qui est antérieur au drame constaté. Il doit remonter dans le temps. Or, les toponymes sont légion et le nombre d'enquêteurs insuffisants. L'enquête *diachronique* nous est impossible, elle nous est refusée. L'impossibilité d'établir la chronologie des faits basés sur un nombre suffisant de documents d'époque nous aura poussée à relever au mieux de nos capacités les indices probants tels qu'ils sont révélés lorsque nous avons dressé l'état des lieux.

Les indices présents dans les toponymes tels qu'ils se présentent dans la base de données ou sur les cartes qui nous sont contemporaines ne permettent pas toujours de discerner avec assurance et certitude la langue à laquelle ce mot aura été emprunté, laquelle n'aura joué parfois que le rôle de courroie de transmission ayant elle-même emprunté ce mot ou l'ayant transmis avant même que ce mot se soit parfaitement intégré en elle-même.

1.3.5 Conclusion

Les considérations théoriques énoncées jusqu'ici établissent les conditions optimales de l'identification de l'emprunt. En revanche, les considérations pratiques esquissées annoncent les limites d'une enquête réduite à ne pouvoir qu'examiner un état des lieux et profilent déjà en filigranes les linéaments d'une méthodologie forgée à l'intérieur de contraintes bien pratiques. Il est maintenant temps de passer à l'étape suivante. Elle consiste en une présentation de la méthodologie employée laquelle est conditionnée par ce qu'une étude *synchronique* autorise.

2e PARTIE - MÉTHODE

Cette seconde partie, consacrée à la méthode, se déploie sur deux segments. Dans le premier sont exposés l'aire de recherche et le corpus analysé ainsi que les critères pertinents à l'identification des emprunts. Dans le second sont étalées les difficultés et les entraves à cette traque, mais aussi les manières de les aplanir ou de les éluder.

2.1 Discrimination de l'emprunt

Tout au long des paragraphes qui suivent, nous présentons les paramètres de la recherche et le protocole suivi. Nous évoquons les délicats aspects épistémologiques auxquels notre recherche s'est confrontée. C'est donc dire que si nous venons de quitter le cadre théorique, la conception d'une méthodologie appropriée aura emprunté les couloirs étroits d'une recherche inscrite dans le synchronique.

Se trouve tout d'abord définie dans ce segment l'aire de recherche étudiée, laquelle est d'ampleur considérable. Puis, vient le corpus analysé, lequel n'est pas moins impressionnant en raison du nombre considérable de noms de lieux qui y sont répertoriés. Ce corpus est soumis à des tris successifs jugés indispensables pour effectuer une sélection critériée des toponymes pertinents, c'est-à-dire, les plus révélateurs des véritables emprunts.

2.1.1 L'aire étudiée

À l'instar de la recherche sur les génériques français empruntés par l'anglais d'Amérique (Léonard & Díez González, 2018), la présente recherche couvre une aire en tous points semblable, soit l'ensemble des états continentaux des États-Unis. Ce choix facilite une éventuelle comparaison entre le français et l'espagnol au titre de langue d'emprunts. L'aire retenue consiste donc en l'ensemble des états formant les États-Unis d'Amérique à l'inclusion du district fédéral de Columbia, de l'État de l'Alaska et de l'État d'Hawaï ainsi que des diverses dépendances et territoire américains (Porto Rico, îles Vierges américaines, îles Mariannes du Nord, Guam, îles Samoa américaines, etc.).

L'exclusion de Porto Rico s'appuie sur son statut juridique. Ce territoire insulaire dont les nombreux toponymes en langue espagnole sont intégrés à la banque de données officielle de

l'USBGN est défini comme étant un *unincorporated and organized U. S. territory*. Ce statut l'a autorisé à faire de l'espagnol une langue officielle à l'égal de l'anglais. La forte présence de locuteurs espagnols sur le territoire portoricain et le pouvoir des autorités de Porto Rico en matière d'officialisation de sa toponymie en font un territoire peu propice à l'identification des emprunts par la langue anglaise.

2.1.2 Le corpus étudié

Le corpus retenu pour l'étude est considérable. Il est constitué de la totalité des toponymes officiels des États-Unis, soit plus de deux-millions-deux-cent-mille toponymes. Ils sont abrités dans la base de données américaine du *Geographic Names Information System* (GNIS). Le répertoire qu'ils constituent est régi par l'*United States Board on Geographic Names* (USBGN). Créé en 1890, cet organisme a pour mandat d'inventorier les toponymes sur le territoire, d'en assurer l'indexation et de traiter toutes les questions non résolues concernant les noms géographiques. Ses décisions sont exécutoires pour tous les départements et agences du gouvernement fédéral (Orth, 1990).

2.1.3 Critères d'identification

Lors de notre étude réalisée sur les emprunts à la langue française par l'anglo-américain (Léonard & Díez González, 2018), nous avons pu bénéficier de recherches antérieures réalisées par des toponymistes de renom notamment Pierre Daviault, R. A. Detro et Alan Rayburn lesquels avaient mis en lumière nombre des génériques français dans la toponymie au Canada anglais et aux États-Unis. Une liste des termes génériques empruntés par l'anglais au Canada fut même dressée par l'ancien secrétaire de la Commission de toponymie du Canada, Allan Rayburn (1970). Cette liste aura servi de point de départ à notre enquête américaine sur les termes génériques toponymiques français.

Malheureusement, pour la présente recherche, il n'aura pas été possible de bénéficier des travaux de prédécesseurs. Aucune recherche spécifique, quelle qu'elle soit, sur les génériques en langue espagnole tant au Canada qu'aux États-Unis n'a précédé celle présentement sous vos yeux.

En l'absence d'études antérieures, il aura fallu trouver une liste des génériques en usage dans la toponymie étatsunienne, puis, dresser à nouveau frais un inventaire aussi exhaustif que possible des génériques espagnols en usage sur le territoire américain. Cet inventaire initial des lexies d'origine hispanique allait contenir de véritables emprunts, mais lesquels ?

L'inventaire général des génériques auquel se référer existe bel et bien. Il a fait l'objet de publications par le *Geographic Names Information System* (GNIS) dans des rapports parus en 1984 et en 1987. La liste de l'ensemble des lexies employées comme génériques dans la toponymie sous la responsabilité du GNIS figure à l'appendice G du document (1987), lequel a été établi sous la direction de D. J. Orth et R. J. Payne. Il est intitulé : *The National Geographic Names Data Base: Phase II Instructions*. L'appendice G de ce document dans lequel se déploie cette liste affiche le titre : *Geographic Names Information System Map Feature Guide*. Cette liste n'abrite pas moins de 1 500 termes génériques. Mise en colonne, elle se déroule sur de nombreuses pages. Elle est flanquée de trois autres colonnes réservées à des précisions qualifiant ou caractérisant chacun des génériques de cette liste. Voir figure 2.

L'intitulé de chacune des colonnes se lit comme suit : la première colonne dont l'entête indique *generic/word* est celle qui accueille les termes génériques qui sont ceux-là mêmes que l'on retrouve dans la base de données toponymique nationale américaine. La seconde colonne, titrée *feature class* (classe d'entités) abrite des termes généraux constituant des catégories auxquelles les génériques de la première colonne sont associés. Ainsi, chaque terme générique de la première colonne (*generic word*) est flanqué d'un terme inscrit dans la colonne *feature class* qui précise la

catégorie générale à laquelle le terme générique est relié et dans laquelle il est classé. Sous la catégorie *summit* sont classés plusieurs types d'élévation telles que *mount*, *peak*, *mesa*, *butte*, *hill*, etc.

APPENDIX G.—Map Feature Guide (* indicates diacritical mark missing)			
GENERIC/WORD	FEATURE CLASS	PRIME POINT	SOURCE POINT REQ
Aa	lava	center	
Aboiteau	reservoir	dam	
Academy	school	center	
Acclivity	slope	center	
Acequia	canal	center	
Addition	locale	center	
Adert	slope	center	
Adit	mine	center	
Agency	locale	center	
Agua	stream	mouth	yes
Ahu	summit	top	
Aiguille	pillar	top	
Air Facility	military	center	
Air Force Base	military	center	
Air Station	military	center	
Airfield	airport	center	
Airport	airport	center	
Airstrip	airport	center	
Aisle	gap	center	
Alcove	cave	center	
Aljibe	reservoir	dam	
Alluvial Fan	area	center	
Alluvium	area	center	
Alto	summit	top	
Ammunition Depot	military	center	
Ammunition Plant	military	center	
Amphibious Base	military	center	
Amphitheater	basin	center	
Amusement Park	park	center	
Anabranh	stream	mouth	yes
Anchor	bar	center	
Anchorage	harbor	center	
Anse	bay	center	
Anse	stream	mouth	yes
Aquafact	pillar	top	
Aquatic Preserve	park	center	
Aqueduct	canal	center	
Arboretum	park	center	
Arch	arch	center	
Archipel	island	center	
Archipelago	island	center	
Area	area	center	
Arete *	ridge	center	
Arm	bay	center	
Arm	stream	mouth	yes
Arm	summit	top	

Figure 2. Tiré à part de la page 49 —The National Geographic Names Data Base: Phase II Instructions.

Voici un autre exemple. Dans cet autre cas, nous simplifions à peine en disant que tous les génériques désignant des entités géographiques représentant des nappes d'eau sont associés dans la seconde colonne (*feature class*) à un terme général signifiant *nappe d'eau*, en l'occurrence ce terme est : *lake*. Ce qui, comme on le verra, ne sera pas sans causer quelques difficultés d'identification lors de l'enquête. À titre d'exemple, le générique *laguna* est associé à la classe d'entités *lake*, tout comme sont également associés à la classe *lake* les termes génériques *backwater*, *banco*, *charco*, *horseshoe*, *lagoon*, *pond*, etc. Au risque d'une confusion, le générique *lake* est placé lui aussi dans la classe « *lake* » !

Quant aux deux dernières colonnes qui s'allongent aux côtés des deux premières, leur contenu n'offre pas de renseignements pertinents à la présente étude ce qui leur fait mériter l'économie de leur description.

Ainsi donc, ce qui devait se présenter comme un agencement tout simple de termes génériques associés chacun à sa classe d'identité d'appartenance devait en réalité se révéler un écheveau complexe qui allait nous mettre au défi de le démêler. L'homonymie de générique et de classe comme celle observée dans le cas de *lake* (générique) classé dans *lake* (classe), est productrice de confusions qu'il nous aura fallu éluder. Les problèmes qu'opposa cette liste à notre recherche sont exposés au segment suivant lequel est consacré aux difficultés et aux entraves à l'identification des emprunts.

2.1.3.1 Premier tri (dit *cognitivo-subjectif*)

L'inventaire des lexies (génériques) que nous venons de décrire ne contient pas que des termes génériques en langues espagnole ou anglaise. Elle est persillée de termes tirés d'autres langues européennes, mais aussi de langues des Premières Nations. Dès lors, le premier tri a consisté à

extraire parmi les 1 500 termes génériques ceux de facture espagnole. Tâche facile en apparence, mais qui ne s'est pas révélée totalement aisée (figure 3a).

Les génériques impropres qui auront été les plus faciles à écarter sont bien entendu ceux dont l'appartenance à une langue autre que l'Espagnol est d'autant évidente qu'ils appartiennent au vocabulaire le plus commun, le plus usuel. Ont été rapidement écartés lors du tri les termes génériques appartenant d'évidence à la langue anglaise et nombre de ceux d'origine française (exemples : *brook, peak, rivulet, island, coteau, butte, plateau, chute*, etc.). De même manière furent évincés la plupart des génériques laissant apparaître des origines autochtones.

Une première série de termes a ainsi été isolée selon une appréciation faisant appel à nos propres connaissances de la langue espagnole, langue acquise en Espagne et dès la naissance. Ce tri, nous l'aurons qualifié de *cognitivo-subjectif*. Nous présentons ici la liste obtenue au terme de ce premier tri. S'y trouvent à la fois des termes à l'origine espagnole non équivoque ainsi que d'autres dont l'apparence ne fait que la suggérer.

Les cent vingt-six (126) lexies retenues lors de ce tri initial (appréciation *cognitivo-subjective*) sont les suivantes :

acequia, agua, aljibe, alto, area, arrecife, arroyo, arsenal, bahada, bahia, balneario, banco, barranca, barrio, boca, cabeza, cabo, cajon, cala, caldera, caleta, camas, canada, canal, candelas, cano, canon, canyon, capilla, casa, cayo, ceja, cerrillo, cerrito, cerro, charco, cienaga, colina, collado, cordillera, corral, crater, cuchilla, cuesta, cumbre, delta, division, dolina, ensenada, estero, faro, foso, galera, glacis, hospital, huerfano, iglesia, isla, islote, lago, laguna, lateral, lava, lenticular, littoral, llano, loma, mamelon, mar, marina, medano, mesa, meseta, mesita, montanas, monte, municipio, oasis, oceano, ojito, ojo, pagoda, pampas, pan, paramilla, paramo, pasaje, pena, penasco, peninsula, pepino, picacho, pico, pillar, playa, plaza, portal, potrero, pozo, puerta, puertecito, puerto, punta, quebrada, rancho, resaca, ria, rincon, rio, rito, roca, salina, sandia, sierra, silo, silva, sonda, taiga, tanque, tinaja, tombolo, tundra, valle, vereda, zanja, zoo.

On notera au passage que ces mots se présentent orthographiés dans la forme qu’ils revêtent dans la base de données; orthographe qui dans nombre de cas n’est pas conforme à l’orthographe espagnole normalisée.

2.1.3.2 Deuxième tri (dit étymologique)

Afin d’obtenir un corpus constitué de termes à l’origine espagnole la plus assurée, mais aussi pour éviter les fourvoiements, le tri initial a été suivi d’un second lequel consista à soumettre bon nombre de termes retenus à l’épreuve généalogique, c’est-à-dire à une enquête étymologique (figure 3b). Parmi les dictionnaires consultés, l’*Oxford English Dictionary* (OED) s’est particulièrement démarqué tant il s’est révélé utile en raison de l’expertise acquise et reconnue de ses contributeurs spécialistes en matière d’étymologie. En plus, ce dictionnaire renferme un corpus imposant de termes dont l’évolution sémantique est retracée tant sur le continent américain qu’européen. On y prend en compte les éléments lexicaux ayant connu une évolution distincte en Amérique du Nord.

Tableau 1. Termes génériques empruntés par l’anglais à d’autres langues que l’espagnol.

Mot emprunté	Langue d’origine	Mot emprunté	Langue d’origine
<i>arsenal</i>	Italien	<i>banco</i>	italien
<i>canal</i>	Latin	<i>candelas</i>	latin
<i>crater</i>	Latin	<i>delta</i>	grec
<i>dolina</i>	Russe	<i>hospital</i>	français
<i>lateral</i>	Latin	<i>lava</i>	latin
<i>lenticular</i>	Latin	<i>marina</i>	italien
<i>oasis</i>	Latin	<i>pagoda</i>	portugais
<i>pampas</i>	Quetchua	<i>peninsula</i>	latin
<i>ria</i>	Allemand	<i>silva</i>	latin
<i>taiga</i>	Russe	<i>tundra</i>	lapon

Ce second tri aura permis d’identifier des termes que leurs origines vérifiées disqualifièrent. Le tableau 1 offre quelques exemples de termes ayant intégré les dictionnaires anglo-américains, mais

dont l'étymologie révèle des origines linguistiques étrangères à l'espagnol bien que ces mêmes mots figurent également dans les dictionnaires de langue espagnole. Présent dans la liste initiale, ils en furent retirés lors du second tri.

Il importe de signaler que les étymologistes le mieux autorisés ne sont pas parvenus à établir l'origine linguistique de certains génériques que nous avons retenus lors de notre premier tri. Les termes *pico*, *pillar*, *rio* et *silo* à l'étymologie mal assurée ou trop conjecturale peuvent être retenus pour exemples de termes aux origines imprécises. L'OED, par exemple, offre pour *pillar*, une étymologie hypothétique et le rattache à des origines incertaines puisant à la fois au latin et au français, mais aucunement à l'espagnol. Indécis, l'OED relie *pico* à des origines soit espagnole ou portugaise. Il hésite également entre l'espagnol et le français pour *silo*. Ces jugements suspendus dans l'un et l'autre cas n'entraîneront pas de rejet immédiat de ces deux termes. C'est plutôt le trop faible nombre d'occurrences de ce générique dans la toponymie des É.-U. qui aura fait pencher notre décision en faveur de leur rejet.

Pour des motifs en bonne partie liés à l'étendue de son usage, le terme générique *rio* fait l'objet dans la présente étude d'égards particuliers. En espagnol, il désigne des voies d'eau équivalente à celles que l'on identifie en français au moyen des termes « fleuve » et « rivière ». La difficulté à décider de son maintien ou de son rejet de la liste ne réside donc pas dans l'objet désigné, mais bien plutôt dans l'imprécision étymologique. Des spécialistes y auront vu un mot aux origines italiennes voire portugaises ou brésiliennes. Toutefois, c'est bel et bien une origine hispanique qui, d'après nombre de sources consultées, est celle généralement admise en terres nord-américaines (Bond, 1933; Clark, 1986; Gudde & Bright, 2010; Leigh, 1964; Ormeling et al., 2003; Redway, 1889; Rodríguez González, 1996; Wiegand, 2006). L'abondance des sources opinant pour cette étymologie aura, au sortir du second tri, plaidé en faveur du maintien de *rio* dans notre liste.

Deux autres lexies aux origines doublement vérifiées *pico* et *silo* auront également été conservées.

Au terme de ce tri étymologique, notre liste initiale formée de cent vingt-six (126) génériques s'est trouvée réduite à trente-cinq (35) lexies candidates à l'authentification de l'emprunt. Les voici :

acequia, arroyo, bahada, barranca, barrio, caldera, canada, canon, canyon, cordillera, corral, cuesta, llano, loma, medano, mesa, meseta, montañas, monte, municipio, paramo, pepino, pico, plaza, playa, portal, potrero, quebrada, rancho, rincon, rio, salina, sierra, silo et tinaja.

2.1.3.3 Troisième tri (dit linguistique)

Les deux précédents tris n'allaient pas suffire. Il fallait nous assurer du bon emploi des génériques que nous étions parvenue à isoler. Des vérifications plus détaillées allaient très tôt nous conduire à reconnaître des emplois insolites. Des génériques semblaient avoir été attribués de manière indistincte à des entités qu'ils ne pouvaient en aucun cas désigner. Il nous fallait séparer le bon grain de l'ivraie.

Pour parvenir à cette séparation (figure 3c), il aura fallu nous assurer que pour chacun des termes génériques correspondait une définition officielle adéquate, c'est-à-dire une définition toponymique de l'USBGN. Or, l'autorité toponymique n'a pas jugé utile de dresser un catalogue des définitions des génériques de son répertoire. Face à cette entrave, nous nous sommes tournée une fois de plus vers le dictionnaire le plus autorisé, soit l'*Oxford English Dictionary* pour obtenir les définitions et pour chacun des génériques, leur sens usuel.

C'est alors que certaines anomalies sont apparues dès lors que l'on aura procédé à l'appariement des génériques avec la classification (*feature class*) adoptée par l'autorité toponymique nationale. C'est en tentant cet appariement que l'on a constaté que certains des génériques trouvaient à se loger de manière indistincte dans les classes de la taxonomie retenue par l'USBGN. Aux fins

d'exemples, nous retenons le terme espagnol *barrio* lequel signifie « quartier ». En tentant d'identifier la classe officielle où ce générique avait trouvé à se loger, nous avons constaté qu'il pouvait avoir été intégré à plusieurs des catégories (*classes*) officielles, notamment : *census*, *populated place*, *locale*, *civil*, etc. Face à un tel nombre de catégories, nous nous sommes trouvée dans l'obligation d'écarter *barrio*, car il nous était impossible de savoir avec certitude que ce générique avait été sciemment et proprement appliqué dans la toponymie par des nommants de langue anglaise. Il nous aura fallu agir de même avec d'autres génériques et écarter : *corral*, *plaza*, *portal* et *rancho*. Ainsi, notre liste de génériques « valides » s'est-elle réduite à trente (30) termes :

acequia, arroyo, bahada, barranca, caldera, canada, canon, canyon, cordillera, cuesta, llano, loma, medano, mesa, meseta, montanas, monte, municipio, paramo, pepino, pico, playa, potrero, quebrada, rincon, rio, salina, sierra, silo et tinaja.

2.1.3.4 Quatrième tri (dit fonctionnel)

Une fois les génériques candidats à l'emprunt identifiés, l'étape suivante aura consisté à extraire de la base GNIS l'ensemble des toponymes porteurs de ces termes génériques espagnols et proprement associés à la bonne catégorie ou *feature class* (figure 3d). Pour y parvenir, nous avons employé l'outil d'interrogation de la base de l'*United States Geological Survey*, outil dénommé *Query Form For The United States And Its Territories*.

Il constitue la seule véritable porte d'entrée offerte au public pour la recherche d'information sur les toponymes dits « *domestic* » (intraterritorial) des États-Unis. Si cet outil d'interrogation de la base permet aux citoyens de rechercher les toponymes à des fins de consultation, il n'a pas été conçu pour le type de recherche à laquelle nous nous sommes livrée, car il n'a pas été explicitement conçu pour permettre une recherche rapide et exhaustive de génériques. Les particularités de cet

outil d'interrogation de base de données et les difficultés qu'il aura opposées à notre recherche sont abordées dans le segment consacré à l'ensemble des entraves à l'identification.

C'est donc au prix d'efforts et de patience que nous sommes parvenue à extraire pour chacun des trente termes espagnols identifiés, l'ensemble des toponymes des États-Unis dans lesquels ces termes jouent bel et bien leur rôle de génériques. Nous avons extrait plus de 25 000 toponymes affichant l'un ou l'autre de ces termes y jouant le rôle de générique.

C'est l'ensemble des toponymes ainsi identifiés qui a constitué notre véritable corpus de noms de lieux que nous avons dû « faire parler ». En l'état, ces listes ne nous permettaient pas de conclure quoi que ce soit pour la simple raison que s'y trouvaient pêle-mêle tous les toponymes porteurs de tel générique. Il nous fallait raffiner chacune des listes pour isoler les noms de lieux affichant les véritables indices d'un quelconque emprunt, disons même plutôt d'un *véritable* emprunt.

2.1.3.4.1 Le cas des appellatifs et leur exclusion. On le sait, tous les toponymes ne sont pas composés du couple générique/spécifique. Nous l'avons souligné, il arrive qu'un lieu soit désigné par ce qui semble être un terme générique seul. *La Décharge* au Québec, *The Dalles* sur la rivière Columbia sont des exemples d'appellatifs. Les toponymes *Las Lomas* (CA), *The Mesa* (AZ) sont des illustrations en langue espagnole d'appellatifs rencontrés dans la base de données américaine.

Les appellatifs sont des cas particuliers à plus d'un égard. Celui qui nous concerne est le suivant. Un appellatif se présente comme un terme à statut indistinct. Il est ou peut être à la fois générique et spécifique. Or, c'est le générique qui est l'objet de la recherche. Cette indistinction chez les appellatifs les disqualifie au titre qu'ils ne peuvent être soumis à une variable discriminante pertinente. Pour cette raison, les appellatifs auront été éliminés de la recension.

D'autres considérations épistémologiques auront dû être prises en compte, car de ces toponymes il nous fallait écarter ceux créés par des hispanophones, ce que nous ne pouvions pas réellement faire, si ce n'est en écartant tous les toponymes espagnols intégraux (adoptions). Il nous fallait écarter ceux simplement adoptés par les Anglo-américains, car, adoption n'est pas emprunt. Il nous fallait en revanche conserver ceux qui, bien qu'intégralement espagnols, affichaient une syntaxe non espagnole, signe d'appropriation par des locuteurs eux-mêmes non espagnols. Bref, nous ne souhaitons conserver que les toponymes créés par les Anglo-américains ou transformés par leur action, signe d'appropriation. Il y a donc eu nécessité de poursuivre notre sélection et d'en passer par un nouveau tri.

2.1.3.5 Vers un cinquième tri (dit épistémologique)

Pour être qualifié de véritable emprunt, il faut qu'un terme issu d'une autre langue soit initialement compris, qu'il ait été estimé utile à la communication, qu'il se soit établi dans l'usage et que cet usage ait donné lieu à des créations originales sur le territoire (Vézina, 1993).

Comment donc trouver de nouveaux indices qui permettraient d'écarter le plus possible les incertitudes ?

Car, incertitudes il y a. Il ne suffit pas qu'un terme générique espagnol soit employé pour que l'on puisse affirmer être en présence d'un emprunt « en bon et due forme ».

Aux dires du linguiste Louis Guilbert (1975) pour qu'il ait emprunt, il y a nécessité lors de la première phase de ce processus, que le terme soit soumis à un emploi pour attester une compréhension du sens porté par le terme générique. L'hispanisme (mot espagnol) est envisagé par les emprunteurs à travers un signifié premier correspondant à celui (ou à un de ceux) du mot source (Vézina, 1993).

Une personne ou encore un groupe veulent baptiser une rivière en faisant usage du générique *rio*. Cet individu ou ce groupe peut avoir choisi de faire emploi du générique *rio* non parce qu'il en comprend le sens, mais parce qu'il le trouve soit joli, soit exotique, soit encore qu'il semble convenir dans une région où des lieux portent des noms d'origine espagnole. C'est là ce qui correspond dans le cadre de la présente typologie, à une pure adoption de *rio*. Autre cas de figure, un groupe linguistique peut s'accommoder d'un toponyme étranger et présent avant sa venue, s'en satisfaire sans lui apporter de changement sur le plan de sa graphie. En pareil cas, on dira de ce groupe de locuteurs qu'il n'inscrit pas son choix de noms dans le régime de **l'emprunt**, mais bien plutôt celui de **l'adoption**.

A contrario, un groupe anglo-américain peut faire usage du terme *rio* à l'heure de nommer des cours d'eau, le faire judicieusement, à bon escient et de façon répétée. L'on pourra convenir alors que leur procédé confirme qu'ils ont entamé un véritable emprunt et que leur procédé n'est pas de l'ordre de l'adoption.

Toutefois, des indices manquent pour pouvoir affirmer que tel ou tel générique espagnol aura été choisi par des nommants anglophones et plus encore qu'ils en auront compris le sens.

Il aura donc fallu partir à la recherche d'un critère sélectif additionnel, une variable discriminante et contextualisante. Ce critère épistémologique (figure 3e), c'est celui de **l'hybridité**.

2.1.3.5.1 Le spécifique, une variable contextualisante. Le syntagme *toponyme intégral* que nous avons commencé à employer a été retenu pour désigner de tels toponymes intégralement (générique + spécifique) en espagnol. Pareille intégralité de présentation fait planer un doute sur le fait qu'ils soient représentatifs d'un emprunt. En fait, ils laissent plutôt soupçonner le contraire. Des locuteurs face à des noms déjà présents dans le paysage et utilisés par les gens du lieu, voire

même inscrits dans l’histoire de la région, auront bien pu ne pas souhaiter les altérer ni les traduire. Ils se seront contentés de les adopter tels quels. Lorsque des noms préexistants sont ainsi conservés par des locuteurs exolingues, nous les qualifions d’adoptions. Une adoption implique que des toponymes sont susceptibles d’avoir pu être intégralement adoptés et que le sens originel de leur générique ait pu être ou non compris. Les toponymes intégraux ne constituent pas des témoins convaincants de l’emprunt. Chacun estimera qu’il y a peu de chance que toponyme tel *Monte Verde* soit le fait d’une création anglo-américaine.

C’est la raison pour laquelle, les témoins de l’emprunt recherchés ne peuvent pas être des toponymes intégraux, car l’hypothèse qu’ils aient pu être de simples adoptions ne peut être écartée.

Mue par une volonté de constituer un corpus à partir de toponymes affichant les meilleurs indices d’emprunt, il a fallu écarter d’emblée les noms de lieux dont les génériques et les spécifiques appartiennent intégralement à la langue d’emprunt et en conservent la syntaxe. Il nous aura fallu écarter des centaines de toponymes intégralement espagnols tels que : *Arroyo de la Laguna* (CA), *Rio Brazos* (NM), *Acequia Madre de Valero* (TX).

À toponymes intégraux, nous opposons les toponymes dits hybrides lesquels sont davantage marqueurs d’emprunts et sur lesquels nous revenons plus en détail dans ce qui suit.

2.1.3.5.2 Le toponyme hybride, meilleur discriminant de l’emprunt. Cette notion d’hybridité que nous détaillons à l’instant, nous en avons fait usage pour discriminer les génériques issus de l’emprunt et ceux qui n’auront été qu’adoptés. L’hybridité telle qu’entendue ici est une variable purement structurelle et renvoie aux termes qui composent le toponyme. Elle réfère dans ce mémoire à la composition linguistique du toponyme laquelle est marquée soit par le caractère exolingue des termes qui le composent, c’est-à-dire que le terme générique et le terme spécifique

appartiennent chacun à des idiomes distincts, soit encore que cette hybridité réfère à une composition syntaxique étrangère à la langue empruntée, mais qui se révèle conforme à la syntaxe de la langue emprunteuse. Dans le premier cas, l'hybridité est qualifiée d'hybridité **linguistique**, dans le second cas d'hybridité **syntaxique**.

Dans la présente recherche, l'*hybridité linguistique* (HL) critériée et discriminante est celle formée d'un terme générique en langue espagnole couplé à un terme spécifique (simple ou composé) appartenant à une tout autre origine linguistique (autochtone, anglaise, française, etc.). Nous assortissons cette nomenclature d'exemples les illustrant. Un toponyme tel que *Johnston Canyon* est une illustration de l'hybridité linguistique : le générique *canyon* a été appliqué à la réalité d'un lieu nommé ainsi en l'honneur d'un dénommé Johnston. Le terme *canyon* appartient à l'espagnol et le spécifique *Johnston* est, à l'évidence, tiré d'une autre langue. Voici d'autres exemples : *Ellsworth Barranca* (CA), *Fish Creek Canyon* (AZ).

Un toponyme hybride syntaxique est celui qui, bien qu'il soit exprimé complètement en espagnol, présente une syntaxe du type *spécifique + générique* qui est la plus couramment employée dans la langue emprunteuse, en l'occurrence l'anglais. Le toponyme *Blanco Arroyo* dans lequel le générique est *arroyo*³ se présente avec une syntaxe inusitée en espagnol. Voici d'autres exemples : *Segunda Deshecha Cañada* (CA), *Santa Barbara Potrero* (CA), *Honda Barrancas* (CA), *Los Padillas Acequia* (NM). Dans tous les exemples qui viennent d'être alignés, l'ordonnement des mots n'est pas conforme à la syntaxe espagnole. Cette inversion syntaxique est la marque, sinon l'indice, d'une création réalisée par des locuteurs autres qu'espagnols.

³ Les génériques sont soulignés pour faciliter leur identification.

Ainsi, si l'on récapitule, un toponyme hybride (H) sera désigné comme étant un *hybride linguistique* (HL) si le générique est en langue espagnol et accolé à un spécifique dans une autre langue. Un toponyme sera désigné *hybride syntaxique* (HS) si les termes qui le composent sont intégralement en espagnol, mais s'affichent selon une syntaxe propre à l'anglais.

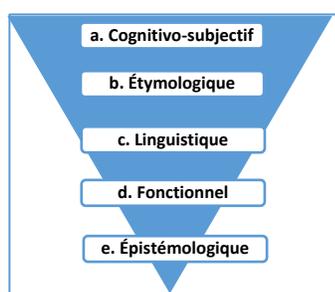


Figure 3. Schéma des tris séquentiels.

Ainsi se referme ce segment portant sur la méthodologie élaborée; méthodologie constituée de tris séquentiels (figure 3) opérés de sorte d'obtenir par resserrement successif d'un «étau» le fruit d'une sélection de termes reflétant les caractéristiques constitutives d'un terme générique pouvant être qualifié d'emprunt.

2.1.4 Conclusion

Pour sonder la toponymie américaine avec pertinence en regard de l'objet recherché, il aura fallu délimiter l'aire, les États continentaux et le corpus de toponymes sur laquelle se pencher, la base de données du GNIS. L'identification des génériques pose des difficultés sur le plan épistémologique. Des tris successifs auront été nécessaires pour cerner au plus près l'emprunt, car il aura fallu trouver les moyens d'écarter au mieux ce qui n'est pas véritablement espagnol et ce qui ne peut être issu d'une volonté d'emprunt par les locuteurs de la langue emprunteuse. En plus, on aura démontré la nécessité d'écarter les toponymes dont la facture est telle qu'ils ne se présentent pas comme révélateurs des emprunts. Le segment suivant expose les difficultés intrinsèques liées à la complexité du fait toponymique ainsi que les entraves multiples qui auront dû être résolues ou éludées pour atteindre l'objet visé.

2.2 Difficultés et entraves

Toute recherche bien menée suit une méthode. Son élaboration est conditionnée tant par une rigueur mise au service d'une objectivité que par l'état de l'objet et les conditions sous lesquels ils se présentent. Ainsi la pensée et le terrain, dans une dialectique qui s'instaure entre eux, dictent la méthode à suivre. Or, si la pensée ne s'organise pas sans difficulté, le phénomène étudié et le terrain offrent les leurs. Si la majorité de ces difficultés et de ces entraves ne compromettent pas irrévocablement l'identification des emprunts, celles qui n'échappent pas furtivement à l'attention sont chronophages, car elles imposent une minutie d'enquête accrue, si ce n'est des révisions répétées qui exigent leur tribut en temps. Les voies de l'identification ne sont ni aisées, ni de tout repos. Dans ce qui suit, nous distinguons les difficultés des entraves.

- Par **difficultés** nous entendons la somme importante d'efforts devant être déployés pour parvenir à mener à bien une tâche en raison de la complexité intrinsèque du phénomène toponymique.
- Par **entraves** nous entendons les obstacles qui s'ajoutent aux difficultés, obstacles qui peuvent être attribuables à des erreurs ou encore à des pratiques s'éloignant de l'orthodoxie qu'elle soit d'ordre orthographique ou sémantique.

2.2.1 Les difficultés

La toponymie est un phénomène complexe, l'ampleur de son lexique en témoigne. Les formes sous lesquelles les toponymes se présentent sont nombreuses et opposent leurs difficultés propres à l'enquête. Si les toponymes se présentent le plus couramment composés de deux termes, l'un générique, l'autre spécifique, les déclinaisons sous lesquelles ces termes s'affichent sont multiples et variées. Il arrive même que ce couple ne laisse pas entrevoir le foisonnement des agencements possibles. Dès qu'on y fait entrer la polymorphie engendrée par les juxtapositions qu'autorise l'hybridité linguistique se trament des difficultés qui n'ont pas pour seule limite la culture personnelle de l'observateur bien qu'elles s'entrelacent avec elle. Nous ne pouvons présenter ici

une illustration exhaustive de ces difficultés, c'est pourquoi nous nous bornons aux exemples les plus pertinents, sinon les plus parlants.

2.2.1.1 Configuration du toponyme

2.2.1.1.1 Longueur. Bien que le générique se résume le plus souvent à un seul terme, certains se présentent telles des locutions composées de deux ou trois termes. Les spécifiques, quant à eux, peuvent être des compositions bien plus complexes. Voici un toponyme joignant un générique complexe à un spécifique d'une longueur fort appréciable : Lieu historique national du Canada du Centre-d'Inscription-de-l'Entrée-Est-du-Parc-du-Mont-Riding. Voici un cas plus près de l'objet de notre recherche : *Punta de la Mesa de San Juan Jose* (NM). Il est nécessaire de réaliser une analyse du groupe nominal pour découvrir lequel ou lesquels des termes constituent le générique. En l'occurrence, s'agit-il ici de *punta* ou de *mesa* ? Vérification faite, la réponse est : *punta*.

2.2.1.1.2 La complexité du toponyme. La complexité peut s'afficher d'une manière inverse et paradoxale. Pour illustrer ce fait, prenons le cas du toponyme *A Lake* donné à un lac du comté de Leon au Texas. Le spécifique n'est composé que d'une lettre, le *A*. À quelle langue ce *A* appartient-il ? Si l'on souhaite établir si l'on est en présence ou non d'un toponyme hybride, la réponse revêt son importance. Autre cas de figure qui soulève des difficultés, les chiffres et combinaisons de chiffres et de lettres. Échantillon : *25 Mesa* (CO), *2 N Mesa* (CO). En pareil cas, il semble impossible d'associer une langue à la représentation d'un chiffre. D'un nom simple émerge un problème relativement complexe. Pour cheminer sur la voie d'une réponse l'on doit interroger l'histoire même de ce toponyme, ses origines, la langue du ou des nommants qui ont donné naissance à un tel nom.

Il en va de même pour certains toponymes abritant de patronymes. Lorsqu'un toponyme a pour terme spécifique un patronyme (prénom ou nom de famille) et qu'il est identique en anglais et en espagnol, en l'absence d'enquête historique, l'ordre syntaxique permet parfois de déterminer si l'on est en présence ou non d'un toponyme hybride. Si la syntaxe est propre à la langue anglaise (spécifique/générique), le toponyme est considéré hybride. Exemples : *Simon Canyon* (NM), *Martin Canyon* (NV), *Vigil Canyon* (NM).

2.2.1.1.3 La spécification du générique. Autre cas de figure, les toponymes composés de termes spécifiques issus de génériques. Il existe en Alberta, une élévation située à environ 35 kilomètres à l'ouest de Calgary qui a pour nom *Mesa Butte*. On pourrait presque parler de curiosité toponymique. Non pas du seul fait que le spécifique *mesa* est tiré de la langue espagnole, mais également du fait qu'il qualifie une élévation non sans rapport avec une butte. On peut y voir une redondance de deux termes à vocation de générique bien que l'un d'entre eux soit un spécifique. Mais lequel ? Le contexte albertain impose sa réponse. En Alberta, l'immense majorité des toponymes ont un générique en langue anglaise. Les génériques espagnols ne s'y rencontrent presque pas. Quant au terme « butte », on le sait emprunté au français et il a trouvé sa place dans les dictionnaires anglais du Canada et des États-Unis.

En français, comme en espagnol, le terme générique précède généralement le terme spécifique (lac Saint-Jean, fleuve Saint-Laurent, montagnes Rocheuses) alors qu'en anglais, c'est l'ordre inverse (*Buffalo Lake*, *St. Lawrence River*, *Rocky Mountains*). Partant d'exemples simples voici l'illustration d'un autre cas de complexité ; *Lake Louise* et *Louis Lake*. Si dans la toponymie nord-américaine de facture anglaise, l'ordre des termes d'un toponyme est généralement spécifique+générique, comme le montrent ces derniers exemples, l'inverse est usité. Cette non-conformité apparente peut parfois désorienter, désarmer et susciter des doutes sur le rôle joué par

les éléments qui forment le toponyme. Qu'en est-il alors lorsqu'aux États-Unis on se trouve confronté à des toponymes hybrides tels *Corral Canyon Creek* (NV) ? Si l'information entourant le contexte historique fait défaut, alors, la consultation de la banque des toponymes officiels devient indispensable. Dans la base de l'USBGN, on se référera à la catégorie (feature class) dans laquelle apparaît le toponyme. Le toponyme *Corral Canyon Creek* (NV) est composé de trois mots : le terme *corral* est un terme générique parfois usité dans certains États. Mais, il en va de même pour *canyon* ainsi que *creek*. Une consultation de la base de l'USBGN nous révèle que le toponyme *Corral Canyon Creek* est classé dans la catégorie *stream*. Conséquemment, des trois termes du toponyme, seul *Creek* renvoie à la réalité couverte par le mot *stream* ce qui amène à conclure que des trois termes, *Creek* est bel et bien le générique.

Donc, des vérifications syntaxiques, de la classification du toponyme dans la base de données et même de la localisation de l'entité doivent être analysés en détail pour chacun de ce type de toponymes ayant subi une spécification du générique avant de conclure quel terme joue le rôle de vrai générique.

2.2.1.2 La métonymie

La métonymie est fréquente en toponymie. De nombreux noms de provinces canadiennes Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan sont les produits de métonymies. L'est également le nom de la localité Lac La Nonne tiré du nom du lac du même nom. Dans le cas de la localité le terme « lac » n'a pas vocation de jouer le rôle de générique et est purement référentiel. Insérés dans une phrase qui offrent les indices nécessaires, « nous allons à *Lac la Nonne* sur les bords du *lac la Nonne* » ces toponymes retrouvent leur identité propre. Hors contexte, le toponymiste doit s'appuyer sur une carte où encore sur les informations complémentaires disponibles dans un répertoire ou une base de données.

En somme, la toponymie ne peut s'affranchir de la complexité ni de l'imagination foisonnante des êtres humains à l'origine de la luxuriance des aspects divers et multiples sous lesquels se présentent les toponymes. La tâche du toponymiste est d'aider à l'identification des termes lorsqu'au fil du temps des confusions s'installent et le rôle des termes devient mal perçu.

2.2.2 Les entraves

Dans ce qui suit, nous présentons les entraves qui s'ajoutent aux difficultés d'identification de l'objet de notre recherche. Il sera d'abord question d'entraves structurelles et normatives conséquentes à des choix pragmatiques et architecturaux d'une part ainsi que politiques et normatives d'autre part. Ces entraves relèvent d'impératifs administratifs aux intentions louables sous certains rapports, mais aux conséquences souvent discutables du point de vue d'une chercheuse souhaitant interroger une base pour y saisir ce qui fait l'objet de sa thèse.

Puis, nous traitons d'entraves de toutes autres natures. Elles relèvent non plus de l'architecture de la base et des politiques de gestion de son contenu, mais des certaines conditions qui jouent comme déterminant chez ceux qui nomment les lieux et ceux qui, comme nous, les découvrent et tentent de les analyser. Parmi ces entraves, nous abordons celles liées aux champs cognitifs et perceptuels des individus en l'occurrence tant la chercheuse que les nommants (créateurs des noms de lieux). Y sont assimilées des entraves en lien avec l'état dans lequel se présentent les toponymes. Puis, nous faisons état d'entraves résultant de ce que nous nommons avec réserve : cacographies. Il s'agit d'état de toponymes résultant d'altérations morphologiques et morphosyntaxiques qui auront plus ou moins modifié la forme et parfois le sens des mots. Certaines altérations résultent de ce que l'on pourrait appeler des accidents. À cet ordre appartiennent les altérations graphiques involontaires souvent propres à induire des méprises tant sur le plan sémiotique que sémantique.

À noter que cet ordre de présentation est relatif et arbitraire puisque les entraves résultent pour certaines d'un maillage de difficultés provenant de politiques visant elles-mêmes à éluder des obstacles qui se posent sur le terrain de la linguistique et celui de la géographie, mais également des obstacles techniques qui conditionnent l'architecture d'une base de données.

2.2.2.1 Entraves structurelles et normatives

2.2.2.1.1 Entraves architecturales. La consultation de la base de données toponymique nationale du GNIS et la récupération des toponymes affichant les génériques ciblés se butent à certaines contraintes. Elles sont liées à l'architecture même de la base de données et à la catégorisation privilégiée par ses concepteurs.

Classification des toponymes

Pour son référencement informatique, et dans le but de faciliter la consultation et la récupération des informations dans la base de données GNIS les concepteurs de la base ont plutôt opté pour la création de soixante-trois grandes catégories de types d'entités (*feature classes*). Ainsi, les cours d'eau sont classés sous plusieurs catégories telles *streams* ou *arroyo*. Dans la vaste catégorie *stream*, on retrouve regroupés au moins cent-vingt-et-un termes génériques, notamment *rivers*, *creeks*, *brooks*, *branches*, *runs*, ainsi que plusieurs autres (USBGN, 2017). Ce n'est là qu'un exemple. Certaines autres catégories contiennent autant de termes génériques distincts, même davantage. *Montagne*, *colline* et 194 autres termes génériques ayant des caractéristiques similaires et assimilables à la dimension « hauteur » d'une entité sont regroupés sous la catégorie *summit* (*idem*). Nombre de génériques associés à des élévations se retrouvent soit dans la catégorie *summit*, d'autres encore apparaissent sous la catégorie *range*.

Par ailleurs, ne sont pas prises en considération les hiérarchies que le USBGN considère ne pas

figurer au *Nation's namespace* « paysage dénominatif national » (idem). À titre d'exemple, un lac est classé dans la vaste catégorie *lake* elle-même définie comme un « *natural body of inland water* » (USBGN, n.d., p. 1) c'est-à-dire nappe d'eau naturelle intérieure. Cinquante-quatre autres termes génériques ayant des caractéristiques assimilables à ce que représente une nappe d'eau sont classés dans la catégorie *lake*. Une telle catégorisation relègue les génériques au rang de variables contingentes lors même qu'ils identifient la nature des entités géographiques dénommées.

Absence de définitions des génériques

L'*United States Board on Geographic Names* (USBGN) ne propose ni ne fait usage de définitions officielles des termes génériques appliqués aux entités géographiques. Les définitions officielles des termes génériques présents dans la base de données rendraient plus aisée la compréhension des certains génériques. Cette absence entrave la compréhension de la classification des toponymes. Dans la liste des génériques (Orth & Payne, 1987) qui est la référence officielle, certains des génériques sont associés à plus d'une catégorie (*feature class*). Ainsi, le terme *hole* est associé à la catégorie *lake*, mais aussi à la catégorie *valley*, puis encore à la catégorie *bend* et à la catégorie *bay*. Autre cas de figure, espagnol cette fois, *arroyo*. Il est associé à la catégorie *arroyo* (car une catégorie porte ce nom), mais aussi à la catégorie *stream*. Dans la pratique, *arroyo* est également classé à la catégorie *valley*.

Limitation de données affichées lors d'une requête

Enfin et de surcroît, l'architecture n'est pas le seul lieu de difficultés d'ordre pragmatique auquel nous aurons été confrontée. D'autres décisions administratives auront eu des conséquences sur l'allure qu'aura prise notre travail puisqu'elles se seront révélées chronophages. En voici un exemple : la limitation de données pouvant être extraites lors d'une requête. La quantité maximale

de résultats fournis par l'instrument de recherche a été établie à deux mille. Il nous aura alors fallu moduler les requêtes soit en établissant nos requêtes sur les dates de décision d'officialisation des noms de lieux, soit encore en procédant à nos requêtes pour les états les plus vastes et les plus riches en toponymie, *county* par *county* ; le Texas à lui seul en abrite 254.

Plus encore, nous avons été confrontée à une limite aussi cruciale qu'inattendue. L'architecture de la base de données n'autorise pas de requête selon un tri de champs contenant des génériques. Il nous aura donc fallu passer au peigne fin des listes interminables de noms de lieux obtenus suite à des interrogations par catégories et effectuer d'incessantes vérifications.

2.2.2.1.2 Entraves politico-normatives. Quel qu'il soit, tout organisme à qui l'on a confié la responsabilité d'un patrimoine public répond à la nécessité de mettre en place des politiques nécessaires à la bonne exécution de son mandat et à l'atteinte de sa mission. Ces politiques varient plus ou moins d'un organisme à l'autre. Certaines sont liées aux particularités mêmes du patrimoine à conserver. Ainsi, l'USBGN et ses comités ont été mandatés de mettre en œuvre les dispositions de la loi selon lesquelles les principes, les politiques et les procédures doivent être formulés dans l'intérêt du gouvernement fédéral et du grand public pour obtenir la coopération efficace des départements et agences les plus concernés et pour prendre en compte les intérêts spécifiques de certaines agences fédérales et étatiques (Article VII – C, sec. 2) pour adopter des politiques (identifiées sous l'appellation *Bylaws of the BGN*) et dont certaines sont d'un intérêt majeur pour notre recherche.

Conventions orthographiques et primauté de l'usage

La reconnaissance de l'usage local est le principe sous-jacent directeur de la politique d'approbation des toponymes aux États-Unis (USBGN, 2016). La primauté est reconnue au nom

localement consacré par l'usage. Cette reconnaissance s'étend à la forme dans laquelle le toponyme se présente.

The underlying principle of the BGN for establishing official geographic names and their applications is recognition of present-day local usage or preferences. Exceptions occur when local spoken or written usage is in conflict with specific BGN policy. Existing published names, names in legal documents, and names with historical significance are given strong consideration in cases where proposed names differ from current official names (Domestic Names Committee, 2016, p. 7).

On l'aura compris, l'autorité toponymique américaine reconnaît que le nom issu du lieu et familier d'une population depuis longtemps constitue des repères d'espace et de vie qu'il ne convient pas de perturber aux noms de principes dont l'impertinence peut être reconnue. Une tolérance envers des orthographes non conformes est manifeste lorsque l'autorité pèse le pour et le contre.

The BGN's decisions establish standard spellings of individual geographic names for use by the Federal Government. State and local governments, organizations, and individuals outside of the Federal Government are encouraged, but not required, to use BGN-approved names. When determining the spelling of names in the United States, the BGN recognizes that geographic names, as with other proper names, are not necessarily subject to the spelling rules that apply to other words in English or any other language. Although these standard spellings generally conform to English language rules, they may reflect historical spellings or forms commonly used or preferred by local citizens and may therefore include what appears to be grammatically incorrect, misspelled, improperly combined, or clipped words (Domestic Names Committee, 2016, p. 5).

L'autorité responsable de la base du GNIS s'interdit pour ainsi dire de corriger les graphies non orthodoxes et ne fait pas œuvre de restauration. Constatant la confusion dans laquelle les gens se trouvaient lorsqu'il était question de la mission de l'USBGN en regard de normalisation des noms usités, Roger Payne, secrétaire du *Domestic Names Committee* (commission chargée des endonymes) mit les choses au point et chassa toute équivoque en ces termes :

The BGN is responsible for ensuring that every Federal agency and department use the same name, form, and spelling for the same geographic entity, generally based on local usage. It is not the BGN's responsibility to mandate uniform spelling to be

used for every feature in the nation with the same name, nor is the BGN responsible for grammatical correctness in standardizing geographic name usage. (Logan & U. S. Board on Geographic Names, 2018, p. 31).

Les conséquences d'une telle politique sont appréciables. La graphie et la prononciation de génériques d'origine espagnole sanctionnées par l'usage local ne correspondent pas toujours à celles sanctionnées par l'Académie royale de la langue espagnole (RAE) (cf 2.2.2.3.1). Ainsi, en raison de ces politiques et des règles d'écriture adoptées lors de l'officialisation des noms de lieux ayant principalement pour but d'assurer une graphie normalisée non pas au sein de la population, mais plutôt au sein de l'appareil administratif national, il aura donc fallu redoubler d'attention pour reconnaître dans les formes écrites un peu trop distantes de l'original le terme générique espagnol un peu malmené.

2.2.2.1.3 Entrave de nature systémique

*Le Couesnon dans sa folie a mis le Mont en Normandie
mais lorsqu'il va reprendre raison le Mont redeviendra
breton. (Dicton breton)*

La nature sait parfois nous montrer qu'elle se moque des frontières politiques que les humains tracent pour leur convenance. Nous donnons à ce type d'entrave le qualificatif de systémique, car elles sont tributaires de la mise en place d'un système humain qui ne s'accommode pas toujours aisément des réalités naturelles.

Le cours de nombreuses rivières transverse deux voire trois ou quatre États. Chaque cours d'eau n'est qu'une seule entité. Normalement, tant au Canada qu'aux États-Unis, une rivière est identifiée par les coordonnées qui sont celles de l'embouchure du cours d'eau. Cette embouchure est dans un État et non plusieurs. Si l'on consulte la base américaine pour y trouver le nom d'un pareil cours d'eau, on constate que ce nom est répété autant de fois qu'il y a d'états traversé par

lui. Il faut donc éliminer ces doublons si l'on ne veut pas compter le toponyme désignant ce cours d'eau deux ou trois fois, voire davantage lors du tri de la recension des toponymes pertinents. Ce problème structurel oblige à redoubler d'attention.

Le problème s'accroît dès lors que le cours d'eau transfrontalier franchit une frontière internationale. Des cours d'eau font même un aller-retour. Au Manitoba, c'est le cas de la rivière *Souris* qui franchit la frontière américaine au Dakota du Nord où elle porte le nom de *Mouse* puis revient au Canada en Saskatchewan pour y reprendre son nom de *Souris*. Aux États-Unis il existe d'autres entités transfrontalières communes aux États-Unis et au Mexique. Les coordonnées d'identification de certaines d'entre elles les placent au Mexique. C'est le cas des canyons identifiés par les toponymes suivants, coordonnées qui les situent dans la province mexicaine de Sonora : *San Antonio Canyon*, *Parker Canyon* et *Sycamore Canyon*. Leur nombre, trois, n'ayant pas d'incidence réelle sur l'identification d'emprunts.

2.2.2.2 Entraves cognitivo-subjectives

Nul ne connaît parfaitement la langue de son groupe linguistique et, *a fortiori*, celles des autres. Une vie humaine aussi longue soit-elle est résolument trop courte. Cette limite de la culture personnelle est source d'incertitudes et d'égarements. La langue que nul ne peut entièrement connaître impose ses limites.

Certes, on peut affirmer que plus la culture d'un individu est vaste, plus il est en mesure de saisir l'origine et le sens d'un mot ainsi que le contexte historique ou social qui peut lui être associé. Toutefois, le rapport entre le toponyme et la culture personnelle n'est pas que quantitatif. Il est aussi conjoncturel. Les informations nécessaires au décodage d'un toponyme, qu'elles soient implicites ou explicites, ne sont pas accessibles à tous de manière identique (Léonard, 2006, p. 241).

Un mot peut se présenter à soi et inspirer une origine et un sens qu'il n'a pas ; un autre mot peut correspondre parfaitement à ce que nous cherchons, mais nous échapper complètement. En plus,

nous l'avons souligné, l'emprunt se caractérise par son intégration parfaite à la langue d'emprunt ce qui estompe sa capacité à exprimer ses origines. Peu de locuteurs unilingues de l'anglo-américain suspectent que les mots *canyon*, *rodeo* ou *mirador* puissent avoir une origine espagnole, que *wagon* provienne de l'allemand, *ketchup* de Chine et *mammoth* de Russie. On peut multiplier à l'infini les exemples.

Les chercheurs ne doivent pas uniquement être attentifs à leurs biais cognitifs, ils doivent l'être à l'égard de biais cognitifs qui ne ressortissent pas de leurs compétences. Or, ceux qui ont créé les noms ou qui les ont traduits ou adaptés n'ont pas eu recours à une nomenclature normalisée, ce qui a pu les conduire à faire usage du premier mot venu à leur esprit si ces mots possédaient notamment quelque valeur descriptive. Par ailleurs, c'est l'autorité toponymique qui classe les toponymes dans une classe ou une autre.

D'où la prudence que nous avons dû exercer non seulement à l'égard de nous-mêmes, mais également à l'égard de ceux qui sont à l'origine de ces noms que l'autorité toponymique n'aura pas jugé bon de normaliser.

2.2.2.3 Entraves linguistiques

Sont exposées dans les paragraphes suivants des entraves qui découlent du traitement linguistique du terme générique. Comme elles sont de nature linguistique, nous faisons précéder le traitement des entraves par quelques brèves remarques sur la langue espagnole et les trajectoires évolutives qui l'auront marquée au cours des récents siècles.

2.2.2.3.1 L'espagnol et ses évolutions. Tout comme le français d'Amérique est le prolongement d'une langue puisant ses origines dans la France, l'espagnol tire les siennes de l'Espagne. Les transformations idiomatiques que nous devons évoquer et particulièrement celles

survenues sur le sol nord-américain ne peuvent être décrites et commentées sans une référence à la langue espagnole et son évolution sur le sol d'Espagne. Un acteur clé de l'observation de ces changements et d'une régulation des transformations accréditées et officialisées est l'Académie royale de la langue espagnole (RAE). Fondée en 1741, elle a pour mission non seulement d'établir des critères de validité et de rectitude, mais aussi de maintenir l'unité de la langue. Le tout premier article de ses statuts affirme sans équivoque sa volonté de faire en sorte que les changements observés dans la langue soient le résultat d'une adaptation constante aux besoins des locuteurs dans toute l'Espagne (Real Academia Española, 2010).

Parlé aujourd'hui par plus de 540 millions de locuteurs sur la planète, l'espagnol (ou castillan) est une langue romane qui s'est répandue sur plusieurs continents particulièrement entre les XV^e et XIX^e siècles avec l'expansion de l'Empire espagnol. Morphologiquement proche du français, cette langue, originaire de Cantabrie au nord de l'Espagne où elle a subi l'influence (au niveau morphologique) du basque, est issue du latin vulgaire et partage avec d'autres langues romanes des évolutions grammaticales et phonologiques caractéristiques de ce latin. Comme toutes les langues, avons-nous dit, l'espagnol a été marqué par diverses évolutions tant en Espagne, en Asie qu'en Amérique.

En comparaison avec certaines autres langues, l'espagnol se démarque par la prononciation, à quelques exceptions près, de toutes les lettres. Il offre à l'écrit une transcription proche de l'oral. Comme dans tout vaste pays, la prononciation espagnole varie bien sûr sous l'influence des dialectes présents en Espagne. Elle est aussi influencée par les variations observables en Amérique hispanique.

Il faut être attentif à ces évolutions en Amérique du Nord certes, mais également à celles survenues en Espagne tout au long des siècles qui ont marqué la présence espagnole sur notre continent. En

maints cas, ce sont elles qui permettent d'expliquer la graphie de certains mots qui ne présentent pas en Amérique du Nord une construction graphique identique à celle ayant cours en Espagne.

Les changements induits par ces évolutions auront pu être normalisés, officialisés comme ils auront pu survenir localement et échapper ainsi à toute standardisation. Or, la prononciation sanctionnée par un usage local aura parfois pu supplanter celle en vigueur ailleurs et plus conforme aux règles orthographiques établies.

D'autres altérations orthographiques peuvent avoir pour origine un défaut de captation chez des sujets qui ne sont pas des familiers de la langue espagnole tout comme elles peuvent relever de simples erreurs typographiques. Les erreurs de captation se reflètent dans la transcription de certains mots et la manière de les orthographier. De telles erreurs sont appelées cacographies. Des erreurs de transcriptions peuvent avoir d'autres origines. Elles peuvent avoir une origine manuscrite ; une ou plusieurs lettres rendues illisibles, une majuscule peu marquée peuvent mener à la suppression ou à la substitution de lettre, voire à des agglutinations.

Voici des toponymes, véritable petit florilège de telles cacographies et/ou erreurs typographiques. S'y affichent également deux cas évidents d'agglutination. Les erreurs sont marquées par un soulignement. *Cañon de la Luyina* au lieu de *Cañón de la Lubina*), *Cañon Lavirgn* (NM) au lieu de *Cañón La_Virgen*) ou *Derrio Canyon* (AZ), au lieu de *Del Rio Canyon*.

Afin d'illustrer davantage quelques-unes de ces entraves et d'en présenter une typologie non exhaustive, nous offrons ci-après un florilège d'exemples d'altérations et leurs effets rencontrés lors de la constitution du corpus. À noter qu'à titre indicatif, nous avons mis entre parenthèses une graphie plus « orthodoxe ».

Faute d'accord

Exemple de cacographie rencontrée : *Mesa **Seco*** (CO) (*Mesa Seca*)

Certains toponymes sont porteurs d'applications incorrectes de règles grammaticales qu'il s'agisse d'erreurs d'accord en genre ou en nombre des noms et des adjectifs qui les accompagnent. Bien que *mesa* soit un mot féminin singulier, l'adjectif *seco* qui le jouxte est au masculin. Une telle faute tend à laisser croire une construction qui n'est pas le fruit d'un hispanophone maîtrisant la grammaire élémentaire. Autres exemples : *Mesa Inclinado* (CO) et *Mesa Cortado* (CO).

Les consonnes sibilantes

Exemple de cacographie rencontrée : *Cañon **Sapato*** (NM) (*Cañón Zapato*).

Pour bien comprendre les erreurs commises, il faut ici en passer par la linguistique. En espagnol, trois processus d'ajustement se sont produits dans les consonnes sibilantes (*sifflantes*) qui ont eu pour effet la réduction de leur nombre. Or, cette évolution ne s'est pas géographiquement réalisée de même manière dans toutes les variétés de l'espagnol.

Pour mieux saisir l'influence de cette évolution dans la toponymie qui nous occupe, il est essentiel d'analyser les changements observés dans le cas de quatre phonèmes. Autrefois, ces quatre phonèmes étaient distribués en paires, avec le même point d'articulation, l'une sourde et l'autre sonore. Ainsi, notre point de départ est deux phonèmes affriquées (l'un sourd, l'autre sonore) et deux phonèmes fricatifs (l'un sourd, l'autre sonore). La première transformation a été la fricatisation des affriquées. Elle est le responsable d'une transformation des affriquées en fricatives. La deuxième, le dévoisement, qui est une atténuation de la vibration du larynx, a fait en sorte que les consonnes sibilantes sonores ont disparu et que les sourdes ont survécu. Le troisième est le plus important pour expliquer notre cas de figure : le changement du point d'articulation des

fricatives (trop proches dans la prononciation l'une de l'autre), qui s'est accompli de façon différente dans le nord et dans le sud de la péninsule. Ainsi, dans le nord, ce changement du point d'articulation a donné lieu à la fricative alvéolaire sourde /s/ (qui correspond au graphème *s*) et à l'interdentale /θ/ (qui correspond aux graphèmes *z* ou *c*, selon le contexte phonique⁴). Dans le sud de l'Espagne, par contre, les deux graphèmes *s* et *z* se sont maintenus, alors que seulement le phonème /s/ a été retenu à l'heure de prononcer soit *s*, soit *z*. Cette variété a été transplantée en Amérique où on rencontre deux lettres *s* et *z* mais un seul phonème /s/ pour les prononcer.

Dans l'exemple *Cañon Sapato*, deux prononciations du mot « *zapato* » ont pu se concurrencer auprès des locuteurs de l'espagnol : « *sapato* » ou « *zapato* ». Toutefois pour des motifs d'ordre historique qui ne peuvent être décrits ici dans leur complexité, l'orthographe se rapprochant le plus de la prononciation des locuteurs de l'espagnol nord-américain est « *sapato* » même si ceux-ci maintiennent l'usage orthographique du *z*. La présence du *s* dans « *Sapato* » trahit une graphie sous la plume d'un locuteur qui soit n'est pas espagnol, soit encore que cette graphie provient d'un scribe qui n'aura pas eu le souci d'une vérification de l'orthographe canonique.

Bêtacisme

Exemple de cacographie rencontrée : *Cañon de la Luyina* (NM) (*Cañón de la Lubina*)

Le bêtacisme consiste en une confusion dans la prononciation des phonèmes /b/ et /v/ et aussi la neutralisation de /b/ et /β/ en /b/ (Ariza Viguera, 2012). Pour bien le comprendre, il faut une fois de plus en passer par l'évolution qu'a connue l'espagnol au cours des âges.

Depuis le Moyen Âge, les consonnes *b* et *v* font l'objet de confusion en espagnol. C'est la RAE

⁴ Le phonème fricative interdentale /θ/ se présente dans les syllabes *za*, *ce*, *ci*, *zo* et *zu*. Afin d'alléger le texte, nous retenons dorénavant seulement le graphème *z* comme représentation graphique de ce phonème.

qui, au XVIII^e siècle, a établi la rectitude orthographique fondée sur l'étymologie : les mots qui portaient *b* en latin classique porteraient aussi *b* en espagnol de même que ceux qui avaient une origine méconnue. Ceux qui s'écrivaient avec *v* en latin classique devaient s'écrire aussi avec *v* en espagnol.

Ce qui a trait aux phonèmes doit être traité en détail. C'est là sans doute l'un des traits linguistiques les plus épineux que nombre de mots bien qu'affichant la lettre *v* sont prononcés parfois d'une manière assez proche du *b* français par les locuteurs de l'espagnol. L'apprenant étranger de l'espagnol doit comprendre que le phonème /v/ comme dans le mot français « cave » n'existe pas en espagnol (Pons Rodríguez, 2010). Il doit se familiariser avec le phonème occlusif /b/ (comme dans « baleine ») et le phonème fricatif /β/ dont la prononciation se trouve plus proche du *v* dans « cave » que du *b* dans « baleine ». Alors, le *v* en espagnol n'est jamais prononcé comme dans « cave ».

Le sentiment qui habite les utilisateurs d'une langue, appelé le *fétichisme des lettres* fait en sorte qu'ils ont tendance à penser que derrière les différentes lettres se cachent des sons différents (Pons Rodríguez, 2010). Mais il faut comprendre que la prononciation du *b* et *v* en espagnol dépend du contexte phonique et non de la graphie *b* ou *v*. Alors, on prononce /b/ seulement après une pause (en début de mot par exemple) comme dans *bodega* (écrit avec un *b*) ou *valle* (écrit avec un *v*), ou après /m/ (comme dans *ambos* (écrit avec un *b*) ou *enviar* (écrit avec un *v*). On prononce /β/ dans tout autre contexte phonique (comme dans *debajo*, *abril*, *avalara* ou *desviar*) sans considérer si c'est un *b* ou un *v* à l'écrit. Tout cela continue de créer de la confusion encore de nos jours.

Cela étant dit, comment s'explique la cacographie « *luyina* » dans *Cañon de la Luvina* ? Devrions-nous considérer ce mot comme étant espagnol ? Selon nous, oui. N'importe quel utilisateur de l'espagnol aurait pu transcrire le phonème /β/ dans *lubina* par *v*, par simple fétichisme des lettres ;

mais l'orthographe n'est pas un reflet absolu de la réalité phonique. Aussi, l'application du critère étymologique dans l'orthographe, suite à l'aménagement opéré par la RAE au XVIII^e siècle aura pu induire la confusion entre « *luyina* » et « *lubina* » laquelle a perduré.

Translittération du ñ

Exemple de cacographie rencontrée : ***Cañón/canon/canyon***

Le cas du générique *cañón* mérite une attention spéciale puisque trois graphies différentes ont été repérées sur la base de données *GNIS* : *cañón*, *canon* et *canyon*⁵. La lettre *ñ* dans *cañón* se prononce /ɲ/, comme le digramme *gn* français dans le mot « poignée ». Le graphème *ñ* n'existe pas en français, alors que c'est le cas pour le phonème /ɲ/. Or, ni le graphème *ñ*, ni le phonème /ɲ/ n'existent en anglais. Conséquemment, les Anglo-américains les auront assimilés à des formes orthographiques leur étant plus familières, d'où l'orthographe « *canyon* », le plus souvent rencontrée sur le territoire américain. Cela dit, dans la toponymie, les trois formes *cañón*, *canon* et *canyon* sont présentes. Bien qu'elles coexistent, la forme *canyon* est celle qui domine largement les deux autres.

2.2.2.3.2 L'orthographe, une variable subjective. Aux entraves orthographiques précédemment énumérées, il faut en ajouter une considération en lien avec de possibles « fantaisie » des nommants. Dans l'article intitulé *Toponymic Generics I*

Meredith Burrill (1956a, p. 136) affirme :

Spelling is for some people a highly personal matter, not something to be conventionalized just because pedagogues say it should. Too, a name is usually spelled at will. Ella may think that plain ordinary spelling is a slur on her personality, and that Ela would be more exotic looking. It is. If mother likes the

⁵ À noter que seulement *canon* et *canyon* sont affichés sur la dernière liste de génériques publiée par le *USGBN* en 1987, car les diacritiques n'ont pas été retenus.

looks of Jerold better than Gerald how do you think it will read on the birth certificate? If something originally christened Jones Sluice is pronounced Jones Sloosh or Jones Slooch, there will be those who spell it as it sounds. Sluice wasn't always spelled that way, for that matter.

Parmi les informations qui sont les moins présentes dans les bases de données toponymiques, il y a bien entendu celles qui concernent les circonstances entourant le choix des noms et celui des formes qu'on leur a données. Or, d'une manière générale, les bases de données toponymiques n'abritent pas ce type d'information. Ce sont là des considérations historiques qui ne relèvent précisément pas de la question de recherche qui fonde le présent mémoire.

2.2.3 Conclusion

Ces diverses remarques sur l'espagnol étalées dans les paragraphes qui précèdent ont porté sur quelques-unes des spécificités morphosyntaxiques et orthographiques.

Comme vous l'aurez compris, cette recherche n'a été exemptée ni de difficultés ni d'entraves. Nous avons fait état des difficultés constitutives de la science toponymique et plus encore de son objet. Quant aux entraves, on l'a vu, elles sont non seulement structurelles et normatives, mais aussi linguistiques. Ont été évoquées les influences sous-jacentes des diverses variations dialectales de part et d'autre de l'Atlantique. C'est cet écheveau de difficultés, d'entraves et de complexités diverses qu'il aura fallu dénouer chaque fois que l'une d'elles s'est présentée à nous et rarement s'est-elle présentée seule.

Ne se résume pas dans ce qui vient d'être dit l'ensemble des facteurs qui ont réclamé de nous une attention soutenue. Il nous aura cependant fallu tous les considérer et souvent les aplanir ou les éluder pour obtenir les résultats qui sont présentés dans la troisième partie.

3e PARTIE – RÉSULTATS

Cette partie comprend deux segments. Le premier est consacré à une exposition des résultats obtenus suite aux tris successifs appliqués en vue de l'identification des emprunts recherchés. Le second abrite les réflexions et commentaires critiques sur la valeur relative des résultats obtenus.

3.1 Tris à l'œuvre

Nous voici fin prête à faire part des résultats de notre recherche. Nous entendons par cela le corpus constitué à partir des tris successifs effectués qui nous ont menée à une recension de certains toponymes à savoir ceux affichant l'un ou l'autre des trente génériques d'origine espagnole identifiés dans la base de données *GNIS* ; corpus à partir duquel auront été identifiés les génériques portant les attributs de véritables emprunts. Ces trente génériques sont les suivants : *acequia, arroyo, bahada, barranca, caldera, canada, canon, canyon, cordillera, cuesta, llano, loma, medano, mesa, meseta, montanas, monte, municipio, paramo, pepino, pico, playa, potrero, quebrada, rincon, rio, salina, sierra, silo et tinaja*.

La méthode de tris retenue nous aura permis d'écarter certains de ces génériques. Nous les présentons regroupés par motifs de leur mise à l'écart.

Le motif à l'origine d'exclusion du premier groupe de génériques est l'absence de toponymes hybrides dans la base de données. Ces génériques sont : *bahada, paramo, pepino, cordillera, montanas, municipio, quebrada, llano, loma, medano, meseta, playa, salina, sierra et silo*.

Les termes suivants auront, dans leurs cas, ont été écartés en raison du faible nombre de toponymes dans lesquels ils figurent. Ce sont les suivants : *acequia (6), barranca (13), caldera (7), canada (4), cuesta (9), monte (1), pico (2), potrero (20), rincon (13), rio (5) et tinaja (2)*.

Les génériques empruntés sont dévoilés par la suite.

Par delà ces généralités, voici plus en détail ce qu'ont révélé l'inventaire et les tris suivis de vérifications additionnelles lorsque des ambiguïtés se seront présentées.

3.1.1 Génériques écartés

Les génériques écartés au motif de non-pertinence peuvent être regroupés en deux sous-ensembles. Dans un premier cas auront été écartés des génériques qui ne figurent pas à l'intérieur de toponymes hybrides. Le second sous-ensemble rassemble les génériques écartés présents dans des toponymes hybrides estimés trop peu nombreux.

3.1.1.1 Absence de toponymes hybrides

Aussi curieux que cela puisse paraître, certains des génériques inscrits au catalogue de l'autorité ne figurent dans aucun toponyme hybride de la base de données nationale. Il s'agit en l'occurrence de *bahada*, *paramo* et *pepino*.

Auront également été écartés certains génériques qui, bien que présents dans des toponymes de la base, ne sont présents dans aucun toponyme qui soit hybride. Il s'agit de : *llano*, *loma*, *medano*, *meseta*, *playa*, *salina*, *sierra* et *silo*. Enfin, d'autres génériques, *cordillera*, *montanas*, *municipio* et *quebrada* désignent des entités situées dans des régions extérieures à l'aire de recherche, notamment Porto Rico.

3.1.1.2 Rareté de toponymes hybrides

Pour qu'un terme générique puisse être perçu comme fruit d'un emprunt, il faut que son usage soit relativement répandu. Cette extension de l'usage peut s'apprécier à l'aune du nombre d'occurrences des toponymes dans lesquels les génériques apparaissent et à moindre degré à l'aire couverte par leurs occurrences. Sont présentés ici, puis décrits plus en détail ces génériques. Ils sont accompagnés du nombre d'occurrences mis entre parenthèses. Ces génériques sont : *acequia* (6), *barranca* (13), *caldera* (7), *canada* (4), *cuesta* (9), *monte* (1), *pico* (2), *potrero* (20), *rincón* (13), *rio* (5) et *tinaja* (2).

Aux fins d'illustrations, nous fournissons pour chacun des génériques écartés un petit échantillon de toponymes et avons inscrit, entre parenthèses l'abréviation de l'État auquel chacun appartient.

Acequia (canal d'irrigation) : six toponymes hybrides. Quatre sont des syntaxiques : *Bernalillo Acequia* (NM), *Contra Acequia* (NM), *Los Padillas Acequia* (NM) et *Sandia Acequia* (NM). Deux sont linguistiques : *Upper Chical Acequia* (NM) et *Upper Cosique Acequia* (NM).

Barranca (ravin) : treize toponymes hybrides. Douze toponymes sont des hybrides linguistiques. Échantillon : *Haines Barranca* (CA), *Adams Barranca* (CA) et *Fox Barranca* (CA). Seul un hybride est syntaxique : *Honda Barranca* (CA).

Caldera (cuvette au sommet d'un volcan) : Sept toponymes hybrides porteurs du générique *caldera*. Six toponymes sont linguistiques. Échantillon : *Okmok Caldera* (AK), *Long Valley Caldera* (CA) et *Henry's Fork Caldera* (ID). Seul un est syntaxique : *Valles Caldera* (NM).

Canada (vallon/gorge) : Seulement quatre toponymes hybrides sont porteurs du générique *canada/cañada* ; deux lexicaux et deux syntaxiques. Présentés dans l'ordre, ce sont : *Cañada de Najao-ui* (CA), *East Fork Cañada del Oro* (AZ), *Prima Deshecha Canada* (CA) et *Segunda Deshecha Cañada* (CA)⁶.

Cuesta (côte/pente/montée) : base de données affiche neuf toponymes hybrides porteurs de ce générique. Ce sont tous des hybrides linguistiques. Échantillon : *Osage Cuestas* (KS), *Cuesta de la McBride* (NM) et *Boulder Cuesta* (NV).

Monte (mont) : Un seul toponyme hybride est porteur du générique *monte*. Il s'agit de *Little Monte* (UT).

⁶ On note dans ces exemples que la disparition des diacritiques de la base de données GNIS n'est pas totale ou généralisée. L'USBGN a officialisé des toponymes qui contiennent le générique *cañada* dont la graphie est conforme aux règles grammaticales édictées par la RAE.

Pico (pic) : N'ont pu être recensés que deux toponymes hybrides porteurs du générique *pico* : *Izquierdo Pico* (AZ) syntaxique et *Little Pico* (VT) linguistique.

Potrero (enclos à bétail, pâturage) : vingt noms géographiques porteurs du générique *potrero* sont des hybrides. La plupart des hybrides sont linguistiques. Échantillon : *Indian Potrero* (CA), *Devils Potrero* (CA), *Apache Potrero* (CA). Précision : on ne rencontre les toponymes affichant le terme *potrero* que dans cinq des 58 comtés californiens, ce qui fait de ce générique un régionalisme qui ne se laisse pas aisément interpréter comme étant un emprunt.

Rincon (lopin de terre à l'écart au fond d'une vallée ou coude de rivière) : Treize toponymes hybrides abritent le générique *rincon*. Huit d'entre eux sont des hybrides linguistiques alors que cinq sont des hybrides syntaxiques.

Rio (rivière/fleuve) : Seulement cinq toponymes hybrides affichent le générique *rio*, tous hybrides linguistiques. Chose curieuse, ils se présentent tous avec une syntaxe espagnole. Il s'agit en l'occurrence, de *Rio de Flag* (AZ), *Rio Gypsum* (NM), *Rio Nambe* (NM), *Rio Paguete* (NM) et *Rio Tesuque* (NM).

Tinaja (petite nappe d'eau) : Seulement deux toponymes hybrides sont porteurs de ce générique. Le premier, *Lowes Tinaja* (TX) est un hybride linguistique, le second, *Carlota Tinaja* (TX) est un hybride syntaxique.

Voici ce qui complète la présentation des génériques. Sont exposés, dans ce qui suit, les génériques offrant indubitablement les caractéristiques d'un emprunt par l'anglais d'Amérique du Nord.

3.1.2 Les indubitables emprunts

Nous passons maintenant en revue les génériques retenus au titre d'emprunt. Ce sont *mesa*, *arroyo* et *cañón/canon/canyon*. Pour illustrer de manière synthétique l'état des emprunts hybrides à

grande échelle, nous avons recours à une carte (figure 4) produite par le *Census Regions and Divisions of the United States* produite par le *U.S. Census Bureau du US Department of Commerce Economics and Statistics Administration*. Elle se présente divisée en quatre aires inégales. Ils sont identifiés sous les noms : Nord-est, Midwest, Ouest et Sud. Elle apparaît ci-après (figure 4). En plus, nous détaillons d'une manière toute spéciale la répartition régionale des toponymes pertinents de courts tableaux.

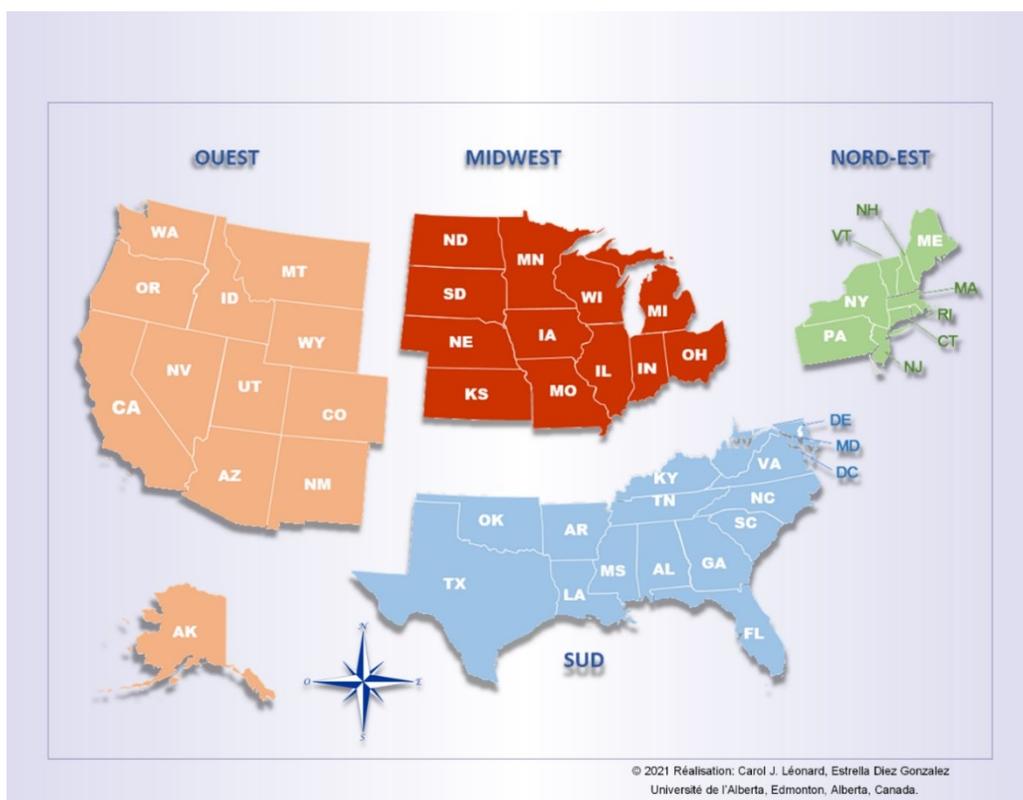


Figure 4. Carte affichant les États continentaux des É.-U. regroupés par régions de recensement. D'après la carte du U.S. Census Bureau intitulée : *Census Bureau Regions and Divisions with State FIPS Codes, 2011* (U. S. Department of Commerce Economics and Statistics Administration).

Mesa (grande butte à sommet plat)

Ce générique est relativement abondamment représenté. Pour s'en convaincre aisément voici une distribution des occurrences par régions de recensement (tableau 2).

Tableau 2. Nombre des toponymes hybrides (H) par région de recensement contenant le générique emprunté mesa.

Terme générique	Nord-Est	Midwest	Sud	Ouest	Total
<i>Mesa</i>	0	2	62	1 332	1 396

Mesa figure en tant que générique dans 1 537 toponymes. Si l'on retranche les adoptions, 1 396 sont des toponymes hybrides parmi lesquels, 1 213 sont des hybrides linguistiques. Échantillon : *Alexander Mesa* (CO), *Apache Mesa* (NM), *B S Mesa* (NM). Les autres, au nombre de 183, sont des hybrides syntaxiques. Échantillon : *Aguilar Mesa* (NM), *Avenaloca Mesa* (CA), *Bandera Mesa* (TX). Enfin, 141 toponymes reflètent des adoptions.

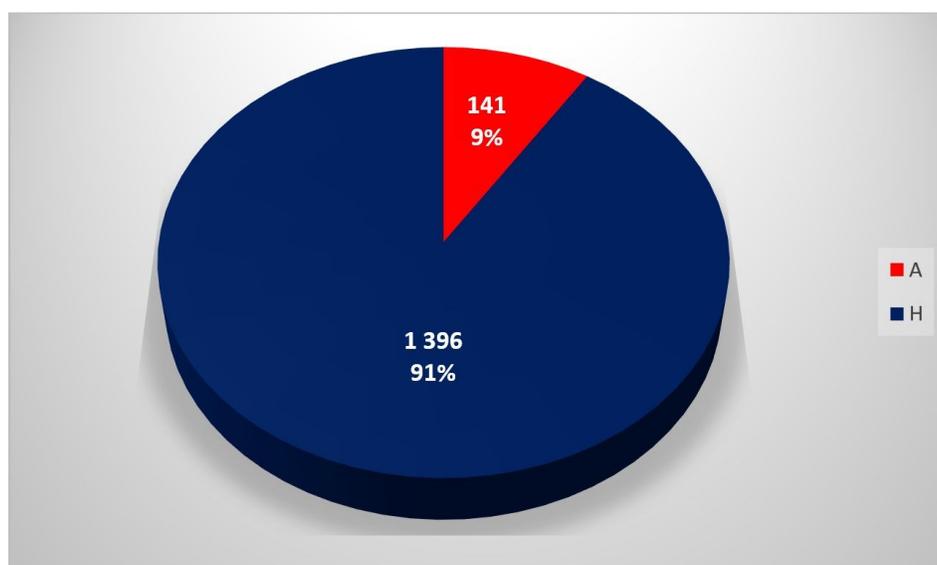


Figure 5. Nombre et pourcentage des toponymes porteurs du générique mesa selon qu'ils sont hybrides (H) ou des adoptions (A).

Les nombres et pourcentages concernant les toponymes affichant le générique *mesa* présent dans la figure 5 nous indique une nette prévalence des hybrides sur les adoptions. Quant à la figure 6, y est affiché ce qui peut être qualifié d'une nette prévalence des hybrides linguistiques sur les hybrides syntaxiques. Ces chiffres et pourcentages suggèrent une forte appropriation du générique par des locuteurs de l'anglo-américain.

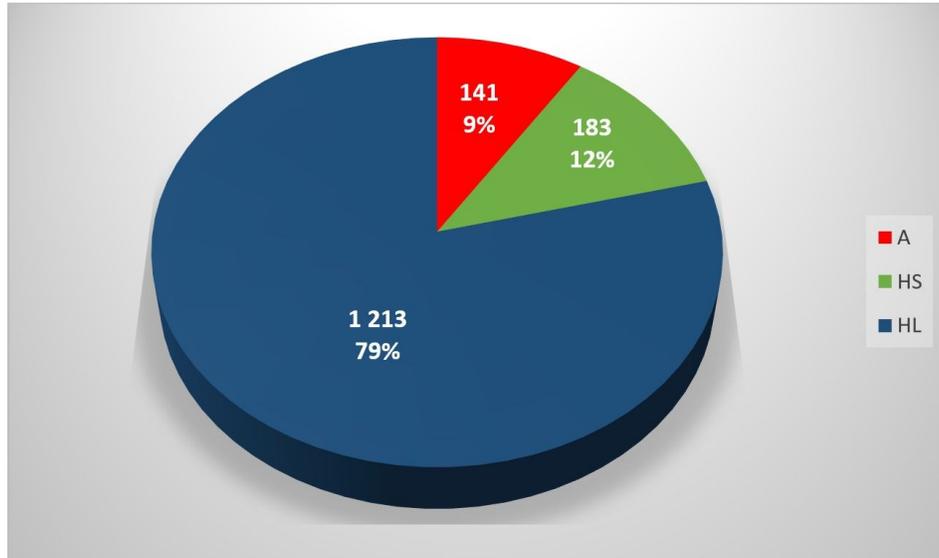


Figure 6. Nombre et pourcentage des toponymes hybrides linguistiques (HL) et syntaxiques (HS) ainsi que les adoptions (A).

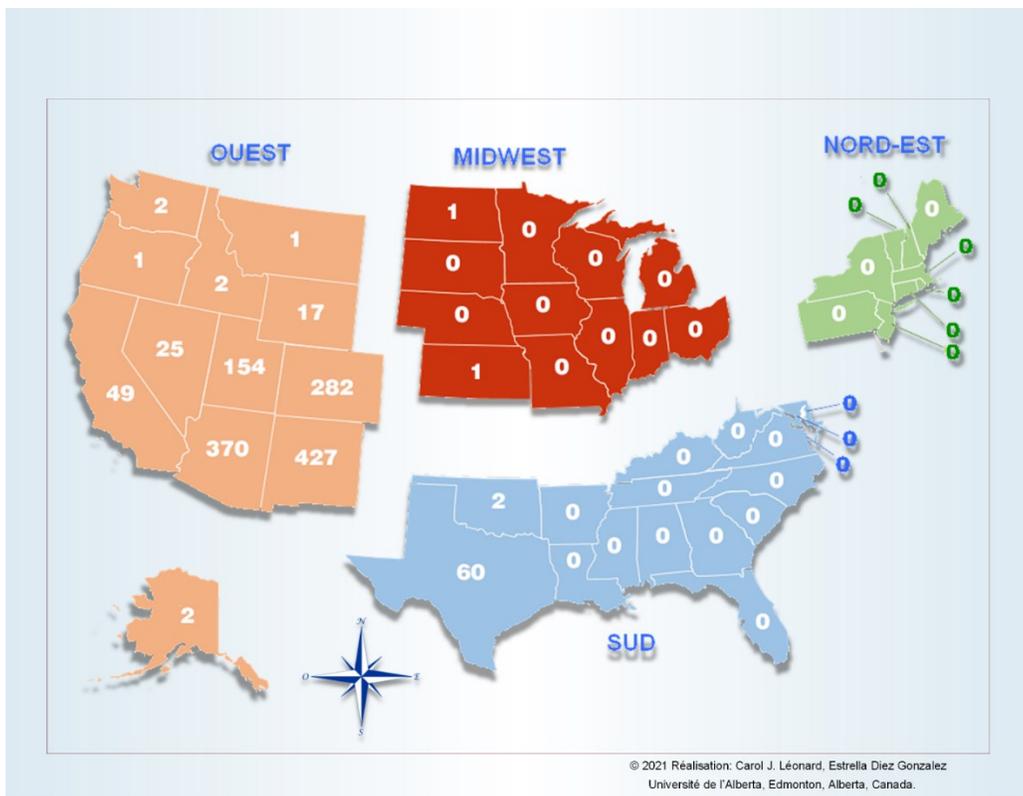


Figure 7. Carte affichant pour chaque État le nombre total de toponymes contenant le générique mesa.

Alors, les toponymes hybrides porteurs du générique *mesa* sont présents dans les régions Ouest, Sud et Midwest (figure 7). Aucun toponyme hybride comportant ce générique n'est présent dans la région Nord-Est. Le plus oriental des toponymes porteurs du générique est situé dans le Dakota du Nord. Il s'en trouve en Alaska. Sans véritable surprise, c'est dans le Sud, là où les hispanophones sont fortement enracinés que les toponymes hybrides affichant le générique *mesa* sont en plus grand nombre. Ce qui pourra être estimé surprenant, c'est le fait qu'en l'occurrence ce sont les toponymes hybrides qui sont les plus nombreux en regard des toponymes intégraux.

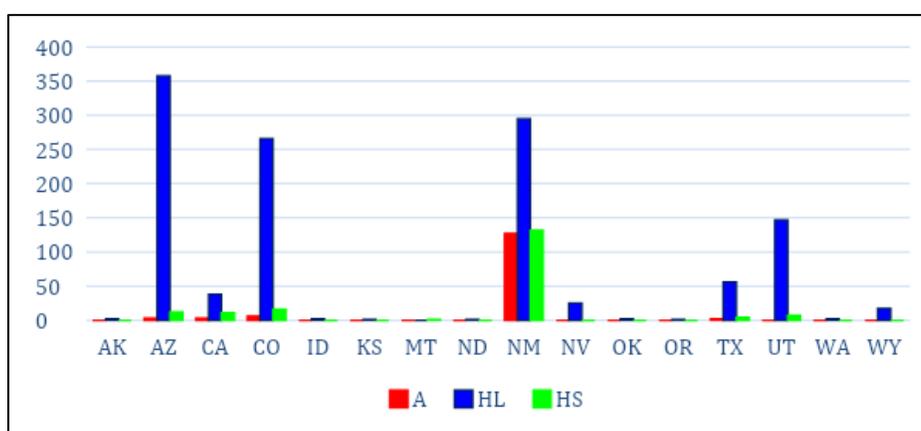


Figure 8. Distribution par État des adoptions (A) et des hybrides linguistiques (HL) et hybrides syntaxiques (HS) contenant le générique *mesa*.

La figure 8 illustre une distribution des toponymes contenant le générique *mesa* dans les états où il est présent. La distribution de cette présence n'est manifestement pas uniforme. Abondant en Arizona, au Colorado et au Nouveau-Mexique, il l'est déjà moins en Utah, au Texas et en Californie. Sa présence est presque négligeable dans les autres États.

Le seul État où les adoptions de même que les hybrides linguistiques et syntaxiques sont présents en nombre appréciable est le Nouveau-Mexique. La dynamique propre aux groupes linguistiques en contact semble y avoir été à l'œuvre.

Passons maintenant à *arroyo* qui se singularise par une émancipation sémantique qui n'est pas sans poser quelques difficultés et inspirer quelques questions.

Arroyo (coulée)

Ce générique n'est pas aussi abondamment représenté que *mesa* dans la toponymie de nos voisins. Il n'est pas davantage réparti de façon homogène sur leur territoire. Voir ci-après la distribution des occurrences par régions de recensement.

Tableau 3. Nombre des toponymes hybrides (H) par région de recensement contenant le générique emprunté *arroyo*.

Terme générique	<i>Nord-Est</i>	<i>Midwest</i>	<i>Sud</i>	<i>Ouest</i>	<i>Total</i>
<i>Arroyo</i>	0	0	50	360	410

Le tableau 3 illustre la distribution des toponymes officiels hybrides contenant le générique *arroyo* par région de recensement. Ces toponymes se concentrent dans les régions Sud et Ouest, bien que le nombre dans Ouest soit sept fois supérieur que dans la région Sud.

La figure 9 affiche le total de toponymes hybrides porteurs de *arroyo*, à savoir 410. De ce nombre, 299 noms géographiques sont des hybrides linguistiques (figure 10). Échantillon : *Anderson Arroyo* (CO), *Arroyo Eighteen* (NM), *Big Yellow Arroyo* (TX). 111 toponymes affichent une hybridité syntaxique. Échantillon : *Alameda Arroyo* (NM), *Baca Arroyo* (NM), *Chavez Arroyo* (CO). Fait important, 474 adoptions ont été dénombrées. Elles sont donc plus nombreuses que les hybrides. On note que les adoptions dépassent en nombre les hybrides. Des trois génériques espagnols empruntés, *arroyo* est le seul où cette particularité s'observe.

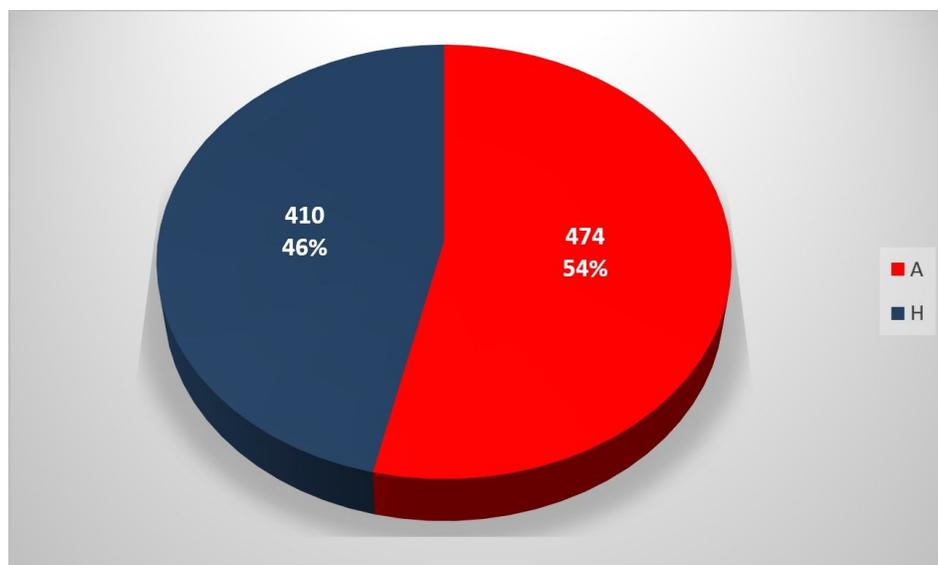


Figure 9. Nombre et pourcentage des toponymes hybrides (H) et des adoptions (A) contenant le générique arroyo.

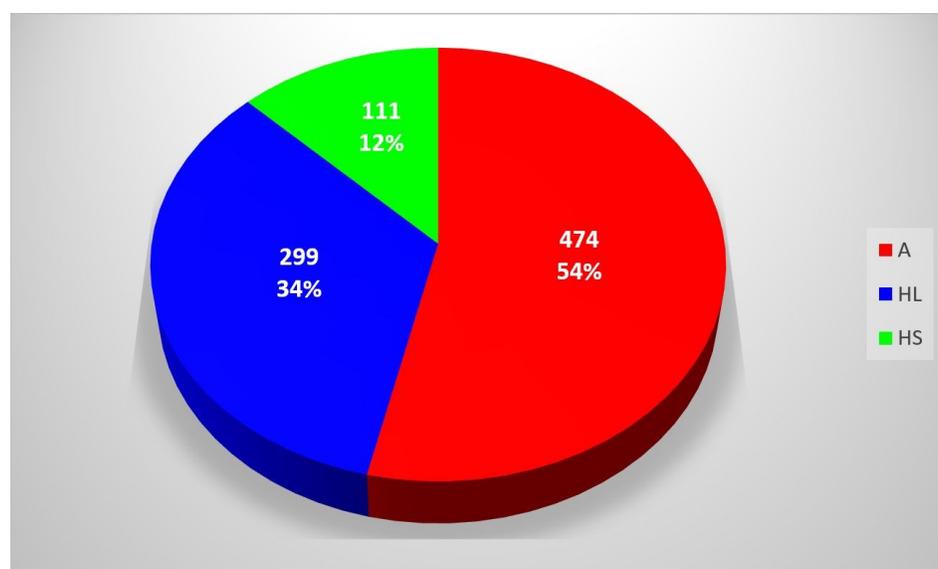


Figure 10. Nombre et pourcentage des adoptions (A) ainsi que des hybrides linguistiques (HL) et syntaxiques (HS) contenant le générique arroyo.

On constate que les hybrides linguistiques ne représentent qu'un tiers des toponymes dans lesquels le générique *arroyo* est présent.

Arroyo a subi une resémantisation en Amérique. Dans un article consacré à la nomenclature géographique espagnole dans les régions situées au nord du Mexique, Pascal Smorag (2006, p. 91)

relève une différence significative entre le sens accordé au terme *arroyo* en Espagne et celui qu'il a acquis dans le sud-ouest des États-Unis.

In Spain doesn't arroyo refer to a brook, whereas in the American Southwest the generic describes a dry streambed, often a gulch? In other terms, words live a life of their own once severed from the nurturing context of the mother country.

En cela, il semble qu'une telle définition s'accorde sur celle que donne l'OED : *"a usually dry, steep-sided gully formed by the action of fast-flowing water in an arid or semi-arid region, esp. in the south-western United States and Mexico"*.

Mais encore faut-il y regarder de plus près. Nous inspire cette prudence, la définition que le USBGN donne du terme *arroyo* considéré comme catégorie de génériques, car, en effet, l'autorité a retenu ce terme pour désigner une catégorie renfermant un ensemble de termes génériques dont, sur le plan taxonomique il est emblématique. Au passage nous soulignons que c'est le seul mot espagnol que l'autorité aura choisi pour coiffer l'une de ces catégories (*feature class*). Or, voici la définition que revêt le mot *arroyo* dans cette fonction précise : *"Watercourse or channel through which water may occasionally flow (coulee, draw, gully, wash)"* (USBGN, n.d., p. 1). L'on doit donc comprendre que le terme *arroyo* peut désigner une entité hydrique ou qui le fut et non pas nécessairement des coulées sèches.

Ceci étant dit, l'on pourrait s'attendre à ce que les toponymes affichant le générique *arroyo* se retrouvent tous sous la catégorie *arroyo*. Tel n'est pas le cas. La polysémie acquise par le mot *arroyo* permet d'expliquer la raison pour laquelle on retrouve les toponymes avec ce générique dans trois catégories (*feature classes*) : *arroyo*, *stream* et *valley*. Voyons maintenant leur répartition selon les catégories (*feature classes*) en regard de celles des adoptions (figure 11).

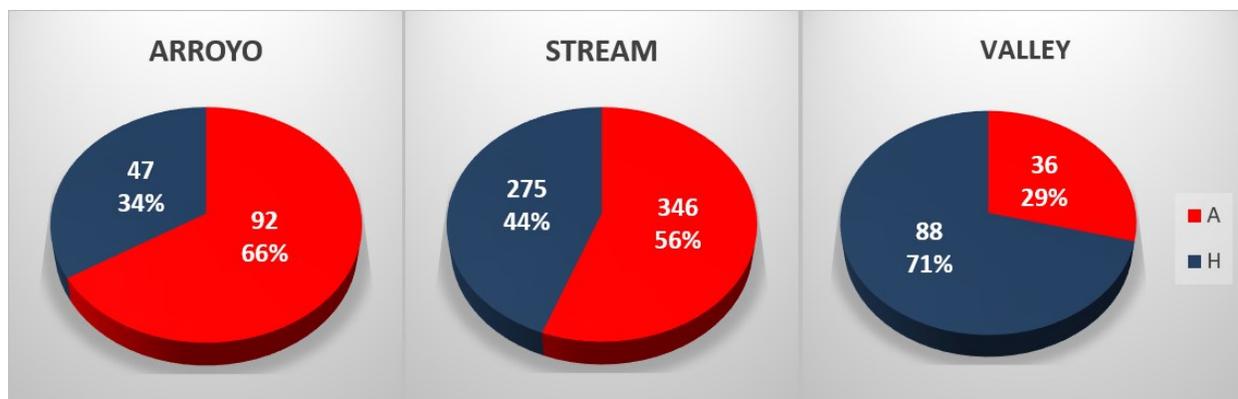


Figure 11. Pourcentage de toponymes hybrides (H) et des adoptions (A) contenant le générique arroyo selon la catégorie dans laquelle ils sont répertoriés.

Le poids relatif des hybrides tel qu'exprimé dans ce comparatif n'autorise pas de conclusions formelles. Par ailleurs, l'on est en droit de se poser certaines questions. La présence d'un nombre élevé d'adoption dans la catégorie *arroyo* est-elle le fait de locuteurs anglophone ou serait-ce plutôt le maintien par des locuteurs hispanophones de toponymes leur étant familiers ? Ces locuteurs ayant conservé à l'esprit le sens originel d'*arroyo* qui en fait une entité hydrique. Ce qui inspire cette hypothèse est ce qui est observable sous la catégorie *valley* où trois toponymes sur quatre sont des hybrides lesquels auront pu être le fait de locuteurs anglophones peu au fait du sens originel du générique.

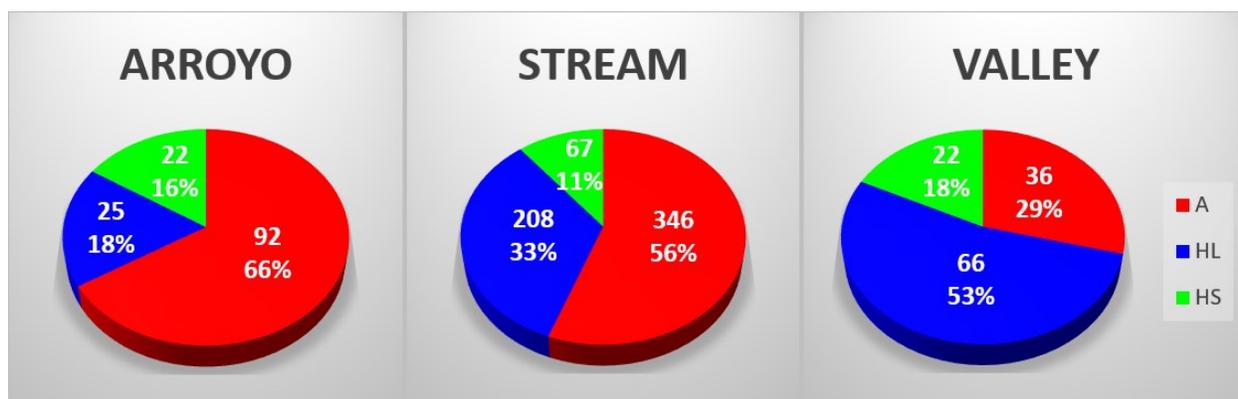


Figure 12. Nombre et pourcentage de toponymes hybrides lexicaux (HL) et d'hybrides syntaxiques (HS) incluant le générique emprunté arroyo, ainsi que des adoptions (A), selon la catégorie dans laquelle ils sont répertoriés.

La figure 12 ne contredit pas l'hypothèse que nous venons d'énoncer. En effet, le pourcentage d'hybrides syntaxique sous la catégorie *valley* sont syntaxiques et plus souvent le fait de locuteurs peu familiers de la langue prêteuse.

La carte ci-dessous (figure 13) présente la distribution géographique par États des nombres de toponymes hybrides affichant le générique *arroyo*.

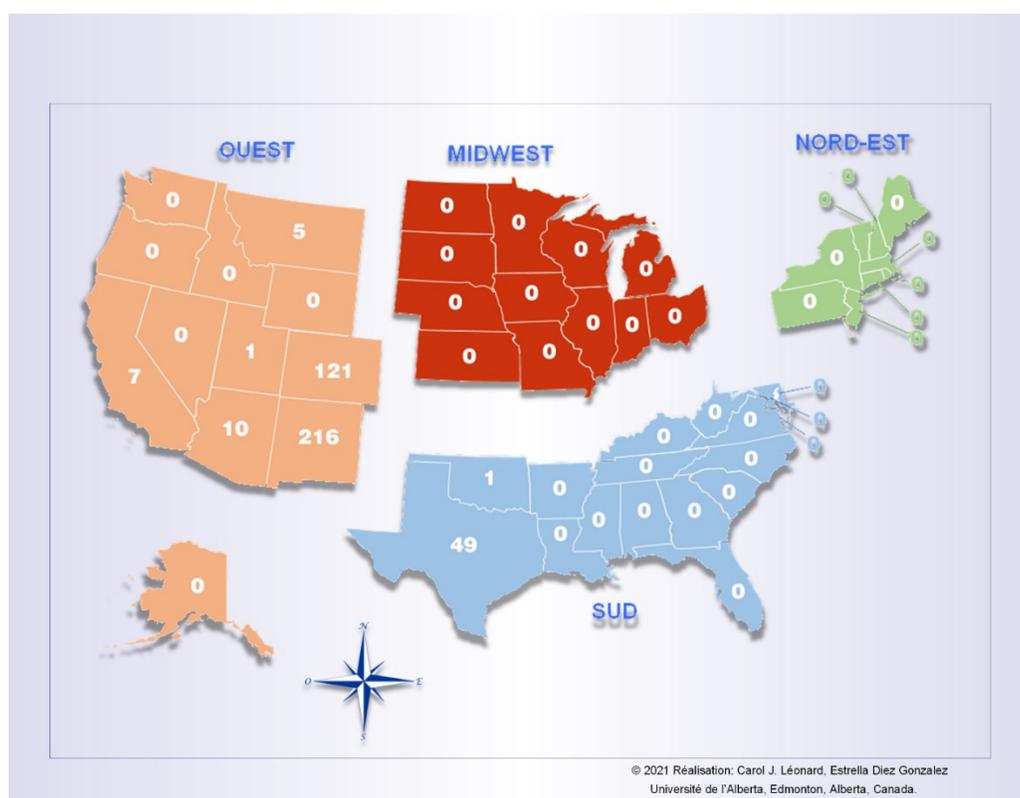


Figure 13. Nombre total par État des toponymes affichant le générique *arroyo*.

Les toponymes hybrides affichant le générique *arroyo* sont fortement concentrés dans les états du Colorado et du Nouveau-Mexique. Au Texas, ils s'égrainent le long de la frontière avec le Mexique, mais forment aussi une petite concentration au nord de ce même État. On note la présence de quelques noms géographiques affichant le générique *arroyo* en Arizona, en Californie et au Montana. Voici ceci plus en détail.

Des trois génériques que nous qualifions, *arroyo* est le moins visible tant sur le plan quantitatif que sur celui de sa distribution.

La figure 14 offre une comparaison entre adoptions, hybrides linguistiques et hybrides syntaxiques.

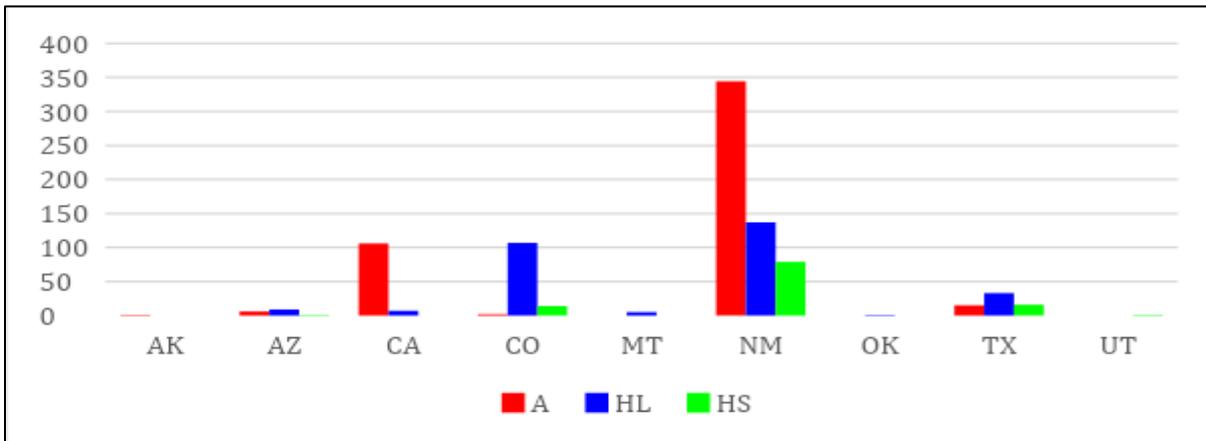


Figure 14. Graphique comparatif montrant la distribution géographique par État des adoptions (A) et des deux types de toponymes hybrides (HL et HS) contenant le générique *arroyo*.

Sur le plan du nombre de toponymes hybride, le Nouveau-Mexique se démarque avec plus de 200 toponymes hybrides officiels. Le Colorado en accumule, de son côté, un peu plus d'une centaine. Si l'on porte notre attention sur les toponymes syntaxiques, c'est à nouveau le Nouveau-Mexique qui abrite le plus grand nombre de toponymes de ce type. Alors, les adoptions se concentrent principalement dans deux États : la Californie est le siège d'une centaine d'adoptions et le Nouveau-Mexique en abrite plus de 300. Si la Californie affiche surtout des adoptions, en revanche le Colorado abrite surtout et en nombre équivalent non pas des adoptions, mais des hybrides. Enfin, on note une adoption Alaska *Arroyo Blanco* ; présence atypique qui en ce lieu pourrait voir le générique de ce toponyme être qualifié d'hapax.

Nous nous penchons maintenant sur le dernier générique d'origine espagnole emprunté par l'anglo-américain : il s'agit de *cañón* accompagné de ses variantes *canon* et *canyon*.

Cañón/canon/canyon (canyon)

De tous les toponymes affichant un générique emprunté à une autre langue, ceux qui abritent *cañón* et ses variantes, *canon* et *canyon*, sont de loin les plus nombreux.

Le tableau 4 montre une distribution par région de recensement.

Tableau 4. Nombre des toponymes hybrides (H) par région de recensement contenant le générique emprunté *cañón/canon/canyon*.

Terme générique	<i>Nord-Est</i>	<i>Midwest</i>	<i>Sud</i>	<i>Ouest</i>	<i>Total</i>
<i>Cañón/canon/canyon</i>	3	381	888	19 796	21 068

C'est lors de l'étude de ce générique qu'en raison de la limite de toponymes imposée lors de l'interrogation de la base s'est révélée véritablement contraignante et chronophage. Les limites structurelles d'extraction des données nous ont obligée à multiplier sans fin les requêtes et vérifications fastidieuses pour en compiler les résultats et procéder à leurs analyses.

Le nombre total identifié de toponymes officiels comportant ce générique ou l'une de ses variantes dans les 31 États continentaux où il a été identifié, s'élève à pas moins de 21 477 (figure 15), nombre qui ne souffre pas la comparaison avec ceux qui ont été relevés par chacun des autres génériques sur lesquels nous nous sommes penchée. Face à un tel nombre, il est plus simple de traiter d'abord les adoptions puisqu'elles ne concernent que 409 toponymes, ce qui est tout de même relativement considérable. Échantillon : *Cañon Alamito* (NM), *Canon Blanco* (NM), *Canyon de los Alisos* (CA).

Les autres 21 068 noms de lieux qui affichent *cañón* (ou une de ses variantes) tous sont des hybrides. Le nombre de toponymes hybrides linguistiques affichant le générique *cañón* (ou l'une de ses variantes) s'élève à 19 510 (figure 16). Échantillon : *Abbot Canyon* (AZ), *Red Canon* (NV),

Cañon de Hughes (NM). 1 558 autres noms géographiques affichent une hybridité syntaxique.
Échantillon : *Madera Cañon* (NM), *Leon Canyon* (CO), *Salsipuedes Canyon* (CA).

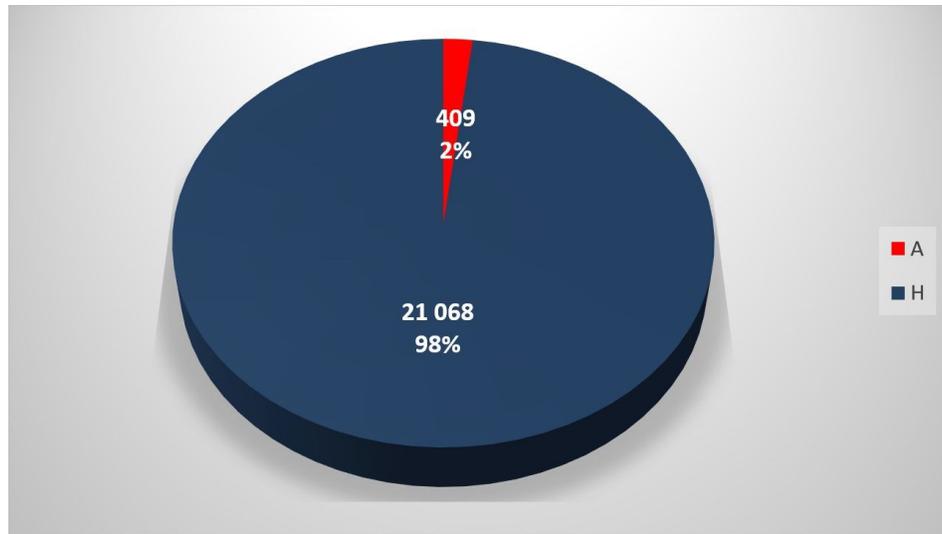


Figure 15. Nombre et pourcentage des adoptions (A) et des toponymes hybrides (H) affichant le générique cañon (ou l'une de ses variantes).

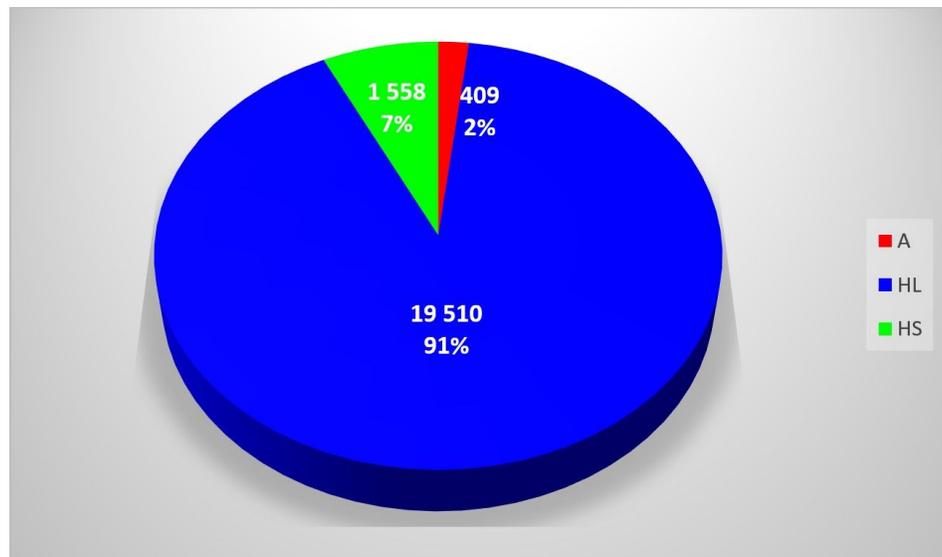


Figure 16. Nombre et pourcentage des adoptions (A) ainsi que des hybrides linguistiques (HL) et syntaxiques (HS) affichant le générique emprunté cañon (ou l'une de ses variantes).

La figure 17 aligne une comparaison de nombre de toponymes hybrides et des adoptions selon chacune des graphies du générique.

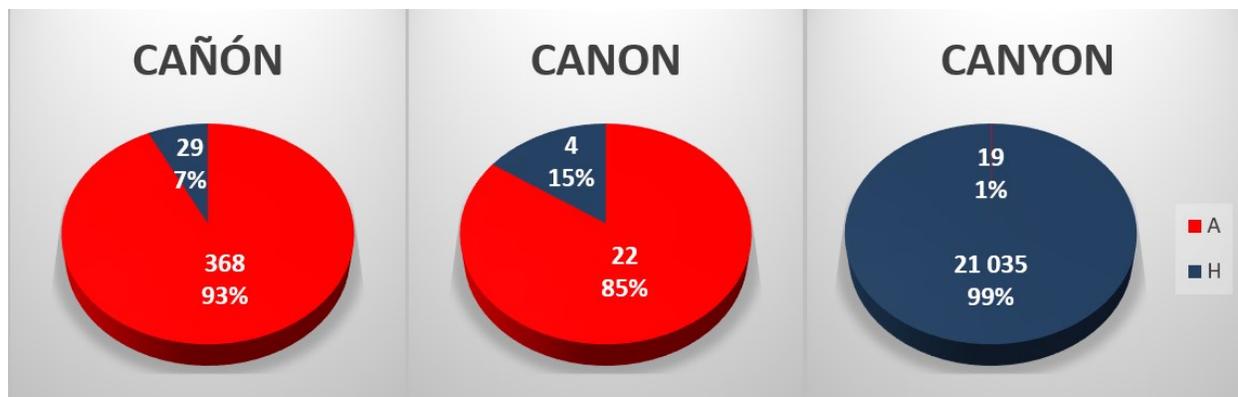


Figure 17. Total et pourcentage des toponymes hybrides (H) et adoptions (A) selon chacune des trois graphies représentées.

Le figure 18 détaille le nombre d'hybrides lexicaux (HL) et d'hybrides syntaxiques (HS).

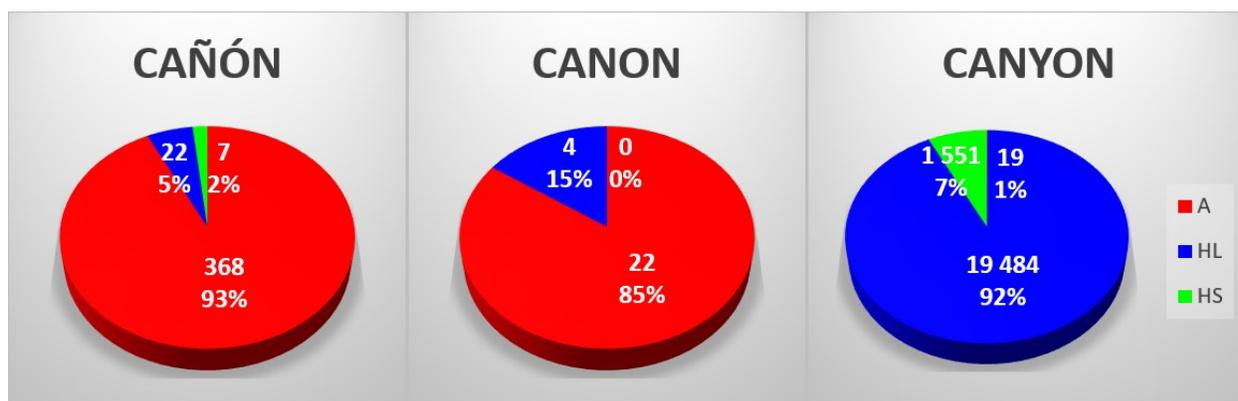


Figure 18. Nombres et pourcentages des adoptions (A) ainsi que des toponymes hybrides linguistiques (HL) et syntaxiques (HS) affichant l'une ou l'autre des graphies représentées.

Seulement 397 noms géographiques ont été officialisés avec la graphie originelle *cañón*. La plupart d'entre eux (368) sont des adoptions, 22 sont des hybrides linguistiques et 7 *cañón* sont des hybrides syntaxiques.

Le nombre de noms de lieux dont le générique est exprimé par la variante *canon* est 26. Parmi eux, 22 sont des adoptions et 4 toponymes hybrides linguistiques. Aucun hybride n'est syntaxique.

Au nombre des hybrides qui affichent la graphie *canyon*, 19 484 sont linguistiques, 1 551 sont syntaxiques. Pour ce qui a trait aux adoptions, le nombre s'élève à 19.

La variante graphique *canyon* est celle retenue pour la vaste majorité des toponymes ayant fait l'objet d'une officialisation.

À compter de maintenant et afin d'alléger notre propos, nous n'utilisons qu'une seule des trois graphies pour référer à cet emprunt. Nous optons pour la plus courante tant au Canada qu'aux États-Unis, à savoir *canyon*.

À noter que la graphie *canyon* sans diacritiques a été officialisée dans quelques-unes des 27 adoptions recensées. Échantillon : *Canyon del Muerto* (AZ), *Canyon del Agua* (CO) et *Canyon del Gato-Montes* (CA).

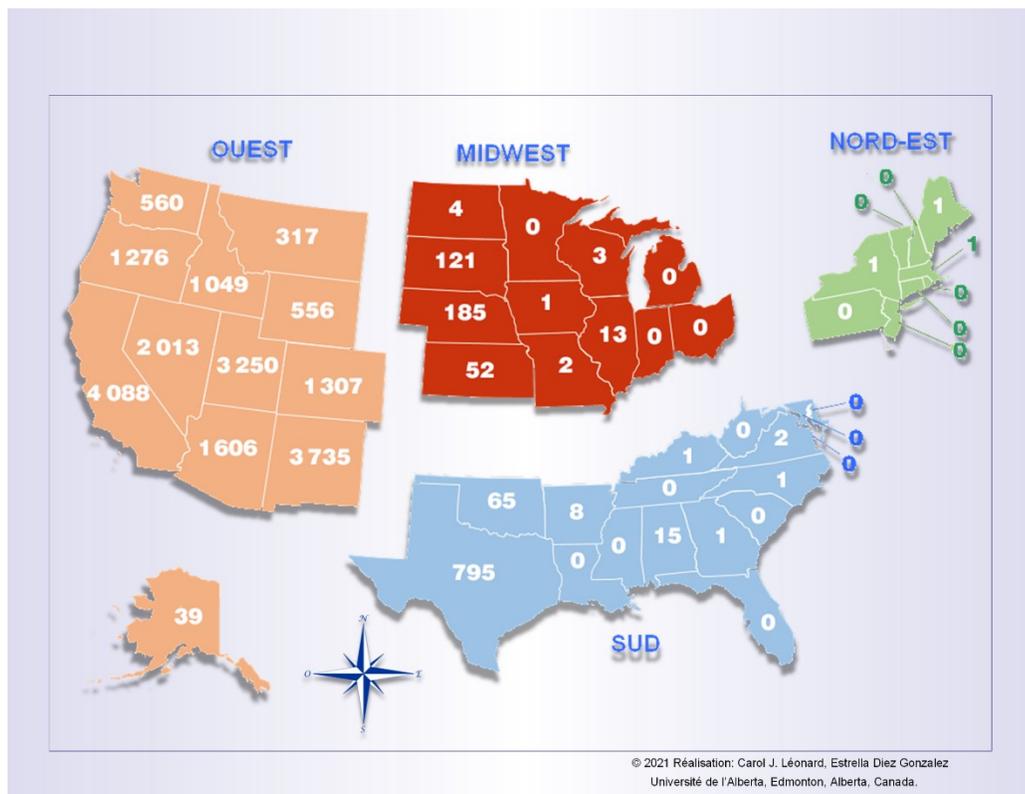


Figure 19. Nombres total par État des toponymes affichant le générique canyon (et variantes).

Le générique *canyon* est présent dans la toponymie officielle de trente-et-un des États continentaux. C'est au Nouveau-Mexique où il y a le plus grand nombre d'entités désigné avec le générique *canyon*, des hybrides et des adoptions confondus. Ce que cette carte (figure 19) donne à constater est que l'État où siège le plus grand nombre de toponymes officiels hybrides est la Californie. Elle en abrite plus de 4000. La carte rend manifeste la concentration transappalachienne de toponymes hybrides et une quasi-absence cisappalachienne.

3.1.3 Considérations sur les véritables emprunts

Des trente génériques espagnols soumis aux requêtes sur la base de données *GNIS*, seulement trois peuvent être qualifiés de véritables emprunts par l'anglo-américain à la langue espagnole : *arroyo*, *mesa* et *canyon*, notamment en raison du nombre de leurs occurrences (tableau 5) et de leur diffusion (figure 20) que nous commentons dès à présent. Pour ce qui a trait à l'occurrence, ces trois génériques sont inscrits à l'intérieur de 22 874 toponymes hybrides, ce qui n'est pas non plus négligeable puisque les entités ainsi nommées sont naturelles.

Tableau 5. Nombre des toponymes hybrides pertinents par région de recensement selon qu'ils sont linguistiques (HL) et syntaxiques (HS).

Typologie	<i>Nord-Est</i>	<i>Midwest</i>	<i>Sud</i>	<i>Ouest</i>	<i>Total</i>
<i>HL</i>	3	380	920	19 719	21 022
<i>HS</i>	0	3	80	1 769	1 852
Totaux	3	383	1 000	21 488	22 874

Le tableau ci-dessus décompose des nombres des toponymes hybrides suivant chaque typologie et les régions de recensements. Il illustre une dissymétrie très apparente dans les nombres affichés.

Presque absents dans les états du Nord-Est, ils sont présents véritablement à l'ouest des régions du Midwest et du Sud. Leur nombre est incomparablement plus élevé dans la région Ouest.

Dans le tableau 5, la prévalence des hybrides linguistiques est certes écrasante. Toutefois, alors que les hybrides syntaxiques représentent près de deux pour cent des toponymes hybrides dans l'Ouest, ils représentent moins de 1 % dans le Midwest.

La figure 20 révèle que les États où ils sont en plus grand nombre sont par ordre décroissant le Nouveau-Mexique (4 378) suivi de la Californie (4 144) de l'Utah (3 405) si nous n'énumérons que ceux qui affichent le plus grand nombre.

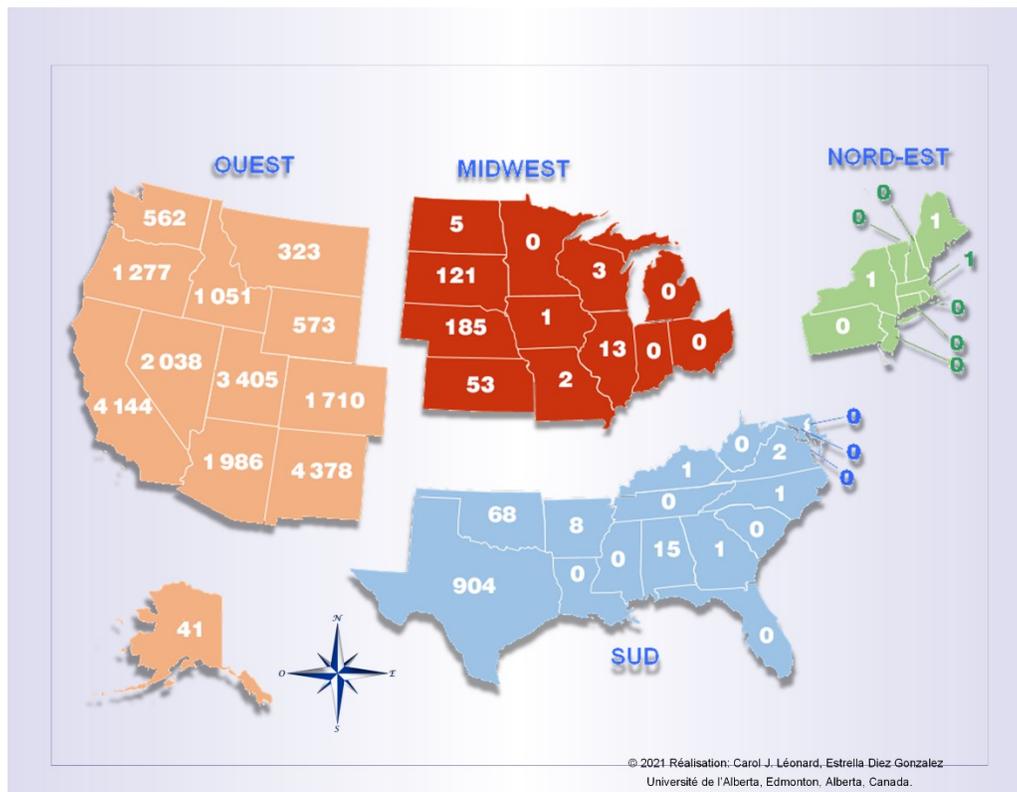


Figure 20. Nombre total de toponymes hybrides par État et selon les régions de recensement.

La carte ci-dessous (figure 21) montre la distribution géographique des toponymes hybrides porteurs des trois génériques empruntés. Cette carte, sur laquelle les toponymes sont symbolisés

par des points colorés, révèle d'une autre manière la distribution croissante d'est vers l'ouest et du nord vers sud. Elle met également en évidence le nombre incomparablement plus élevé des points représentant des entités identifiées par le terme *canyon* ou l'une de ses variantes. Les points révèlent également la concentration régionale des toponymes porteurs des génériques *arroyo* et *mesa*. Les toponymes affichant le générique *arroyo* sont distribués le long de la frontière texane occidentale, puis au centre du Nouveau-Mexique et forment une concentration dans la région sud-est du Colorado. Quant à ceux qui affichent le générique *mesa*, ils forment une masse principalement les quatre que sont l'Utah, le Colorado, le Nouveau-Mexique et l'Arizona.

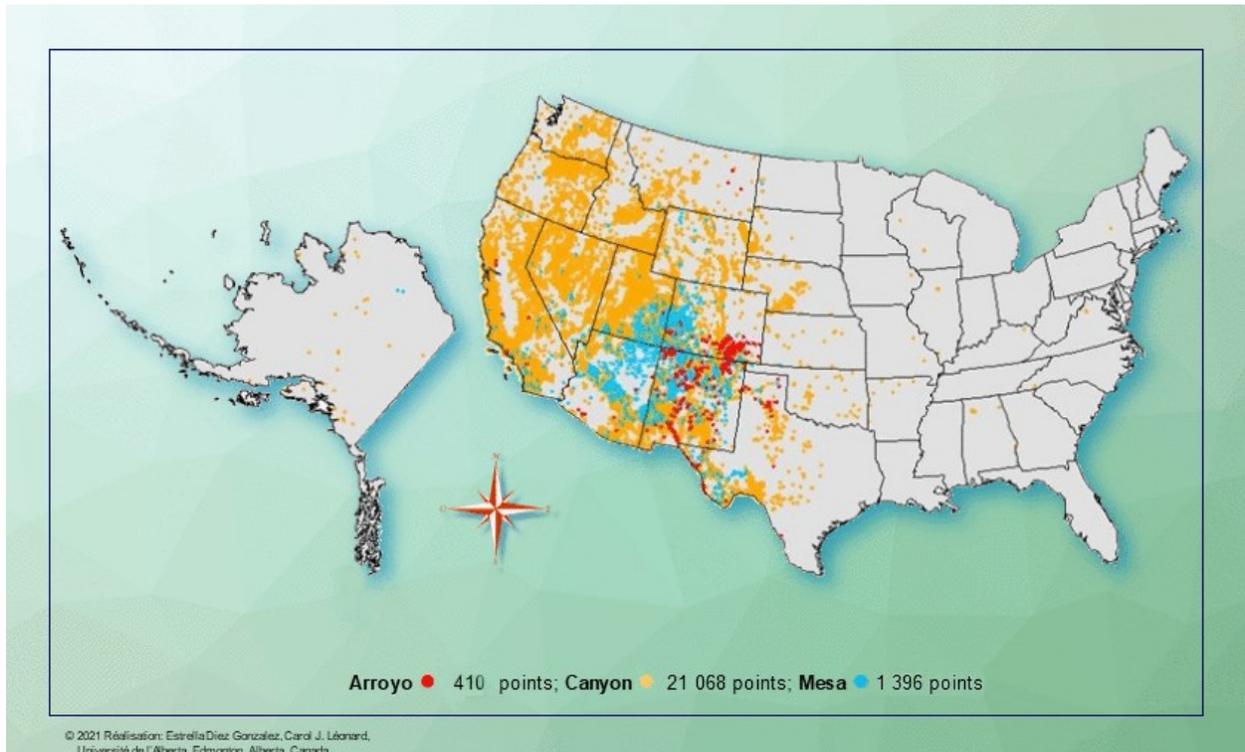


Figure 21. Carte affichant la distribution géographique des toponymes hybrides contenant l'un des génériques d'origine espagnole empruntés par l'anglo-américain.

À l'image de celle du Canada, la topographie à l'est du pays voisin est dissemblable à celle observée dans l'ouest. Les Appalaches ne sont pas les Rocheuses et les sols des vastes prairies de même que ceux friables à l'origine du *Grand Canyon* sont différents des terres arables de la côte

atlantique. Toutefois, il y a dans le nord-est des États-Unis plusieurs entités dont la géomorphologie est assimilable à celle des canyons de l'Ouest. Or, pour les désigner de tels accidents topographiques, on aura eu recours à d'autres génériques, soit *hollow* et *draw*. Pourquoi en aura-t-il été ainsi ? Sur ce point, la toponymie synchronique n'est pas porteuse d'indice propre à se faire une opinion ou à répondre à telle question.

Quittant ces questions non résolues, nous passons maintenant à des comparaisons typologiques des toponymes porteurs des génériques empruntés selon qu'il s'agit d'hybrides linguistiques ou syntaxiques.

Tableau 6. Tableau présentant le nombre d'occurrences de toponymes hybrides linguistiques (HL) et syntaxiques (HS).

Générique emprunté	Nombre de toponymes hybrides		
	HL	HS	Totaux
<i>Mesa</i>	1 213	183	1 396
<i>Arroyo</i>	299	111	410
<i>Cañón/canon/canyon</i>	19 510	1 558	21 068
Totaux	21 022	1 852	22 874

Le tableau 6 affiche le nombre de toponymes hybrides pour chacun des trois génériques empruntés et leurs répartitions selon qu'ils sont inscrits dans des hybrides linguistiques ou syntaxiques. S'impose un premier constat tant le nombre est imposant. Il s'agit de la prévalence des toponymes hybrides porteurs du générique *canyon*. Cette prévalence ne s'affirme véritablement que dans les toponymes linguistiques qui sont, comme nous l'avons souligné, ceux qui affichent les meilleurs indices de l'emprunt. Il en va de même dans le cas du générique *mesa*. Cette distinction est la moins affirmée dans le cas d'*arroyo*.

3.1.4 Conclusion

Les résultats qui viennent d'être exposés résultent des tris portant sur les toponymes hybrides formés de génériques espagnols validés lors des tris antérieurs. De ces tris, trois génériques espagnols se sont révélés êtres empruntés par l'anglo-américain. Les données les concernant se révèlent formelles et suffisantes pour que puisse être affirmé qu'il s'agit d'emprunts réels sinon difficilement contestables.

Dans le segment qui suit, des questions d'ordre épistémologiques sont réabordées et des interrogations de nature historique sont évoquées en regard de ce que le synchrone nous a révélé et de ce qu'il n'a pas pu nous faire connaître.

3.2 Observations

Ont été étalés au segment précédent divers constats vers lesquels nous a menée notre quête épistémologique des manifestations ontologiques de l'emprunt dans le champ des génériques géographiques. Cette quête aura été balisée suivant une typologie de l'hybridité et un état de diffusion des termes empruntés. Sur cette vitrine furent étalés nombre de génériques écartés pour la plupart puisque ne répondant pas à notre souci de chasser tout doute ; doute sans cesse entretenu par l'exiguïté temporelle de notre champ d'action, à savoir, le présent.

Dans ce qui suit, nous revenons sur des questions épistémologiques relatives à l'emprunt linguistique d'une part et sur les limites des explorations de la toponymie synchronique d'autre part.

3.2.1 Un inventaire inachevé

Il serait prématuré de conclure, hors de tout doute, qu'il n'y a et n'y aura eu que trois génériques toponymiques espagnols empruntés par l'anglo-américain puisque le corpus étudié est essentiellement contemporain et synchronique. Parmi les génériques espagnols, aurait-il fallu voir dans *potrero*, *barranca* et *rincon* des emprunts ? Pour répondre à ces questions, il importe d'interroger l'histoire afin de savoir si ces génériques n'ont pas connu une diffusion plus importante par le passé. Ce qui importe, c'est de reconnaître le caractère relativement métastable que confère la toponymie à l'emprunt, car il est d'intérêt commun de conserver les signes utiles pour se repérer. Cela dit, il n'en demeure pas moins vrai que nombre de toponymes n'ont pas survécu au passage du temps, soit en raison de l'oubli, soit encore en raison de traduction, soit enfin en raison d'un rejet que leur aura fait subir de nouveaux usagers.

Autre limite de notre étude, les toponymes officiels. Aurait-il été possible de trouver des génériques espagnols empruntés qui siègent exclusivement dans une microtoponymie laquelle aurait échappé à l'officialisation ? Aucune autorité n'est en mesure de répertorier l'ensemble des toponymes qui désignent ou auront désigné des entités sur un territoire national (Kadmon, 2001). Pour s'en convaincre, on pourra évoquer, quel que soit les continents, des toponymies issues de divers groupes qui auront quitté des territoires pour aller en occuper d'autres laissant derrière eux des noms de lieux qu'ils auront fait naître, mais qui auront sombré dans les replis de l'histoire.

Mais, ce n'est pas tout. Nous avons signalé le silence de la littérature tant sur la question de l'aire dans laquelle un terme exolingue doit se retrouver que sur celle du nombre minimal de toponymes porteur d'un terme exolingue. Et ce n'est pas sans raison. Un terme peut ne pouvoir être utilisé sur un vaste territoire du seul fait qu'il désigne un type d'entité qui ne se retrouve que dans une région de faible superficie. L'expression d'un terme peut être limitée du seul fait qu'il sert à désigner une singularité géomorphologique donc relativement rare. À titre d'exemple, on peut citer le *geyser*, terme dérivé du verbe islandais *gjósa/geysa*. Aux États-Unis, on en retrouve que dans le parc Yellowstone au Wyoming et sur l'île Umnak en Alaska. Conséquemment, on ne peut prendre commodément appui sur l'aire couverte ou le dénombrement pour fixer un quelconque seuil au-delà duquel l'expression d'un terme géographique exogène voit son statut d'emprunt unanimement reconnu.

Quoi qu'il en soit, les trois génériques retenus sont ceux qui, en définitive, soulèvent le moins d'interrogations. Sur le seul plan quantitatif, avec ses 21 068 occurrences, le générique *cañón* et ses variantes sont les plus reproduits, les plus diffusés, le plus incontestables. Les génériques *mesa* et *arroyo* ne peuvent présenter une pareille garantie d'authenticité. Cependant le nombre d'occurrences de chacun peut être estimé suffisant en regard de l'aire couverte par chacun.

L'emploi de *mesa* est concentré à l'intérieur d'une aire importante, soit quatre États formant un véritable bloc (figure 21). Quant à *arroyo* dans seulement 410, il est celui qui est le plus chargé de questions. Certes, les trois-quarts des toponymes hybrides sont linguistiques. Cependant, la proportion des toponymes syntaxique, un quart, est la plus élevée chez les toponymes porteurs des trois génériques retenus. Les hybrides syntaxiques sont ceux qui offrent le plus faible indice de certitude. De plus, *arroyo* est aussi le seul générique à avoir clairement subi une resémantisation. Ce qui nous amène à reconnaître la difficulté d'interroger le répertoire sur des questions auxquelles l'histoire pourrait plus aisément répondre. Qu'est qui expliquerait un nombre d'hybrides syntaxique aussi élevé dans le cas d'*arroyo* ? S'agit-il de formes locales bien implantées ou le fruit d'une quelconque évolution ? Et s'il y a eu évolution, est-elle en partie imputable à l'action de responsables d'inventaires, des arpenteurs qui n'auraient pas respecté l'ordre de présentation initiale des toponymes de manière à leur donner des airs plus familiers ? Dans certains cas, l'adoption aurait-elle pu constituer une étape intermédiaire de cette évolution ? Les données obtenues (nom de lieu et coordonnées géographiques) n'autorisent pas véritablement la formulation d'hypothèses claires sur une quelconque préséance des adoptions sur la formation d'hybrides syntaxiques. Ce qui nous amène à reconnaître la difficulté d'interroger bien des toponymes actuels sans faire appel à l'histoire alors que celle-ci est souvent une porte pouvant donner accès aux réponses recherchées.

3.2.2 Du cisappalachien au transappalachien

Nous venons d'aborder les réponses que l'on peut obtenir grâce au recours à des enquêtes historiques. La toponymie, faut-il le rappeler, est une science à la confluence de trois principales disciplines, soit la linguistique, la géographie et l'histoire. Nous venons de le voir, la distribution est par essence géographique. Les toponymes hybrides porteurs d'emprunts à l'espagnol (plus de

20000) sont quasi tous situés à l'ouest des Appalaches. Ce constat est identique à celui que nous avons fait concernant les génériques empruntés à la langue française (Léonard & Díez González, 2018). Pour des raisons qui ne sont pas clairement établies, mais qui peuvent nourrir certaines hypothèses, les États de la Nouvelle-Angleterre n'auront pas été « accueillant » tant à l'endroit des emprunts de génériques français que ceux de génériques espagnols. Faut-il voir dans l'absence de génériques espagnols dans les États bordant la côte atlantique, l'expression de conditions paradigmatiques propres aux ressortissants de la côte Est ayant franchi les Appalaches ? Nous songeons à ceux qui par goût de l'aventure ou par désœuvrement auront quitté leur famille et le sol natal pour s'établir d'une manière irrévocable en régions aussi lointaines et d'accès difficile. S'y trouve peut-être les linéaments d'une représentation de l'Amérique dont on puisse dire qu'elle incarne un parallélisme de perception s'étant perpétué jusqu'à nous jour.

Les emprunts de termes génériques espagnols et français sont donc des phénomènes presque exclusivement transappalachiens. Les motifs à l'origine de la rareté des emprunts en territoire cisappalachien ne sont pas moins dignes d'intérêt que ceux à l'origine d'une abondance relative de témoins par-delà les Appalaches. Comment donc expliquer cette différence de comportements dénominatifs de part et d'autre de cette chaîne de montagnes, sachant que les Espagnols du temps de la Découverte ont été présents dans les régions de la côte est, notamment la Floride et les Carolines ? Faut-il croire en de plus grandes dispositions aux emprunts linguistiques chez les commerçants et les paysans ayant tenté l'aventure au-delà des montagnes que chez ceux restés en Nouvelle-Angleterre ? Certes, l'absence d'une présence espagnole sur la côte nord-est atlantique permet d'expliquer l'absence d'emprunt à l'espagnol dans cette région. En revanche, bien présents tant en Floride que dans les Carolines au XVIII^e siècle, les Espagnols n'auront pas vu leur influence

sur la toponymie s'étendre plus au nord dans les territoires dominés par des Britanniques assoiffés d'indépendance ; indépendance réalisée en 1776.

En revanche, leur manière de nommer les lieux en territoire transappalachien aura été marquée par une sensibilité aux influences espagnoles et françaises. Le cas du générique *canyon* en espagnol et du générique *butte* en français (Léonard & Díez González, 2018) nous instruit sur leur intégration au vocabulaire géographique anglo-américain et l'on peut prendre à témoin la quantité impressionnante d'entités que la population anglophone nommera en faisant usage abondamment de l'un comme de l'autre générique. Toutefois, aucun générique français emprunté par l'anglais d'Amérique ne peut prétendre rivaliser avec *canyon* tant par la grandeur de l'aire où on le retrouve que par le nombre de toponymes officiels qui l'abritent. Dans le cas de *canyon*, cette intégration au lexique géographique états-unien est également marquée par un usage que l'on en aura fait pour désigner des lieux fort éloignés de ceux qui auront été marqués par la présence espagnole. Plusieurs toponymes portant le générique *canyon* désignent des lieux en Alaska et en maints endroits du Canada pourrions-nous ajouter.

Voilà des questions qu'une étude de la toponymie contemporaine américaine soulève et à la réponse desquelles nous appelons de nos vœux l'attention de toponymistes férus d'histoire et d'étymologie.

3.2.3 Conclusion

Les observations que nous venons de faire sur l'état des lieux et celui de nos découvertes marquent le souci que nous avons eu de nuancer ce qui peut être affirmé sans pouvoir l'être catégoriquement. Car, il y a plus à dire sur les emprunts que nous avons identifiés. Pour y parvenir, il faudra bien sûr compter plus étroitement sur les alliés du toponymiste que sont l'histoire et la géographie qui

le sont elles aussi de la linguistique. Dire davantage est empiéter sur une conclusion générale qu'il est temps de formuler.

CONCLUSION

Ce mémoire se referme sur cet ultime chapitre. Il conclut même une recherche qui a nécessité des centaines d'heures de travail. Ce furent aussi des heures riches en découvertes et en examens délicats, attentifs et, par moments, fastidieux. Prendre pour objet un demi-continent et les millions de toponymes qui le constellent n'est pas une mince affaire. Comment faire autrement lorsque l'on doit commencer par le début et faire un état des lieux ? Des chercheurs, linguistes ou toponymistes, peu nombreux s'étaient attardés du côté des spécifiques espagnols. Aucun ne s'était penché sur les génériques espagnols aux États-Unis. Quelqu'un devait s'y atteler et ça allait être moi. Ma recherche et son exposé terminés, il est temps pour moi de me délester du « nous » qui me rend plus nombreuse que je suis, pour revêtir à nouveau un plus modeste « je » avec lequel je me sens plus à l'aise pour refermer mon mémoire.

Un défi épistémologique

Mon mémoire aura représenté un défi qui surpasse en difficulté celui relevé précédemment par le professeur Léonard et moi-même (Léonard & Díez González, 2020, 2018) lorsque nous avons eu à offrir une réponse à une autre question portant, quant à elle, sur les emprunts des génériques français aux États-Unis comme au Canada par l'anglais d'Amérique.

À l'instar de nos précédentes recherches, le corpus ayant fait l'objet de mon mémoire a été restreint à l'étude de la toponymie officielle actuelle des États continentaux des États-Unis. À l'échelle du second plus vaste pays du continent, il ne pouvait être question de sonder l'histoire des emprunts. Si ce défi est un jour relevé, il devra l'être par de nombreux spécialistes. Il est probable que certains d'entre eux parcourront le fruit de mon travail puisque j'aurai été la première. Ils auront alors à

estimer la validité de mon approche, à reconnaître les apories auxquelles j'ai été confrontée, les solutions que j'ai adoptées. Puissent-elles leur être utiles.

Quelle aura été cette approche ? Elle aura été formulée dans l'hypothèse de départ selon laquelle il était, selon moi, possible d'identifier des emprunts de génériques toponymiques à la langue espagnole par l'anglo-américain sur la seule base d'une étude de la toponymie officielle et contemporaine telle qu'elle se présente dans la nomenclature toponymique officielle des États-Unis d'Amérique.

Quels auront été ces résultats d'une telle approche ? En un premier temps, il aura fallu identifier les véritables termes génériques espagnols qui se logent dans la base de données des toponymes officiels des États-Unis ; puis, par diverses manœuvres, relever les défis épistémologiques et basement pratiques indispensables à l'identification des véritables emprunts.

Une fois identifiées et reconnues les limites du savoir et de la culture de la chercheuse que je suis, il m'aura fallu, faute de profiter d'études antérieures comme cela aura été le cas pour la découverte des emprunts à la langue française, trouver une voie originale et solide pour procéder à l'identification de leurs pendants en langue espagnole. C'est en cela que le défi ici relevé surpasse en difficulté les recherches initiales que le professeur Léonard et moi-même avons faites, mais sans lesquelles celle-ci n'aurait pu être réalisée.

Semblablement au choix fait lors de nos études antérieures, ce sont les toponymes hybrides, meilleurs révélateurs des emprunts, qui auront été recherchés et retenus. Ils auront formé le bassin de toponymes sur lequel je me serai appuyée pour déterminer les termes génériques auxquels le qualificatif « emprunt » peut être accolé. Les génériques dont on ne peut douter qu'ils sont de véritables emprunts à la langue espagnole sont au nombre de trois ; *canyon*, *mesa* et *arroyo*.

Une route entravée

Ma recherche s'est butée non seulement sur les difficultés qu'il aura fallu éluder ou résoudre, mais elle s'est également confrontée aux imperfections comme aux limites architecturales de la base de données toponymique nationale. Elles ont été exposées et détaillées notamment dans la deuxième partie consacrée à la méthode.

Les imperfections semblent devoir trouver leur explication, c'est là une hypothèse, dans la liberté dont ont joui ceux qui ont créé les toponymes eux-mêmes. Chacun aura nommé à sa manière et au mieux de ses connaissances géographiques et orthographiques.

La rapidité relative avec laquelle s'est réalisée la colonisation d'aussi vastes territoires, le nombre élevé des nommants qui en ont baptisé les lieux auront été à l'origine d'un relatif désordre toponymique qui se reconnaît lors de la consultation de la base de données nationale. Les écrits de Meredith Burrill, sur lesquels je reviendrai, contiennent des informations et des commentaires éclairant sur la complexité et les difficultés d'une gestion ordonnée du patrimoine toponymique national. Aujourd'hui, si la base de données GNIS se révèle utile à l'administration fédérale et aux requêtes de simples citoyens, elle est moins adaptée à aux recherches entreprises par les toponymistes en quête de réponses surtout si elles portent sur le rôle, l'évolution et l'influence des langues sur ce patrimoine.

Ma recherche aura contribué, je l'espère, à mettre en évidence des lacunes d'une base censée être garante d'une cohérence de la toponymie américaine. À l'évidence, si l'on souhaite que les chercheurs sachent à quoi s'en tenir quant au contenu de la base et ce qu'elle peut apporter de réponses aux questions des chercheurs, on ne peut qu'appeler de nos vœux des études portant spécifiquement sur cette importante base, sa genèse, son fonctionnement, son histoire, ses lacunes et les avis qu'elle a pu susciter tout au long de son existence.

De surprise en surprise

Si le parcours emprunté pour la réalisation de mon mémoire a été semé de découvertes, il l'aura été aussi en surprises et pas des moindres.

La toute première aura été de constater l'absence pour ainsi dire complète de véritables études consacrées en propre aux génériques espagnols aux États-Unis. Surprise réelle. Je ne pouvais imaginer qu'un pays si grand, peuplé par autant de personnes d'origine hispanique, n'ait pas produit des chercheurs curieux et désireux d'en connaître davantage sur les termes géographiques espagnols de leur pays. Voilà quelle fut ma première surprise.

La seconde est bien entendu le très faible nombre des emprunts de génériques à la langue espagnole. Que trois, alors que le français s'en sera vu emprunter plus du double, soit sept. L'explication d'une telle différence exige des recherches plus nombreuses qui ne pourront faire l'économie de l'histoire.

La troisième surprise a été celle d'un constat corolaire de la seconde. Comment expliquer le fait qu'aucun emprunt tant à la langue espagnole qu'à la langue française n'ait été manifeste dans les états de la Nouvelle-Angleterre où la présence des génériques concernés dans leur toponymie respective est soit marginale, soit totalement absente ? La recherche d'une réponse à cette question semble devoir emprunter, elle aussi, les avenues de l'histoire, mais aussi de la sociolinguistique.

La quatrième surprise a surgi lorsque j'ai fait le décompte des toponymes abritant des génériques espagnols. Ceux affichant le générique *canyon* ne cessaient de s'additionner. La somme devint surprenante, l'étalement impressionnant, car les toponymes désignant des canyons constellent le continent de la frontière mexicaine jusqu'à ses confins septentrionaux. Un tel emploi continental, mais à l'exclusion des états de la Nouvelle-Angleterre faut-il encore le souligner, constitue un trait

n'appartenant à aucun autre générique emprunté ; toutes langues européennes d'emprunt confondu.

Une heureuse rencontre

Mes lectures auront été pour moi l'occasion de faire la connaissance de Meredith Pete F. Burrill. Pendant plus de trente ans, il aura occupé le poste de secrétaire administratif de l'USBGN. Sa carrière et les recherches qu'il a menées ainsi que le rôle qu'il a joué en faveur de la création du groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques auront fait de lui un grand toponymiste de l'histoire américaine. En parcourant ce qu'il a écrit sur les génériques, je me suis parfois prise d'affection, car il se sentait bien le seul à s'y intéresser. Comme lui, par moment, je me suis sentie bien seule devant mes génériques espagnols. Songez, une étudiante originaire d'Espagne s'intéressant à la toponymie américaine et rédigeant sur le sujet une thèse en français au Canada.

Tout comme pour Burrill en son temps s'attaqua à de nombreuses questions et en fit surgir bien d'autres, nombre de questions jaillissent également en prolongement de mon mémoire. Qu'en est-il des emprunts à d'autres langues européennes que le français et l'espagnol ? Qu'en est-il également des emprunts aux langues des Premières Nations ? Sur ces questions presque rien n'a véritablement été écrit. Et ça ne s'arrête pas là. Le phénomène des emprunts de génériques a-t-il cessé ou se poursuit-il plus ou moins inlassablement et imperceptiblement ? Si oui, où ? Si tant est qu'il y en ait, quels sont les emprunts à l'œuvre ?

Aujourd'hui, puis demain

Avec ce mémoire, mon aventure parmi les noms de lieux en Amérique du Nord ne touche pas à son terme. Elle n'est qu'une étape et ce mémoire en est le fruit. Les efforts qu'il m'aura fallu

déployer et le temps qu'il m'aura fallu consacrer m'auront permis de mieux saisir la toponymie américaine d'origine et d'inspiration européenne en Amérique dans son étonnante et parfois déroutante complexité. J'entrevois aujourd'hui plus clairement les nombreuses avenues de recherches encore inexplorées. Je ne peux que m'inquiéter qu'elles soient encore longtemps infréquentées. J'ose espérer que plusieurs chercheurs viendront les arpenter, car tant de questions restent en suspens. Face à l'état des lieux que j'ai dressé, l'esprit curieux de la maîtrisante que je suis s'interroge et souhaite voir venir le passé à la barre des témoins pour offrir des explications et nous faire comprendre pourquoi il en est ainsi du présent. Quelle a été la véritable évolution des toponymes hybrides linguistiques ? Certaines adoptions auront-elles vu leurs termes génériques traduits ce qui en aura fait des hybrides ? Y a-t-il des hybridations syntaxiques également issues d'adoptions ? L'hybridité syntaxique, est-elle une étape intermédiaire dans la vie de certains toponymes porteurs d'un générique emprunté ? Seules des études de linguistique historiques et comparatives pourront apporter des éléments de réponses à toutes ces questions. Ce mémoire n'a permis que de soulever le couvercle d'un puits qui devrait conduire dans les entrailles de l'histoire. Il faut consentir à y descendre si l'on souhaite connaître « le fin mot » des emprunts. La science toponymique est toute jeune et il y a tant à accomplir, surtout en faveur de nos connaissances sur les génériques que l'on a tant ignorés et qui ne « méritent » pas de l'être.

Quant à mon mémoire, il m'aura permis, je l'espère, d'avoir posé ma modeste pierre à l'édifice d'un savoir onomastique ; celui sur la toponymie en terre d'Amérique.

BIBLIOGRAPHIE

- Académie française. (1992). *Dictionnaire de l'Académie française* (9e éd. rev. éd.). Imprimerie nationale.
- Albert, S. (2014). Vrais et faux mots d'ailleurs; quand l'emprunt brouille les pistes. *Éla. Études de linguistique appliquée*, 176(4), 453-467.
- Algeo, J. (1996). Spanish Loanwords in English by 1900. In F. Rodríguez González (Ed.), *Spanish Loanwords in the English Language: A Tendency towards Hegemony Reversal* (pp. 13-40). De Gruyter Mouton.
<https://login.ezproxy.library.ualberta.ca/login?url=https://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=e000xna&AN=1818233&site=ehost-live&scope=site>
- Ariza Viguera, M. (2012). *Fonología y fonética históricas del español*. Arco/Libros.
- Attali, J. (1991). *1492*. Fayard.
- Austin, M. (1933). Geographical Terms from the Spanish. *American Speech*, 8(3), 7-10.
- Barry, J. N. (1915). Spanish and French Relics in America. *The Quarterly of the Oregon Historical Society*, 16(1), 55-60.
- Bastian, R. W. (1977). Generic Place-Names and the Northern-Midland Dialect Boundary in the Midwest. *Names*, 25(4), 228-236.
- Bond, F. (1933). *Sixth Report of the U.S. Geographic Board, 1890-1932*. U.S. Government Printing Office.
- Bonnaffé, E. (1920). *L'anglicisme et l'anglo-américanisme dans la langue française: Dictionnaire étymologique et historique des anglicismes*. Librairie Delagrave.
- Brunet, R., Ferras, T., & Thery, H. (1992). *Les mots de la géographie : dictionnaire critique* (3e éd.). Reclus - La documentation française.
- Burrill, M. F. (1991). The Wonderful World of Geographic Names: Things Learned and Things Yet To Be Learned. *Names*, 39(3), 181-190. <https://doi.org/10.1179/nam.1991.39.3.181>

- . (1961). Generic Terms in United States Watercourses Names. In *Report of the Sixth International Congress of Onomastic Sciences. 24-26 August 1958, Section 17* (pp. 175-180).
- . (1957). Terminology of Virginia's Geographic Features. *Virginia Geographical Society Bulletin*, 9, 12-20.
- . (1956a). Toponymic Generics I. *Names*, 4(3), 129-137.
- . (1956b). Toponymic Generics II. *Names*, 4(4), 226-240.
- . (1949). Principles underlying domestic place names decisions in the United States. *Revue internationale d'onomastique*, 1(3), 197-212.
- Campbell, J. C. (1991). Stream Generic Terms as Indicators of Historical Settlement Patterns. *Names*, 39 (4), 333-366.
- Campbell, L. (2013). Borrowings. In *Historical Linguistics: An Introduction* (pp. 56-90). Edinburgh University Press.
- Clark, D. T. (1986). *Santa Cruz County Place Names: A Geographical Dictionary*. Santa Cruz Historical Trust.
- Commission de toponymie du Québec. (1986, Juillet, 11-15 1984). 450 ans de noms de lieux français en Amérique du Nord : allocutions et conférences prononcées lors du premier Congrès international sur la toponymie française de l'Amérique du Nord. I Congrès international sur la toponymie française de l'Amérique du Nord, Québec.
- Comrie, B. (2000). Language Contact, Lexical Borrowing, and Semantic Fields. In D. Gilbers, J. Nerbonne, & J. Schaeken (Eds.), *Languages in Contact* (pp. 73-86). Rodopi.
- Courville, S. (1989). La toponymie historique. *Le Toponyme : bulletin d'information sur les noms de lieux*, 7(1), 1.
- Daviault, P. (1952). L'élément canadien-français de l'anglais d'Amérique. *Mémoires de la Société royale du Canada, Tome XLVI*(Troisième série, juin 1952), 5-18.
- Depecker, L. (2005). Contribution de la terminologie à la linguistique. *Langages*, 157, 6-13.

- Deroy, L. (1956). *L'Emprunt linguistique*. Presses universitaires de Liège.
<https://doi.org/10.4000/books.pulg.665>
- Deroy, L., & Mulon, M. (1992). *Dictionnaire de noms de lieux*. Dictionnaires Le Robert.
- Derungs, C., Wartmann, F., Purves, R. S., & Mark, D. M. (2013). The Meanings of the Generic Parts of Toponyms: Use and Limitations of Gazetteers in Studies of Landscape Terms. In T. Tenbrink, J. Stell, A. Galton, & Z. Wood (Eds.), *Spatial Information Theory. COSIT 2013. Lecture Notes in Computer Science* (Vol. 8116, pp. 261-278). Springer International Publishing.
<https://doi.org/https://doi.org/10.1007/978-3-319-01790-7-15>,
<https://doi.org/10.5167/uzh-86889>
- Detro, R. A. (1986). French Toponymy of Louisiana. In Commission de toponymie du Québec (Ed.), *450 ans de noms de lieux français en Amérique du Nord* (pp. 480-510). Les publications du Québec.
- . (1970). *Generic Terms in the Place Names of Louisiana, an Index to the Cultural Landscape* [Ph.D, Louisiana State University and Agricultural and Mechanical College]. Baton Rouge, Louisiana.
- Domestic Names Committee. (2016). *Principles, Policies and Procedures: Domestic Geographic Names*. United States Board on Geographic Names.
- Dorion, H. (1993). À qui appartient le nom de lieu ? . *Onomastica Canadiana*, 75, 1-10.
- Dorion, H., & Poirier, J. (1975). *Lexique des termes utiles à l'étude des noms de lieux* (Vol. 6). Presses de l'Université Laval.
- Dubois, J., Giacomo, M., Guespin, Louis, Marcellesi, C., Marcellesi, J.-B., & Meve, J.-P. (2007). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Larousse-Bordas/VUE.
- Duchaček, O. (1967). *Précis de sémantique française*. Universita J.E. Purkyně.
- Galisson, R., & Coste, D. (1976). *Dictionnaire de didactique des langues*. Hachette.

- Gannier, O. (2013). Pérégrinations et pérégrinismes : emprunts, xénismes, traductions et contretraductions. In M. C. Pîrvu, B. Bonhomme, & D. Baron (Eds.), *Traversées poétiques des littératures et des langues* (pp. 503-534). L'Harmattan.
- Grand Larousse de la langue française [GLLF]. (1972). *Grand Larousse de la langue française*. Larousse.
- Gritzner, J. H. (1972). Seventeenth Century Generic Place-Names: Culture and Process on the Eastern Shore. *Names*, 20(4), 231-239. <https://doi.org/10.1179/nam.1972.20.4.231>
- Gudde, E. G. (1947). The Buttes of California. *Western Folklore*, 6(3), 265-266. <https://doi.org/10.2307/1497201>
- Gudde, E. G., & Bright, W. (2010). *California Place Names, 40th Anniversary Edition. The Origin and Etymology of Current Geographical Names*. University of California.
- Guilbert, L. (1975). *La créativité lexicale*. Larousse.
- Guilloreil, H. (1999). Toponymie et politique. In S. Akin (Ed.), *Noms et re-noms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires* (pp. 61-91). Presses de l'Université de Rouen.
- Hamelin, L.-E., & Dorion, H. (1966). *Réflexions méthodologiques sur le langage géographique* (Vol. 1). Publications du Groupe d'Étude de choronymie et de terminologie géographique.
- Haugen, E. (1950). The Analysis of Linguistic Borrowing. *Language (Linguistic Society of America)*, 26(2), 210-231.
- Herrick, R. L. (1983). Cultural Aspects of Place Names: New Mexico. *Names*, 31(4), 271-287. <https://doi.org/10.1179/nam.1983.31.4.271>
- Holubová, E. (2008). *Niveaux de circulation des emprunts dans l'argot commun des jeunes* [Magisterská diplomová práce, Masaryk University]. http://is.muni.cz/th/70428/ff_m/Diplomova_prace_Eva_Holubova.pdf
- Humbley, J. (1974). Vers une typologie de l'emprunt linguistique. *Cahiers de Lexicologie*, 25(2), 46-70. <https://hal-univ-diderot.archives-ouvertes.fr/hal-01219414>

- Jones, M. C., Singh, I., & Singh, L. E. L. I. (2005). *Exploring Language Change*. Routledge.
<https://books.google.ca/books?id=rD3iJ94qB5sC>
- Kadmon, N. (2001). *Toponymy: The Lore, Laws and Language of Geographical Names*. Vantage Press.
- Kadmon, N., Commission de toponymie de l'Institut Géographique National de France, & Commission de toponymie du Québec. (1997). *Glossaire de la terminologie toponymique*
<http://www.toponymiefrancophone.org/DivFranco/pdf/kadmon.pdf>
- Khelladi, S. A. (2017). *Processus d'intégration de l'emprunt lexical dans la presse algérienne d'expression française Cas d'étude : La chronique « Tranche de vie » du journal « Le quotidien d'Oran »* [Ph.D., Université d'Oran 2].
- Kim, S. (2020, 17 novembre). Korea, Japan both claim victory as East Sea is relabeled by IHO. *Korea JoongAng Daily*.
<https://koreajoongangdaily.joins.com/2020/11/17/national/diplomacy/International-Hydrographic-Organization-East-Sea-Japan/20201117183107247.html>
- Lafourcade, C. (2009). *Étude des emprunts faits à l'espagnol d'Amérique latine par le français : étude lexicologique et lexicographique* [M.A., Université Laval]. Québec.
<https://corpus.ulaval.ca/jspui/handle/20.500.11794/21144>
- Lapierre, A. (2009a). *À propos de certains génériques d'origine française aux États-Unis* 43e Réunion annuelle de la Société canadienne d'onomastique / Canadian Society for the Study of Names - Congrès des sciences humaines / Congress of the Humanities and Social Sciences at Ottawa, Canada.
- . (2009b, August 17-22, 2008). "A Mari usque ad Mare": Reflections on Canadian Toponymy—Réflexions sur la toponymie du Canada. In *Names in multi-lingual, multi-cultural and multi-ethnic contact. Proceedings of the 23rd International Congress of Onomastic Sciences*, Ottawa, Canada.
- Lebel, P. (1956). *Principes et méthodes d'hydronymie française* (Vol. 13). Les Belles Lettres.
- Leigh, R. W. (1964). *Nevada Place Names: Their Origin and Significance*. Desert News Press.

- Léonard, C. J. (2008). Le patrimoine toponymique minoritaire d'origine et d'influence française à l'école ; une voie de construction identitaire à emprunter. *Éducation francophone en milieu minoritaire*, 3(1), 15-32.
- . (2006). *Une toponymie voilée : problématique des noms de lieux particulière à une minorité canadienne, la fransaskoisie* [Université Laval]. Québec.
- Léonard, C. J., & Díez González, E. (2020). L'emprunt de termes génériques français dans la toponymie du Canada et des États-Unis d'Amérique. Un comparatif de l'état des lieux. In M. Tamine (Ed.), *Circulations linguistiques dans les noms propres - Onomastique occitane - Onomastica occitana* (pp. 59-76). L'Harmattan.
- . (2018). L'emprunt de termes génériques français dans la toponymie des États-Unis d'Amérique, un état des lieux. *The Canadian Geographer / Le Géographe canadien*, 62(1), 1-13.
<https://doi.org/10.1111/cag.12471>
- Leroy, S. (2006). Glasnost et perestroïka. Les pérégrinations de deux russismes dans la presse française. *Mots. Les langages du politique*, 82(Novembre), 65-78.
<http://journals.openedition.org/mots/17253>
- Logan, W. G., & U. S. Board on Geographic Names. (2018). *Diary of Actions, Policies, and Events: 1991-2015*. U. S. Board on Geographic Names.
- McMullen, E. W. (1959). Prairie Generics in Michigan. *Names*, 7(3), 188-190.
<https://doi.org/10.1179/nam.1959.7.3.188>
- . (1957). The Term Prairie in the United States. *Names*, 5(1), 27-46.
- Milbauer, J. A. (1996). Physical Generic Toponyms in Oklahoma. *Names*, 44(3), 205-224.
<https://doi.org/10.1179/nam.1996.44.3.205>
- Monkhouse, F. J. (1978). *Diccionario de términos geográficos*. Oikos Tau.
- Morissonneau, C. (1972). Noms de lieux et contact des langues; une approche de la choronymie du Québec. In H. Dorion & C. Morissonneau (Eds.), *Les noms de lieux et le contact des langues / Place Names and Language Contact*. Presses de l'Université Laval.
- Mortureux, M.-F. (1997). *La lexicologie entre langue et discours*. SEDES.

- Mounin, G. (1974). *Dictionnaire de la linguistique*. Presses universitaires de France.
- Ormeling, F., Stabe, K. H., & Sievers, J. (2003). *Training course on toponymy: Enschede, Frankfurt Am Main, Berlin, 11 August - 6 September, 2002*. Verlag des Bundesamtes für Kartographie und Geodäsie. <https://books.google.ca/books?id=zrCAAAAAMAAJ>
- Orth, D. J. (1990). The U.S. Board on Geographic Names: An Overview. *Names*, 38(3), 165-172. <https://doi.org/10.1179/nam.1990.38.3.165>
- . (1986). Domestic Geographical Names Standardization in the United States. In Commission de toponymie du Québec (Ed.), *450 ans de noms de lieux français en Amérique du Nord* (pp. 86-88). Les publications du Québec.
- Orth, D. J., & Payne, R. L. (1997). *Principles, Policies and Procedures: Domestic Geographic Names*. United States Board on Geographic Names.
- . (1987). Appendix G: Map Feature Guide. In U.S Geological Survey. Department of Interior (Ed.), *The National Geographic Names. Data Base: Phase II Instructions* (pp. 49-85). United States Government Printing Office.
- Oxford University. (2000). *Oxford English Dictionary*. Oxford University Press. <https://www.oed.com>
- Pergnier, M. (1989). *Les anglicismes. Danger ou enrichissement pour la langue française?* Presses universitaires de France.
- Pons Rodríguez, L. (2010). *La lengua de ayer: manual práctico de historia del español*. Arco/Libros.
- Rayburn, J. A. (1970). English Geographical Names in Canada with Generic terms of French Origin. *Canadian Geographer*, 7(2), 88-104.
- Real Academia Española. (2010). *Ortografía de la lengua española*. Espasa Calpe.
- . (2006). *Diccionario esencial de la lengua española*. Real Academia Española. <https://www.rae.es/desen/>

- Redway, J. W. (1889). *The Teacher's Manual of Geography: I. Hints to Teachers. II. Modern Facts and Ancient Fancies*. D. C. Heath & Company.
- Richard, A., & Fauré, L. (2015). La nomination identitaire : de l'inapproprié aux réappropriations. *Langue française*, 188(4), 77-90. <https://doi.org/10.3917/lf.188.0077>
- Rodríguez González, F. (1996). *Spanish Loanwords in the English Language: A Tendency Towards Hegemony Reversal*. Mouton de Gruyter.
- Ruozzi, P. (2017). *L'emprunt et le calque (décalquage, décalque) linguistique*. Corso: "Introduzione al cambiamento linguistico", curriculum Linguistico-didattico. Laurea triennale in Lingue e Letterature Straniere. <https://www.dea.univr.it/documenti/OccorrenzaIns/matdid/matdid189516.pdf>
- Sadat-Yermèche, O. (2010). *La dénomination des langues, des territoires, et des personnes en Algérie ou l'itinéraire conjoncturel des noms*. Communication présentée au Colloque internationale Langue et territoire, Sudbury, Ontario, Canada.
- Sands, D. B. (1959). The Nature of the Generics in Island, Ledge, and Rock Names of the Maine Coast. *Names*, 7(4), 193-202.
- Smorag, P. (2006). Spanish Place Names Beyond the US-Mexican Border : From Ethnic to Mainstream. In M. Bottalico & S. El Moncef (Eds.), *Borderline Identities in Chicano Culture* (pp. 79-100). Mazzanti Editori. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00466157>
- Splenler, O. (2015). *La place du calque dans une typologie du transfert linguistique dans le cadre du traitement lexicographique des latinismes de TLF-Étym* [Master, Université de Lorraine].
- Stewart, G. R. (1970). *American place-names; a concise and selective dictionary for the continental United States of America*. Oxford University Press.
- . (1945). *Names on the Land; A Historical Account of Place-Naming in the United States*. Random House.
- Strickland, P. (2018). Calls for coup, firing squads: Greek far right angry at name deal. *Aljazeera*. <https://www.aljazeera.com/news/2018/6/15/calls-for-coup-firing-squads-greek-far-right-angry-at-name-deal>

- Thibault, A. (2004). Évolution sémantique et emprunts : le cas des gallicismes de l'espagnol. In F. Lebsanft & M. D. Gleßgen (Eds.), *Historische Semantik in den romanischen Sprachen* (pp. 103-115). Neimeyer.
<https://www.dropbox.com/s/nmbng206z6wh98f/ThibaultEvolSemEmprunts2004.pdf?dl=0>
- United States Geological Survey. (n.d.). *Query Form For The United States And Its Territories*. U.S. Board on Geographic Names. <https://geonames.usgs.gov/apex/f?p=138:1:.....>
- USBGN. (n.d.). *Domestic Names—Feature Class Definitions*. United States Board on Geographic Names. <https://geonames.usgs.gov/apex/f?p=138:8>
- . (2017). *Domestic Names—Frequently Asked Questions (FAQs)*. United States Board on Geographic Names. <http://geonames.usgs.gov/domestic/faqs.htm>
- . (2016). *Principles, Policies and Procedures (Version 2.0)*. Domestic Names Committee. https://geonames.usgs.gov/docs/pubs/DNC_PPP_DEC_2016_V.2.0.pdf
- . (2014). *Annual Report to the Secretary of the Interior Fiscal Year 2014*. United States Board on Geographic Names.
<https://www.doi.gov/sites/doi.gov/files/uploads/DOI%20FY%202014%20AFR.pdf>
- Val Julián, C. (2011). Le visible et le dicible (Qu'est-ce qu'un toponyme ?). In *La realidad y el deseo : Toponymie du découvreur en Amérique espagnole (1492-1520)*. ENS Éditions.
<http://books.openedition.org/enseditions/1582>.
- Vézina, R. (1993). Réciprocité de l'emprunt lexical en anglais américain et en français québécois. *Langues et linguistique*, 19, 205-223.
- Weinreich, U. (1953). *Languages in contact, findings and problems*. Linguistic Circle of New York.
- Wiegand, P. (2006). *Learning and Teaching with Maps*. Taylor & Francis.
- Zelinsky, W. (1955). Some Problems in the Distribution of Generic Terms in the Place - Names of the Northeastern United States. *Annals of the Association of American Geographers*, 45(4), 319-349.

Zinkin, V. (1984). The Generic Component in West Jersey Place Names. *Names*, 32(3), 252-266.
<https://doi.org/10.1179/nam.1984.32.3.252>